

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Recherche et rédaction

Georges Lemieux

Portrait statistique

Roger Mikaba (Conseil des relations interculturelles)

Comité de travail du Conseil permanent de la jeunesse

Geneviève Baril (responsable)
François Fréchette
Conel Tonatiu Garcia Ramirez
Hugo Jollette
Patrick Kearney
Dominic Mailloux
Marie-Eve Proulx
Félix Turgeon

Recherche documentaire

Serge Bertin
Suzanne Plante

Production

Frédéric Tremblay

Révision linguistique

Charlotte Gagné

Groupes d'entretiens dirigés :

L'Indice Marketing www.indicemarketing.com

L'organisation des groupes d'entretiens dirigés a été rendue possible grâce à la collaboration financière des partenaires suivants :

- Conseil des relations interculturelles
- Conseil permanent de la jeunesse
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
- Secrétariat à la jeunesse

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes

Ce document est une production du Conseil permanent de la jeunesse

12, rue Sainte-Anne, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 3X2
Téléphone : (418) 644-9595
Sans frais : 1 800 363-1049
www.cpj.gouv.qc.ca

En collaboration avec le Conseil des relations interculturelles

500 boulevard René-Lévesque Ouest,
Bureau 10.04
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-8501
www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-42296-1

REMIXER LA CITÉ : La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Avant-propos

Le Conseil permanent de la jeunesse

Le Conseil permanent de la jeunesse est dirigé par 15 jeunes âgés entre 15 et 30 ans provenant de diverses régions du Québec et nommés pour trois ans. Il a pour mandat de conseiller le gouvernement sur toute question qui concerne les jeunes et veille à promouvoir et à défendre leurs intérêts. Les membres du Conseil déterminent eux-mêmes les orientations de l'organisme. Deux d'entre eux forment l'exécutif du CPJ et sont soutenus dans leurs tâches par une équipe permanente.

La loi créant le Conseil permanent de la jeunesse a été adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec le 23 juin 1987 et les 15 premiers membres ont été élus en février 1988.

Le Conseil des relations interculturelles

Le Conseil est un organisme permanent et autonome de consultation et de recherche qui a comme fonction principale de conseiller le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment quant au rapprochement interculturel et l'ouverture à la diversité.

Le Conseil des relations interculturelles (CRI), autrefois connu sous le nom de Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, a été créé par une loi de l'Assemblée nationale, adoptée le 20 décembre 1984 et amendée à quelques reprises.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Table des matières

Introduction	7
Chapitre 1 - Définitions	11
1.1 Qui sont les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle?	11
1.1.1 La jeunesse : une définition	11
1.1.2 Être ou ne pas être... ethnoculturel?	11
1.1.3 Les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles	14
1.2 Qu'est-ce que la participation citoyenne?	15
1.2.1 La citoyenneté	16
1.2.2 La citoyenneté québécoise	16
1.2.3 Les formes de la participation citoyenne	18
1.2.4 La participation citoyenne dans le cadre de cette recherche	21
1.3 Quels sont les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?	22
1.3.1 Participer dans « l'espace civique jeunesse » québécois	22
1.3.2 Les organisations nationales de la jeunesse québécoise	23
Chapitre 2 - La participation citoyenne, les jeunes et les Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles : revue des écrits	25
2.1 Des jeunes qui participent moins?	25
2.1.1 Déclin de la participation politique : le vote	26
2.1.2 Une nouvelle génération politique?	27
2.1.3 De nouvelles formes de participation	28
2.2 Les déterminants de la participation à la société civile	29
2.3 La participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles	31
2.3.1 Les Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles	31
2.3.2 Les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles	32
Chapitre 3 - Portrait des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles	35
3.1 Les caractéristiques démographiques des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles	35
3.1.1 La répartition des jeunes issus de l'immigration selon l'âge	37
3.1.2 Les jeunes immigrants	38
3.1.3 Les jeunes des minorités visibles	39
3.2 Le marché du travail et les jeunes Québécois selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible	41
3.2.1 Les indicateurs du marché du travail pour les jeunes Québécois immigrants	42
3.2.2 Le marché du travail et les jeunes Québécois de minorités visibles	43
3.3 La connaissance des langues officielles	44
3.4 La participation des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise	46
3.4.1 Les organisations visées par l'enquête	46
3.4.2 La place des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise	47

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Chapitre 4 - Rapport des groupes de discussion	49
Méthodologie des groupes de discussion	49
Le témoignage des jeunes	55
4.1 La participation citoyenne	55
4.2 Pourquoi s'impliquer?	58
4.3 Des trajectoires d'implication...	61
4.4 Les obstacles à la participation	64
4.4.1 Les obstacles communs à tous les jeunes	64
1 ^{er} obstacle : le chacun pour soi.....	66
2 ^e obstacle : le désabusement	68
3 ^e obstacle : le manque de temps	70
4 ^e obstacle : les conditions socioéconomiques précaires.....	72
5 ^e obstacle : être femme.....	74
6 ^e obstacle : la méconnaissance des règles du jeu.....	76
7 ^e obstacle : le manque d'information	80
8 ^e obstacle : le cercle des intimes	82
9 ^e obstacle : la méfiance par rapport aux jeunes.....	84
4.4.2 Les obstacles particuliers aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles	89
10 ^e obstacle : le manque de modèles: quotas et effets pervers	89
11 ^e obstacle : la ghettoïsation	91
12 ^e obstacle : le fossé culturel.....	93
13 ^e obstacle : de la discrimination? du racisme?.....	95
14 ^e obstacle : le déni du problème par la majorité.....	98
4.5 Et l'avenir?	102
Conclusion générale	103
Bibliographie	109

Liste des schémas et tableaux

Schéma n° 1	Les jeunes Québécois selon le statut d'immigration et les origines – autochtones, européennes et des minorités visibles.	14
Schéma n° 2	Les formes de la participation citoyenne	19
Schéma n° 3	Population et pourcentage des jeunes Québécois de 15 à 29 ans selon l'origine et le statut d'immigration, 2001	37
Tableau n°1	Participation à des organismes selon la scolarité et le revenu, Canada, 2000.....	29
Tableau n°2	Population des jeunes Québécois selon le statut d'immigration, 2001	35
Tableau n°3	Population des jeunes selon le statut d'immigration et les origines (autochtones, européennes et de minorités visibles) Québec, 2001	36
Tableau n°4	Répartition des jeunes issus de l'immigration selon l'âge et le statut d'immigration, Québec, 2001	37
Tableau n°5	Provenance des jeunes immigrants de 15 à 24 ans, Québec, 2001.....	38
Tableau n°6	Jeunes de minorités visibles âgés de 15 à 29 ans, selon le groupe d'âge et le statut d'immigration, Québec 2001.....	39
Tableau n°7	Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon les groupes de minorités visibles, Québec, 2001	40
Tableau n°8	Indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible, Québec, 2001	41
Tableau n°9	Indicateurs du marché du travail pour les jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration, Québec, 2001	42
Tableau n°10	Chômage des jeunes de 25 à 29 ans selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, Québec, 2001.....	42
Tableau n°11	Indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, 2001.....	43
Tableau n°12	Taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans appartenant aux minorités visibles selon l'appartenance ethnique, Québec, 2001	44
Tableau n°13	Connaissance des langues officielles selon l'âge et l'immigration, Québec, 2001	45
Tableau n°14	Première langue officielle parlée des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration, Québec, 2001.....	45
Tableau n°15	Jeunes de 18 à 29 ans et jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.	47
Tableau n° 16	Caractéristiques démographiques et caractéristiques relatives à l'immigration et à l'origine ethnoculturelle des participants aux groupes de discussion	53
Tableau n° 17	Degrés d'engagement, d'implication sociale et d'implication politique des participants aux groupes de discussion	54

Introduction

En 2002, la société québécoise a accueilli 37 578 immigrants et enregistré 72 200 naissances. Alors que 138 163 enfants sont nés au Québec en 1962, seulement 19 132 immigrants ont choisi le Québec comme terre d'accueil. En 40 ans, le nombre de naissances a donc diminué de moitié tandis que le nombre d'immigrants a doublé¹. Cette transformation a des conséquences démographiques profondes. Selon les données du recensement 2001 de Statistique Canada, plus d'un million de Québécois âgés de quinze ans et plus sont des immigrants ou des enfants d'immigrants.

La société québécoise est de plus en plus multiculturelle, particulièrement à Montréal. La diversité des origines est encore plus marquée chez les jeunes et les rapports de ces derniers avec des pairs d'origines différentes sont plus fréquents. Depuis l'adoption de la loi 101 en 1978, tous les enfants doivent fréquenter l'école française, sauf ceux dont l'un des parents a fréquenté l'école anglaise au Canada². Depuis plus de 25 ans, l'école publique de langue française, surtout dans la grande région montréalaise, s'est donc ouverte aux enfants de toutes origines.

La présence déterminante des jeunes d'origine ethnoculturelle ne se reflète pas encore dans l'espace public. Un grand nombre d'entre eux rencontrent encore des difficultés criantes sur le marché du travail, comme l'a notamment indiqué une étude du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration de 1997³. Ces difficultés d'intégration semblent également importantes dans la vie politique, lorsqu'on examine les groupes de jeunes qui ont le plus d'influence dans cette sphère publique. Le Conseil permanent de la jeunesse s'en inquiète particulièrement.

La question a d'abord été soulevée par un autre conseil consultatif du gouvernement québécois. En effet, le Conseil des relations interculturelles s'exprimait ainsi dans un avis sur la question, quelques mois avant le *Sommet du Québec et de la jeunesse* de février 2000 :

En termes de représentativité, la situation des jeunes des groupes ethnoculturels ne s'est pas améliorée au cours des deux dernières décennies. [...] Ils sont absents du paysage politique et des institutions de la société québécoise. [...] Force est de constater que d'une génération à l'autre, le déficit démocratique des citoyens issus de l'immigration demeure⁴.

La tenue de cet événement, quelques mois plus tard, n'a malheureusement pas permis de contredire cette affirmation. Parmi les quelques centaines de jeunes qui ont assisté au Sommet, les jeunes d'origine ethnoculturelle étaient bien peu nombreux. Bien plus, aucun ne faisait même partie de la centaine de jeunes représentants de la vingtaine d'organismes jeunesse invités à discuter avec le gouvernement et les représentants des différents partenaires, lors des huis clos⁵.

¹ <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/index.htm>

² *Charte de la langue française* (L.R.Q., chapitre C-11)

³ EL YAMANI, Myriame. *L'emploi des jeunes : un enjeu de société*. Montréal, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 1997. 43p.

⁴ Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES, *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise*, Avis, 1999, p. 16.

⁵ Voir Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Bulletin*, vol.1, n^o.2 (août 2000). <http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/bonjour.html>

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Objectifs de la recherche

Les jeunes d'origine ethnoculturelle sont-ils des Québécois à part entière? La réponse à cette question est bien sûr OUI, mais cette réponse ne vient pas spontanément. Si les jeunes Québécois de toutes origines arrivaient à être représentés à parts égales au sein des organisations jeunesse, on aurait franchi un premier pas vers un réel dialogue qui permettrait de répondre avec plus d'assurance à la question. Les jeunes Québécois, qui sont les citoyens de demain, doivent tout de suite commencer à se parler. Il ne faut pas attendre que des tensions interculturelles éclatent au grand jour avant d'entamer le dialogue. C'est dès maintenant qu'il nous faut trouver un moyen pour que la voix des jeunes immigrants, celle des enfants d'immigrants, celle des jeunes des minorités visibles se fasse entendre, de concert avec celle de tous les autres jeunes Québécois.

Pour atteindre cet objectif et pour favoriser le rapprochement interculturel⁶, les membres du Conseil permanent de la jeunesse ont pris la décision de mener une recherche sur la participation des jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle au sein des principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise.

Une étude préliminaire a permis de cerner différentes options de recherche⁷. Une collaboration a été établie avec le Conseil des relations interculturelles afin de l'associer à la présente recherche qui vise à répondre à plusieurs questions qui préoccupent les deux conseils :

- Quelle place les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle occupent-ils dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?
- Quels sont les lieux de participation et quelles causes les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle épousent-ils?
- Quels sont les facteurs qui limitent la participation des ces jeunes, notamment dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?

⁶ Selon la *Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse*, le mandat du Conseil est de « conseiller le ministre responsable de la jeunesse sur toute question relative à la jeunesse, notamment quant à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel ». http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/org_loi.html

⁷ Véronique Raymond. *Étude de pertinence. Projet de recherche : participation des jeunes des minorités ethniques dans les lieux décisionnels des instances étatiques-publiques, parapubliques, péripubliques et de la société civile - groupes de pression, communautaires et entreprises privées*. Document de travail remis au CPJ, février 2002.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Démarche

Pour aborder la question correctement, il faudra d'abord définir les principaux concepts inclus dans les questions de recherche comme les « jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle », la « participation citoyenne » et enfin les « principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise ». Le premier chapitre sera donc consacré aux définitions.

On devra aussi mettre en contexte les enjeux particuliers à la participation citoyenne des jeunes d'origine ethnoculturelle, ainsi que les obstacles à cette participation. Le deuxième chapitre constituera donc une brève revue des écrits traitant de ces questions.

Le troisième chapitre fera la lumière sur la réalité des jeunes d'origine ethnoculturelle. Les données du recensement de 2001 ont été analysées afin de dresser un portrait sociodémographique de leur situation. Ce chapitre présentera aussi les résultats d'une enquête exploratoire sur la place des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles au sein des organisations jeunesse québécoise.

Le quatrième et dernier chapitre est au cœur même de la recherche. Il fournira une analyse des propos tenus par des jeunes dans des groupes d'échanges dirigés, ou « *focus groups* ». Quarante-deux jeunes ont été appelés à témoigner de l'histoire de leur implication, de leur perception des organisations jeunesse et de la participation citoyenne au Québec en général. Ces jeunes ont été rencontrés surtout afin qu'ils fournissent leur opinion sur les obstacles à la participation citoyenne, et plus précisément sur ceux que rencontrent les jeunes d'origine ethnoculturelle notamment dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Chapitre 1 - Définitions

Les questions de recherche s'appuient sur trois notions : les jeunes d'origine ethnoculturelle, la participation citoyenne et les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise. Ce chapitre vise à définir ces notions. La première section traite donc de la population visée, soit les jeunes d'origine ethnoculturelle. La seconde abordera la participation citoyenne tandis que la troisième tracera les contours des principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise. Quant à la notion d'obstacles à la participation, il en sera question plus précisément dans le deuxième chapitre, qui sera consacré à la revue de la littérature.

1.1 Qui sont les jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle?

La question ci-dessus appelle des précisions afin de pouvoir y répondre de façon adéquate. La présente étude s'intéresse aux Québécois, c'est-à-dire aux personnes qui habitent de façon permanente le territoire du Québec et qui sont soit citoyens canadiens, soit résidents permanents⁸. Ainsi, les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires ou encore les personnes bénéficiant du statut de réfugié ne sont pas québécois, puisqu'ils sont des résidents temporaires. Non plus, bien sûr, les personnes qui visitent le Québec!

1.1.1 La jeunesse : une définition

Le Conseil permanent de la jeunesse a comme mandat de s'intéresser à « toute question relative à la jeunesse⁹ » afin de conseiller le ministre responsable en cette matière. D'après la loi du Conseil, les jeunes, ce sont les 15 à 29 ans. Ces paramètres définissent une conception statistique de la jeunesse, c'est-à-dire que l'âge des personnes qui en font partie doit se situer à l'intérieur de ces limites, bien sûr arbitraires. Dans le cadre de cette recherche, l'attention sera portée plus spécifiquement sur les jeunes de 18 à 29 ans. La raison en est fort simple: c'est à cet âge qu'on accède à la majorité légale. L'obtention du droit de vote, ainsi que d'autres droits et responsabilités, signifie qu'à 18 ans, un jeune devrait normalement être reconnu comme *citoyen à part entière*.

1.1.2 Être ou ne pas être... ethnoculturel?

La présente recherche s'intéresse aux jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle. Comment définir ces jeunes? La question est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Au cours des années, différents termes ont été utilisés pour décrire et diviser les Québécois en diverses catégories basées sur la couleur de la peau, l'origine ethnique, la date d'immigration, la religion, la langue ou encore l'appartenance culturelle.

Toutes ces catégories tendent à se mélanger et à se chevaucher. Mais comment qualifier quelqu'un qui possède quelques-unes de ces caractéristiques, mais qui se démarque pour d'autres raisons? Il est absolument nécessaire de procéder à une définition plus rigoureuse des caractéristiques qui serviront à fixer les contours de ce que l'on entend par les « jeunes d'origine ethnoculturelle ».

⁸ Pour consulter les lois canadiennes sur la citoyenneté et l'immigration, voir : <http://lois.justice.gc.ca/fr/sujet/100.html> [page consultée le 29 septembre 2003].

⁹ http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/org_loi.html

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

La présente recherche sera limitée à trois catégories :

- a) les jeunes immigrants de première génération, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas nés au Canada;
- b) les jeunes de deuxième génération, c'est-à-dire ceux dont au moins un des deux parents est né à l'extérieur du Canada;
- c) les jeunes de minorités visibles, qu'ils soient immigrants ou non.

Ce choix a d'abord été motivé par la disponibilité des données du recensement 2001 de Statistique Canada, qui prend en compte ces trois catégories, mais aussi parce que ces jeunes sont le plus à même de vivre des difficultés d'intégration¹⁰.

On appelle immigrants les personnes qui ne sont pas nées au Canada. Ce sont de nouveaux venus qui doivent s'adapter à leur pays d'accueil; leurs enfants nés ici doivent composer avec l'héritage du pays de leurs parents et celui qui les a vus naître. Certaines communautés éprouvent des difficultés d'intégration même si bon nombre de leurs membres sont établis ici depuis plusieurs générations. C'est pourquoi l'étude couvrira les minorités visibles, peu importe que les personnes qui les composent soient immigrantes ou non.

JEUNES IMMIGRANTS

La définition du concept d'immigrant est relativement facile puisqu'elle correspond à un statut légal, passé ou actuel. Ainsi, un immigrant est une personne qui bénéficie du statut d'immigrant reçu. Ce statut est déterminé par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Le groupe des *jeunes immigrants* est donc constitué de personnes de 18 à 29 ans, nées à l'extérieur du Canada, de parents qui n'étaient pas eux-mêmes canadiens, et qui résident maintenant au Québec de façon permanente, que ce soit à titre de citoyen canadien ou à titre de résident permanent

JEUNES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

En plus des jeunes immigrants, cette étude englobera une seconde catégorie de jeunes, plus nombreuse : ceux de deuxième génération dont au moins un parent a lui-même été immigrant. Ensemble, les jeunes immigrants et ceux de deuxième génération seront désignés sous le terme *jeunes issus de l'immigration*.

JEUNES DES MINORITÉS VISIBLES

Les jeunes issus de l'immigration regroupent des personnes venues des cinq continents. Il a déjà été précisé que le but de cette étude n'est pas d'établir de subtiles distinctions qui reposeraient sur la religion et sur la langue, entre autres. Il existe cependant une catégorie incontournable, les minorités visibles. Malheureusement, l'appartenance à ces minorités est encore trop souvent synonyme de difficultés supplémentaires, et ce, peu importe qu'on soit issu de l'immigration ou non.

¹⁰ En effet, le recensement de 2001 contient des données sur les jeunes immigrants, ceux de deuxième génération, ainsi que sur les jeunes de minorités visibles, immigrants ou non. Des données sont également disponibles sur les jeunes selon l'origine ethnique, mais leur traitement est beaucoup plus complexe, étant donné la possibilité de réponses multiples et le nombre d'origines ethniques différentes recensées, qui dépasse la centaine. Voir STATISTIQUE CANADA, *Questionnaire du recensement 2001*.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Les statistiques socioéconomiques sont éloquentes. Ne pas reconnaître les distinctions basées sur l'appartenance à une minorité visible serait ignorer un problème réel. C'est pourquoi les jeunes des « minorités visibles » feront l'objet d'une attention particulière, tant sur le plan de l'analyse quantitative que sur celui de l'analyse qualitative¹¹.

JEUNES DE LA MAJORITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Finalement, il sera également question des jeunes de la majorité démographique. Dans le cadre de cette recherche, il s'agit des jeunes qui ne sont ni issus de l'immigration, ni des minorités visibles. Ces jeunes de la majorité démographique sont d'origine européenne : française et britannique notamment. On doit également noter que les jeunes autochtones forment eux aussi une catégorie à part, mais dont il ne sera malheureusement pas question dans le présent document.

¹¹ La catégorie « minorité visible » est définie ainsi dans le *Questionnaire du recensement 2001*, à la question 19 : « Cette personne est-elle un : Blanc / Chinois / Sud-Asiatique (par ex., Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.) / Noir / Philippin / Latino-Américain / Asiatique du Sud-Est (p. Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien, etc.) / Arabe / Asiatique occidental (par ex., Afghan, Iranien, etc.) / Japonais / Coréen / Autre — Précisez . Cochez ou précisez plus d'un groupe, s'il y a lieu. / Ces renseignements servent de fondement à des programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada. »

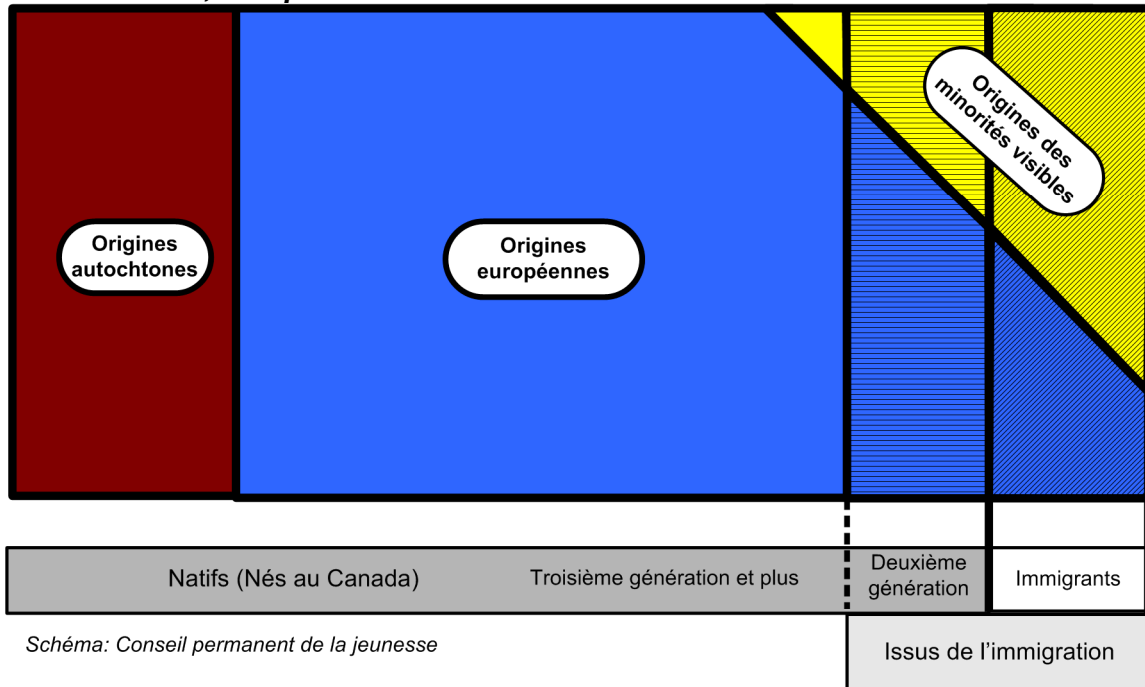
REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

1.1.3 Les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

L'immense majorité des jeunes de minorités visibles sont immigrants de première ou de deuxième génération. Toutefois, un peu plus de 2000 d'entre eux sont de troisième génération ou plus, et ne sont donc pas issus de l'immigration. La catégorie « jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle », qui sera retenue pour les fins de cette étude, inclura des jeunes immigrants de première et de deuxième génération, ainsi que tous les jeunes de minorités visibles, peu importe qu'ils soient immigrants ou non. C'est pourquoi il sera question des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles.

Schéma n° 1 – Les jeunes Québécois selon le statut d'immigration et les origines – autochtones, européennes et des minorités visibles.



Le premier schéma présente l'ensemble des jeunes selon les deux variables qui ont servi à délimiter les sujets de l'étude, soit l'immigration et l'origine – autochtone, européenne ou de minorités visibles.

Le statut d'immigration est représenté selon l'axe horizontal: le rectangle qui occupe l'extrémité droite du schéma regroupe tous les jeunes qui ne sont pas nés au Canada, soit les immigrants. Plus à gauche, l'autre rectangle de forme similaire représente les enfants d'immigrants, soit les jeunes de deuxième génération. Le reste du schéma regroupe tous les autres jeunes, soit ceux de troisième génération et plus.

Quant à l'origine elle est représenté par des formes de différentes couleurs. Les jeunes d'origine autochtone sont symbolisés par le rectangle à la gauche du schéma, ceux d'origine européenne par le pentagone au centre du schéma et finalement, ceux des minorités visibles se retrouvent dans le triangle au coin supérieur gauche.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

1.2 Qu'est-ce que la participation citoyenne?

Les sujets de l'étude seront donc les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, âgés de 18 à 29 ans inclusivement et qui sont soit citoyens canadiens ou résidents permanents. L'objet général de l'étude quant à lui est la participation citoyenne. La participation, au sens général, est un concept relativement simple qui signifie « prendre part à quelque chose ». Quant à la citoyenneté, c'est un terme plus compliqué, qui possède plusieurs significations. Daniel Weinstock, un spécialiste de la question, a émis une mise en garde à propos de ce concept.

Aucun des outils de la philosophie politique n'est autant exposé à la surcharge conceptuelle que le concept de citoyenneté. À la fois descriptif et normatif, recoupant des dimensions autant affectives que juridiques et pratiques du lien social et politique, ce terme a des références multiples, parfois contradictoires. Il se prête donc particulièrement bien à la manipulation idéologique : chacun y met, en fonction de préférences normatives diverses, ce qu'il veut bien y trouver¹².

Avant de définir la participation citoyenne elle-même, il importe de bien circonscrire le concept de citoyenneté.

CITOYENNETÉ: CONTEXTE HISTORIQUE

Dans la Grèce ancienne, la citoyenneté était réservée aux hommes libres et excluait donc les femmes, les étrangers et les esclaves. Les cités grecques n'étaient pas toutes des démocraties, mais la cité était toujours considérée comme une communauté de citoyens qui avaient des droits particuliers (dont le droit de vote), mais également des devoirs (dont celui de payer des impôts et de se battre pour défendre sa cité).

L'avènement de l'empire romain a bien sûr considérablement transformé l'idée de citoyenneté. Sa connotation politique en fut évacuée parallèlement à l'implantation d'un système de plus en plus autoritaire. Le déclin et la chute de l'empire romain entraînèrent avec elles l'idée de citoyenneté. Le monde médiéval a imposé une logique différente. La monarchie ne repose pas sur une communauté de citoyens, mais sur la volonté de Dieu, exprimée par le monarque. Il n'y a plus de citoyens, seulement des sujets.

L'avènement des démocraties modernes a ramené au premier plan l'idée de la citoyenneté. C'est ainsi que, dans les années suivant la Révolution française, le mot citoyen entra dans le langage courant. Il n'était plus question de « monsieur » ou de « madame », mais bien de « citoyen » et de « citoyenne ».

De l'antiquité à la modernité, l'État est passé de l'échelle de la cité à celle de la nation. L'État-nation est devenu la communauté politique de base.

¹² Daniel WEINSTOCK, «La citoyenneté en mutation», dans *Vivre la citoyenneté*, Montréal, Liber, 2000, p. 15.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

1.2.1 La citoyenneté

Le mot citoyenneté vient du mot citoyen, qui signifiait à l'origine « habitant d'une cité ». Le mot cité provient quant à lui du latin *civitas*, qui signifie « ville ». Mais la cité antique n'était pas qu'une ville, mais bien l'unité politique de base : la cité-état. D'ailleurs, le mot « politique » lui-même vient du grec *polis* qui signifie également « ville ».

C'est ainsi que le premier sens du mot citoyen se confond avec celui de nationalité. La citoyenneté est d'abord à un statut juridique. Les Québécois sont, en règle générale, des citoyens canadiens. Ceux qui possèdent une autre nationalité sont parfois des résidents permanents, lorsqu'ils n'ont pas la double citoyenneté. Enfin, certains résidents non permanents habitent également, de façon temporaire, en sol québécois.

Mais lorsqu'on se dit citoyen du monde, on estime que la citoyenneté n'est pas qu'un statut juridique. La citoyenneté signifie donc, plus largement, qu'on appartient à un espace commun. C'est à cette signification du mot citoyenneté que renvoie la participation citoyenne.

1.2.2 La citoyenneté québécoise

La citoyenneté désigne l'appartenance à une communauté politique nationale. Le Québec est-il une nation, c'est-à-dire une « communauté humaine dont les membres, unis par des liens matériels (sol, état) et spirituels (histoire, culture) ont conscience de former une entité¹³? »

Dans tous les cas, ce n'est pas un énoncé politique partisan de dire que le Québec est à tout le moins un espace civique en soi. Une telle affirmation est même plutôt une analyse sociologique largement acceptée. Peu importe l'avenir politique que l'on souhaite pour le Québec, on doit admettre que celui-ci forme au minimum une « culture sociétale », pour reprendre l'expression du philosophe politique canadien spécialiste du multiculturalisme, Will Kymlicka :

Les tribus amérindiennes et les Portoricains, au même titre que les Québécois et les peuples autochtones du Canada, ne forment pas simplement des sous-groupes au sein d'une culture commune, mais ils correspondent bien à d'authentiques cultures sociétales communes¹⁴.

La culture sociétale commune du Québec repose notamment sur la langue française, l'existence et la vigueur de la société civile et le rôle de l'État québécois.

Le rapport final de la Commission sur la situation et l'avenir de la langue française a ainsi défini la citoyenneté québécoise, en mettant l'accent sur le français comme caractéristique principale de l'espace civique québécois, et non pas seulement du groupe majoritaire francophone.

¹³ Madeleine GRAVIS, *Lexique des sciences sociales*, 7^e édition, Paris, Dalloz, 2000, p. 290.

¹⁴ Will KYMLICKA, *La citoyenneté multiculturelle*, Boréal, 2001, p. 119.

REMIKER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Avec la conscience de former une nation originale sans cesse enrichie par de nouveaux arrivants, le peuple québécois a acquis la conviction que la langue française n'est plus le bien exclusif du groupe québécois majoritaire. Elle appartient à tous, et il en sera ainsi dans l'avenir. Au Québec, l'égalité des chances commence avec elle. [...] Le français devient ainsi la voie d'accès privilégiée au patrimoine civique (valeurs, droits, obligations, institutions, etc.) commun à l'ensemble des Québécoises et des Québécois et sur lequel se fonde leur citoyenneté¹⁵.

Cette citoyenneté s'anime grâce à la délibération et à la vie citoyenne et associative :

Cette évolution de la société s'opère dans une délibération publique animée par les citoyens et leurs regroupements autour de préoccupations et d'objectifs partagés [...]»¹⁶.

Dans l'espace civique québécois, l'État a un rôle important à jouer : celui de rendre possible l'exercice de la citoyenneté.

[...] L'État [...] doit [...] rendre possible l'exercice de la citoyenneté par l'instruction, dans ses fonctions de scolarisation et d'alphabétisation, par l'éducation civique, par la promotion et la protection du français, langue commune, et par la maîtrise de cette langue de la part de tous les citoyens¹⁷.

Cette vision de la citoyenneté québécoise est celle d'une nation qui ne repose pas sur l'appartenance à l'ethnie canadienne-française, mais plutôt sur l'appartenance à un espace civique particulier, le Québec. La grande particularité de cet espace civique, c'est l'usage du français comme langue commune. Mais ce n'est pas la seule, puisque l'histoire du Québec a laissé des traces dans la culture politique. On n'a qu'à penser à la tradition juridique, qui repose sur un code civil plutôt que sur la *common law*, à l'existence d'une société civile jouant un rôle particulier, et enfin à un gouvernement provincial qui occupe une place prépondérante, quasi nationale.

La citoyenneté est liée à deux fondements de la politique moderne : la nation et la démocratie. En ce sens, elle ne recouvre pas seulement la nationalité, mais aussi « la jouissance des droits civiques attachés à la nationalité¹⁸ ». Le citoyen est donc un « membre de la communauté politique (cité, État) jouissant d'un ensemble de droits et de devoirs, dont celui de participer directement, ou par des représentants (droit de vote), aux affaires publiques¹⁹ ». Ainsi, dans le cadre de la présente recherche, ce qui importe, c'est que le Québec soit un espace de participation citoyenne pour tous ceux qui en font partie, quelle que soit leur origine. C'est dans cette perspective que sera principalement étudié ce type de participation.

¹⁵ Gouvernement du Québec. COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC, *Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne*, Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001, p. 13.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Guy HERMET *et al.*, « Citoyenneté », *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (4^e édition), Paris, Armand Colin, 2000, p. 47.

¹⁹ Madeleine GRAVIS, *Lexique des sciences sociales*, 7^e édition, Paris, Dalloz, 2000, p. 63.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

1.2.3 Les formes de la participation citoyenne

La citoyenneté c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques. Le Conseil supérieur de l'éducation, dans son rapport de 1997-1998 sur l'éducation à la citoyenneté, propose une définition intéressante qui prend en considération différents aspects de la citoyenneté.

L'idée selon laquelle la citoyenneté se définit à la fois sous l'angle des droits civils, politiques et sociaux s'est imposée dans presque toutes les démocraties occidentales et est devenue la conception dominante de la citoyenneté, cela surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale. On en est venu à penser qu'une personne ne peut être membre à part entière de la société si elle ne peut bénéficier de la protection de la loi, être en mesure de participer à la société et d'exercer ses droits démocratiques, mais aussi voir ses besoins fondamentaux satisfaits²⁰.

Cette typologie de la citoyenneté (civique, sociale et politique) a été établie par le sociologue anglais Thomas W. Marshall²¹. Bien sûr, il ne s'agit pas de notions séparées, mais plutôt d'une construction historique de la citoyenneté elle-même. En Occident, la citoyenneté civile s'est développée au 18^e siècle avec les révolutions française et américaine ainsi que les déclarations des droits de l'homme qui les ont accompagnées. La citoyenneté politique s'est implantée au 19^e siècle avec l'établissement du suffrage universel et de la démocratie représentative; la citoyenneté sociale correspond à l'avènement de l'État-providence au 20^e siècle²².

Aujourd'hui, les trois formes se chevauchent et il est difficile de faire une distinction nette entre elles. Mais il s'agit toutefois de trois dimensions distinctes, qui aident à comprendre l'étendue du concept. La citoyenneté serait donc, pour employer une image, un terrain délimité par trois bornes de nature civique, politique et sociale respectivement. La borne civique correspond aux droits fondamentaux de l'individu, la borne politique délimite des institutions politiques et décisionnelles fonctionnant selon les principes démocratiques et la borne sociale correspond à l'assurance que chacun puisse vivre dans des conditions socioéconomiques décentes.

Mais la « citoyenneté » ne saurait se limiter à des droits. Elle se vit pleinement dans l'action. Il faut donc mettre l'accent sur la participation des citoyens. En effet, quelle serait la valeur de droits qui ne se matérialiseraient pas dans la réalité? La nature même de la démocratie, qui signifie « le pouvoir du peuple », demande une participation de la part des citoyens.

La participation citoyenne, c'est entrer sur ce terrain et prendre part au jeu. À ces trois dimensions de la citoyenneté (civique-sociale-politique) correspondent trois dimensions de la participation citoyenne : la délibération démocratique, la participation politique et la

²⁰ Gouvernement du Québec, CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Éduquer à la citoyenneté*, Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, 97-98, Québec, 1998, p. 14, <http://www.cse.gouv.qc.ca/pdfs/rapann98.pdf>, [page consultée le 15 septembre 2003].

²¹ Thomas Humphrey MARSHALL, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, 1950.

²² Jules DUCHASTEL, « De l'universel au particulier. De l'individu citoyen au citoyen incorporé », dans *Vivre la citoyenneté*, Montréal, Liber, 2000. p. 39-40.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

participation à la société civile. Ce sont ces dimensions qui sont présentées dans le schéma n°2.

Schéma n° 2 - Les formes de la participation citoyenne

ASPECTS DE LA CITOYENNETÉ	FORMES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE
Citoyenneté CIVIQUE	Participation DÉMOCRATIQUE
Citoyenneté POLITIQUE	Participation POLITIQUE
Citoyenneté SOCIALE	Participation à la SOCIÉTÉ CIVILE

Schéma : Conseil permanent de la jeunesse

LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Lorsqu'on parle de participation citoyenne, on se réfère d'abord à la dimension civique de la citoyenneté, notamment aux libertés de parole et d'association, à la liberté religieuse, à l'égalité devant la loi et au droit de propriété. Ces libertés, durement conquises au cours des siècles, sont aujourd'hui garanties par les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés.

Les droits civiques fondent la démocratie. C'est grâce à ces droits que tous les citoyens ont la liberté d'émettre leur opinion et de participer au débat public. La parole, le discours et le débat sont des activités démocratiques fondamentales. Il s'agit d'une forme de participation citoyenne que l'on désigne par l'expression « participation démocratique ».

Participer à une consultation, exprimer son opinion dans un média, lors d'une assemblée ou dans une salle de classe sont autant d'activités citoyennes. Signer une pétition et participer à une manifestation sont aussi de même catégorie. La participation citoyenne implique donc que l'on peut discuter, donner son opinion sur la vie politique ou manifester son opposition ou son appui à une cause, pour autant que cela ait lieu dans l'espace public.

Le concept d'espace public est donc essentiel à la participation citoyenne.

L'espace public moderne, pense Habermas, a été conçu comme une sphère de parole libre, détachée des impératifs de la nécessité, des impératifs sociaux. Le rationalisme des Lumières n'est-il pas d'ailleurs le prototype d'une parole qui se croit libérée des contraintes sociales pour arriver à concevoir la société comme le pur produit de l'action de la raison (jusqu'à éliminer par ailleurs l'homme à la source de cette raison?) [...] La citoyenneté, qu'elle soit ancienne ou moderne, n'est-elle pas ce projet éminemment politique d'une cité construite, sans contrainte, à partir de la seule parole libre de ses citoyens²³?

Cette forme de participation citoyenne est fort importante et repose sur la liberté d'expression et la liberté de la presse. Elle repose également sur la conscientisation, la

²³ Joseph-Yvon THÉRIAULT, « Présentation : La citoyenneté : entre normativité et factualité », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 2 (1999), p. 6.

<http://www.erudit.org/revue/socsoc/1999/v31/n2/index.html> [page consultée le 15 septembre 2003]

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

politisation des citoyens ainsi que sur leur capacité et leur volonté à débattre des enjeux sociaux, politiques et économiques. Le rôle de l'école dans le développement de la délibération démocratique est essentiel.

La participation démocratique est la base de toute participation citoyenne. Sans elle, il est impossible d'envisager une participation politique ou une participation à la société civile qui soit réellement démocratique.

LA PARTICIPATION POLITIQUE

Dans une démocratie comme la nôtre, la participation ne se limite heureusement pas à l'usage de la parole. Le droit de parler et de débattre est fondamental, mais pour parler de démocratie, il faut aussi que les citoyens puissent exercer le pouvoir, directement ou indirectement. La citoyenneté politique confère des droits politiques aux citoyens. Le droit de vote est le plus important d'entre eux, celui qui représente le mieux ce qu'est un système politique vraiment démocratique. En effet, le geste fondamental en démocratie est celui de voter. Le suffrage universel, par lequel les citoyens choisissent leurs représentants, est à la base de la légitimité du pouvoir politique.

Historiquement, la citoyenneté politique a été associée à l'avènement des démocraties représentatives et à la généralisation du droit de vote. Cette forme de citoyenneté repose donc sur les droits démocratiques, sur la citoyenneté politique. *Mais (...) la citoyenneté n'est pas qu'une forme procédurale, elle renvoie à une forme d'intégration politique, à l'existence d'un espace public organisé, un lieu institutionnel qui fut effectivement l'État-nation et qui permet la réalisation d'une vie politique riche, effective*²⁴.

Le vote n'est décidément pas le seul moyen pour un citoyen de participer aux décisions des différents paliers de gouvernement. La participation politique, c'est également le fait de s'associer à des autorités décisionnelles ou consultatives, d'intervenir dans une commission parlementaire, par exemple. Participer, c'est aussi s'impliquer dans des élections, non pas comme électeur, mais comme candidat! Vouloir devenir commissaire d'école, siéger à un conseil de quartier ou au conseil d'administration d'un organisme public sont autant de formes de participation politique, puisque cela signifie que l'on veut prendre part directement aux décisions qui seront prises par différentes instances publiques ou étatiques.

Tous ces exemples de participation ont un point en commun : ils sont liés au pouvoir politique de l'État, à celui d'une municipalité ou de toute autre structure politique et à ce qui l'entoure. Dans le cadre de cette recherche, ce sont ces formes de participation citoyenne en particulier qui seront désignées par l'appellation générale « participation politique ».

Le Conseil s'est intéressé de près à la participation politique dans une publication récente intitulée *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec*. Ce mémoire, présenté aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques de février 2003, proposait un grand nombre de mesures afin d'améliorer la participation des

²⁴ Joseph-Yvon THÉRIAULT, « La société postsalariale et le déficit politique » *L'incessante évolution des formes d'emploi et la redoutable stagnation des lois du travail*, 51^e Congrès des Relations industrielles de l'Université Laval, Québec, p. 135-136.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

jeunes à la vie démocratique, en plus de proposer, à plus long terme, une réforme complète des institutions²⁵.

LA PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ CIVILE

SOCIÉTÉ CIVILE : *ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international*²⁶.

La citoyenneté a aussi une dimension sociale qui réfère aux droits sociaux, comme le droit au travail, à l'éducation et à des conditions d'existence convenables. Ces droits sociaux ont grandement progressé avec l'avènement de l'État-providence, dans la seconde partie du 20^e siècle. Ils comprennent aussi le droit, pour chaque individu, d'être reconnu pour ses caractéristiques sociales comme le sexe, l'ethnie, la religion et le mode de vie. *La citoyenneté sociale n'implique pas uniquement la reconnaissance de tels espaces, mais aussi la possibilité par l'action politique de les maintenir, de les protéger, de les créer*²⁷.

C'est pourquoi la citoyenneté sociale est liée à la participation à la société civile. Cela signifie qu'on doit s'impliquer non pas dans les partis politiques ou les instances gouvernementales, mais plutôt dans des associations et des mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale.

L'idée de la société civile laisse transparaître les luttes syndicales et étudiantes et les mouvements populaires. Mais la participation à cette société peut aussi prendre d'autres formes : aider des enfants de la communauté dans leurs travaux scolaires, être bénévole dans un centre d'écoute pour personnes en détresse ou siéger au conseil d'administration d'un organisme communautaire d'aide au logement.

1.2.4 La participation citoyenne dans le cadre de cette recherche

La participation citoyenne, objet de cette recherche, est celle des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Celle qui sera plus particulièrement étudiée a cours dans les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise. La plupart de ces groupes, que nous décrivons dans la prochaine partie, n'appartiennent pas au système politique en tant que tel, mais bien à la société civile²⁸.

Ainsi, parmi les trois formes de participation décrites précédemment, c'est la participation à la société civile qui sera plus précisément ciblée. La participation démocratique et la participation politique soulèvent aussi notre intérêt, car la participation à la société civile est déterminée par l'existence des droits civiques et des institutions démocratiques.

²⁵ CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec*, Québec, 2003, 35 p.

http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/institutions_democratiques.pdf [page consultée le 2 mars 2004]

²⁶ *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française.

<http://www.granddictionnaire.com> [page consultée le 2 juin 2003]

²⁷ Joseph-Yvon THÉRIAULT, *Ibid*, p. 135-136.

²⁸ Sauf pour ce qui est des ailes jeunesse des partis politiques, ainsi que des organisations jeunesse rattachées à divers paliers de gouvernements, dont le Conseil permanent de la jeunesse.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

On entend par participation citoyenne, dans le cadre de cette recherche, le fait d'utiliser la participation démocratique pour œuvrer dans la société civile afin d'avoir une influence sur l'avenir collectif. C'est donc une participation qui émane de l'individu et qui vise la sphère politique, en passant par les organisations de la société civile.

1.3 Quels sont les principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise?

Les questions de recherche portent sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Mais elles s'intéressent plus précisément à leur participation au sein des principaux groupes de concertation de la jeunesse québécoise, groupes ralliant les jeunes Québécois qui ont le plus d'influence dans la sphère publique. Dans cette section, il sera question de ces lieux de participation.

La participation citoyenne peut se révéler sur les plans local, régional, national (québécois), fédéral voire international. La question des lieux de participation est donc d'abord celle du niveau auquel les citoyens participent. Nous retiendrons, pour les besoins de cette recherche, le plan national québécois.

En raison de la situation politique particulière du Québec, la question de la communauté politique, de l'espace public où s'exerce la citoyenneté pose problème. Cette question est particulièrement difficile pour les nouveaux arrivants qui acquièrent la citoyenneté canadienne, mais qui doivent composer avec un Québec qui se présente lui aussi comme un espace de citoyenneté.

1.3.1 Participer dans « l'espace civique jeunesse » québécois

Bien sûr, l'implication des jeunes dans la société civile — jeunes parmi lesquels se trouvent ceux issus de l'immigration et des minorités visibles — ne se limite pas aux organisations de la jeunesse québécoise. Il existe d'autres façons et d'autres lieux pour s'impliquer. Cependant, la participation au sein de ces organisations est importante et tiendra donc une grande place tout au long de ce rapport.

Les principales organisations de la jeunesse sont des interlocuteurs du gouvernement québécois, et que ce sont donc des lieux où les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles pourraient faire avancer leurs revendications, en particulier dans le cadre de la politique québécoise de la jeunesse et du plan d'action qui concrétise ses orientations²⁹. Ces organisations sont donc importantes non seulement parce que ce sont des lieux d'influence, mais aussi parce qu'elles offrent un tremplin à une implication future.

En effet, les organisations de la jeunesse québécoise jouent également un rôle de socialisation politique. Souvent, ceux qui sont passés par cette « école » vont poursuivre leur action dans des organisations de toutes sortes comme des groupes communautaires, des groupes de pression ou encore en politique³⁰. Ces futurs

²⁹ Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE, *La jeunesse au cœur du Québec. Politique québécoise de la jeunesse*. 2001, 67 p. <http://www.mce.gouv.qc.ca/publications/politique-jeune.pdf>

Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE, *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*, Québec, 47 p. <http://www.mce.gouv.qc.ca/publications/PlanActionJeunesse.pdf>

³⁰ Sur l'importance des expériences de participation en bas âge, voir Dietlind STOOLE et Marc HOOGHE. Preparing for the Learning School of Democracy. The Effects of Youth and Adolescent Involvement on Value Patterns and Participation in Adult Life. Paper prepared for the McGill University workshop on:

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

engagements risquent fort d'avoir un meilleur impact, en raison des connaissances acquises et du réseau social qui a pu y être bâti.

Les membres du Conseil ont pris la décision de mener cette recherche parce que les jeunes n'ont plus le bénéfice que confère le nombre, contrairement à leurs aînés, il y a trente ans. En 1976, 29,2 % des Québécois étaient âgés de 15 à 29 ans; en 2002, les jeunes du même âge ne représentent plus que 19,2 % de la population totale. Or, si l'on ne tient compte que des 15 ans et plus, la proportion de jeunes dans la population « adulte » est passée de 38,8 à 23,2 %. Depuis un quart de siècle, la part des jeunes dans la population « adulte » a presque diminué de moitié. Aujourd'hui, les jeunes Québécois de toutes origines n'ont pas le choix : ils doivent se parler!

1.3.2 Les organisations nationales de la jeunesse québécoise

Une grande majorité de Québécois s'identifient d'abord au Québec, particulièrement chez les jeunes, et le Conseil permanent de la jeunesse est un organisme consultatif du gouvernement québécois. C'est donc la raison pour laquelle, dans la recherche actuelle, nous nous intéressons principalement aux acteurs jeunesse qui sont en relation avec ce gouvernement.

Les organismes qui ont participé au Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000, ainsi que les membres du comité de suivi de la politique québécoise de la jeunesse, sont considérés à juste titre comme des interlocuteurs jeunesse par le gouvernement québécois. En plus de cette vingtaine d'organismes, on compte dix-neuf forums jeunesse régionaux qui constituent autant de lieux de concertation pour la jeunesse, mais dans les différentes régions plutôt que sur le plan national.

Identifié par le Conseil des relations interculturelles à la veille du Sommet comme « lobby jeunesse », ces organismes forment une partie importante de la « société civile des jeunes ». Le Conseil permanent de la jeunesse est toutefois bien conscient que les organismes qui ont participé au Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000 ne représentent pas tous les jeunes impliqués en tant que citoyens. Afin d'élargir quelque peu notre vision du sujet, la centaine d'organismes jeunesse nationaux inscrits dans le Répertoire³¹ du Conseil permanent de la jeunesse seront également inclus dans notre étude. Ces organisations seront désignées au cours de cette étude comme les « organisations nationales de la jeunesse québécoise ».

Bien sûr, beaucoup de jeunes s'impliquent localement, régionalement ou encore internationalement. Mettre ainsi l'accent sur ces « principaux lieux de concertation de la jeunesse québécoise » comporte le risque d'écarter bon nombre de mouvements ou regroupements informels, ou encore d'organisations et de groupes à vocation communautaire, locale, régionale, fédérale ou internationale. Ces autres lieux sont bien sûr tout aussi importants, et la participation citoyenne y est tout aussi forte, dynamique et valable.

Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents, Montreal June 20-21, 2002, p. 29-31. <http://www.youthconference.mcgill.ca/StolleHooghePaper.doc> [page consultée le 4 mars 2004]. Voir aussi: Frank JONES, « La participation communautaire : l'influence des expériences de jeunesse », *Tendances sociales canadiennes*, été 2000, p. 15-19.

³¹ <http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/repertoire.PDF> [page consultée le 2 juin 2003].

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Mais l'engagement sur le plan national québécois demeure très important, y compris pour la jeunesse. D'abord, c'est là que les décisions qui ont le plus d'impact sont prises, le gouvernement du Québec ayant de grandes responsabilités en matière de santé, d'éducation, de questions sociales et ethnoculturelles et de développement économique. Si les jeunes veulent avoir voix au chapitre et exercer une influence sur les politiques publiques en ces domaines, ils doivent nécessairement s'intéresser à l'action du gouvernement québécois. Si les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ne font pas partie du paysage politique jeune du Québec d'aujourd'hui, comment pourront-ils espérer s'insérer dans la vie politique du Québec de demain?

Chapitre 2 - La participation citoyenne, les jeunes et les Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles : revue des écrits

Les principaux concepts servant à formuler les questions de recherche ont été définis dans le chapitre précédent. Il s'agissait des « jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles », de la « participation citoyenne » et des « organisations nationales de la jeunesse québécoise ».

En raison des questions de recherche, une dernière notion doit être expliquée, soit celle d'« obstacles à la participation citoyenne ». Ces obstacles, ce sont bien sûr les facteurs qui limitent cette participation citoyenne. Or, ces obstacles ne peuvent être définis en eux-mêmes, mais dépendent des situations. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de la participation citoyenne des jeunes à travers le monde, des jeunes Québécois en particulier et des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Pour mettre en contexte la problématique soulevée par la question des obstacles à la participation citoyenne de cette catégorie de jeunes, il importe d'effectuer une recension des études récentes qui ont traité d'un ou de plusieurs aspects de cette question.

Dans ce chapitre, nous examinerons d'abord certaines études sur les déterminants et les obstacles à la participation citoyenne des jeunes. La dernière section sera réservée à la participation des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles.

2.1 Des jeunes qui participent moins?

On nous sert souvent la même rengaine : les jeunes ne sont pas intéressés à la politique, pas plus qu'à tout ce qui est étranger à leur univers immédiat. Pourtant, aucune étude sérieuse n'a démontré à ce jour que les jeunes sont plus individualistes que le reste de la population. Quant à leur intérêt pour la politique, la plupart des auteurs tempèrent le supposé problème du « désintérêt des jeunes pour la politique ».

Déjà, il y a plus de dix ans, la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis (Commission Lortie) publiait un volume sur les jeunes et la vie politique au Canada dans lequel on trouve une remise en perspective salutaire :

Ainsi, il faut garder en mémoire que la réalité de la participation, de l'intérêt pour la politique demeure presque toujours un phénomène minoritaire. Rudolf Rezsóhazy³², par exemple, rappelle avec justesse que la proportion effective des jeunes - au sens général - engagés dans l'action politique n'a jamais dépassé 10 %, même au moment des plus grandes effervescences sur les campus américains. La « politisation », le goût de s'engager demeure un phénomène minoritaire par rapport à l'ensemble d'une population - qu'elle soit jeune ou adulte - lorsque le contexte social ne traduit pas un état de crise³³.

³² R. REZSOHAZY, *Les jeunes : un profil social, politique et religieux*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1983.

³³ Raymond HUDON *et al.*, « L'intérêt des jeunes pour la politique: une question de mesure? Enquêtes auprès de jeunes de 16 à 24 ans » dans Kathy MEGYERY (sous la direction de), *Les jeunes et la vie politique au Canada. Engagement et participation*. Ottawa, Commission royale sur la réforme électorale et

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le même constat s'impose plus particulièrement pour le Québec :

À partir des données empiriques fortement convergentes, il ressort que la préoccupation des jeunes envers la politique n'a pas subi de modifications importantes au cours des 20 dernières années. Autant leur intérêt à son endroit que les connaissances à son sujet demeurent limités. Dans chacun des cas, pour la masse des jeunes comme pour l'élite, durant les années soixante tout comme durant les années quatre-vingt, la vie politique ne suscite qu'une préoccupation lointaine³⁴.

C'est aussi ce que relève l'Observatoire Jeunes et Société, qui fait remarquer qu'en 1989, 5 % des jeunes de 15 à 19 ans étaient intéressés et impliqués directement dans la politique, soit le même taux que dans le reste de la population³⁵.

2.1.1 Déclin de la participation politique : le vote

Cependant, les données sur le vote des jeunes sont plus alarmantes puisqu'elles traduisent, pour la plupart, un déclin de leur participation aux élections. Au palier fédéral, la chute du taux général s'expliquerait clairement par des causes générationnelles³⁶. On doit cependant noter que des compilations spéciales pour le Québec, réalisées par le CPJ, remettent en question une telle interprétation dans le cas de la province. En effet, selon les données de l'Étude électorale canadienne³⁷, seulement 56 % des jeunes de 18 à 34 ans désiraient se prévaloir de leur droit de vote aux élections fédérales de 2000, contre 74 % pour les Québécois du même âge³⁸.

Le politologue Henry Milner explique le fléchissement du vote par la baisse de la « *civic literacy* » ou compétence civique. Ainsi les jeunes voteraient moins parce qu'ils ne se sentent pas concernés par la politique et qu'ils n'en saisissent pas les enjeux³⁹. Cette explication, alarmante à bien des égards, implique cependant que la participation politique est une sphère séparée des autres formes de participation citoyenne.

De son côté, le politologue américain Richard Putnam prétend que la baisse du vote est associée à celle du capital social⁴⁰. Ainsi les jeunes voteraient moins parce qu'ils ont moins d'interactions avec leurs semblables qui pourraient les amener à s'intéresser à la

le financement des partis et Groupe Communication Canada, 1991. 138 p. (Volume 8 de la collection d'études) p. 49.

³⁴ Jean-H GUAY et Richard NADEAU, « Les attitudes des jeunes Québécois face à la politique, de 1969 à 1989 » dans HUDON et FOURNIER, tome 1, p. 243-244.

³⁵ Madeleine GAUTHIER, « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2000, p. 51.

³⁶ André BLAIS *et al.* *The evolving nature of non voting: Evidence from Canada*, 2001, 18 p. <http://www.fas.umontreal.ca/pol/ces-eeec/eeec.html>, p. 1.

³⁷ Il s'agit d'une étude commandée par Élections Canada lors de chaque scrutin fédéral et réalisée par un groupe interuniversitaire. Voir : <http://www.fas.umontreal.ca/pol/ces-eeec/eeec.html> [page consultée le 15 mars 2004].

³⁸ CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, « Les jeunes Québécois, les élections et la démocratie », *Le Rouage*, vol. 3, n°2 (septembre 2002), p. 4 <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/rouage-septembre.pdf>

³⁹ Henry Milner, *Civic Literacy How Informed Citizens Make Democracy Work*, University Press of New England, 2001. 293 p.

⁴⁰ Pour plus d'information sur le capital social, consulter: Maurice LÉVESQUE et Deena White, « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques- RIAC*, n° 41, printemps 1999. Voir aussi *ISUMA, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 2, n°1 (printemps 2001). http://www.isuma.net/v02n01/index_f.shtml [page consultée le 11 mars 2004].

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

chose publique. Putnam explique ce déclin du capital social non pas par une vision moraliste de la montée de l'individualisme, mais par une série de facteurs sociaux comme la hausse du nombre d'heures consacrées à des activités individuelles, dont l'écoute de la télévision, couplée à la baisse d'activités de type social ou communautaire, notamment l'appartenance à des ligues de quille, la participation à des pique-niques, mais surtout la participation à des associations de la société civile⁴¹.

On doit cependant noter que cette baisse de la participation à des associations est peut-être un phénomène essentiellement américain, puisque *les États-Unis étaient la société la plus participative en Occident et est à peu près la seule qui a enregistré une baisse marquée de l'activisme civique depuis les années 1970*⁴².

Ces différentes interprétations doivent donc être utilisées avec circonspection dans le cadre de la présente recherche, malgré leur intérêt certain. Premièrement, les données sont lacunaires en ce sens qu'elles ne prennent habituellement pas en considération le cas québécois. Or, celui-ci constitue assurément un espace civique et politique différent du reste du Canada, bien qu'il partage plusieurs caractéristiques propres au monde occidental. Deuxièmement, les théories de Milner sur la compétence civique et de Putnam sur le capital social visent la plupart du temps à expliquer la baisse des taux de participation aux élections, soit une forme bien particulière de participation citoyenne : la participation politique. Rappelons que les autres formes de participation que nous avons définies sont la délibération démocratique et la participation à la société civile.

Bien que la participation politique soit liée à la participation citoyenne en général, on ne peut déduire que l'un ne va pas sans l'autre. En d'autres termes, ce n'est pas parce que les jeunes votent moins qu'ils ne participent pas en tant que citoyens!

2.1.2 Une nouvelle génération politique?

Cette vision plutôt pessimiste de l'avenir, en vogue dans le monde académique anglo-saxon, est remise en question par les tenants d'une autre école de pensée, particulièrement présente au Québec. La théorie qu'ils proposent est celle des générations politiques⁴³, selon laquelle toute génération ne peut pas occuper l'avant-scène, ne peut pas être une génération dite « politique ».

Selon cette théorie, la génération du *babyboom* serait actuellement en phase de retrait politique et laisserait la place à une nouvelle génération politique, qui sera amenée à occuper l'espace libéré. Madeleine Gauthier, de l'Observatoire Jeunes et Société, croit déceler dans le mouvement jeunesse actuel les signes avant-coureurs de l'émergence d'une nouvelle génération politique au Québec. Toutefois, cette dernière aurait une conception toute autre de la politique, ce qui peut porter certains observateurs à la qualifier d'apolitique, alors qu'elle aurait plutôt une autre conception de la politique et de la participation citoyenne.

⁴¹ Robert PUTNAM, « Mesures et conséquences du capital social », *ISUMA. Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol.2, n°1 (printemps 2001), p. 47-58. http://www.isuma.net/v02n01/putnam/putnam_f.pdf [page consultée le 11 mars 2004]. Voir aussi: Robert D. PUTNAM. *Bowling alone : the collapse and revival of American community*. New York ; Toronto, Touchstone, 2000. 541 p.

⁴² Eric M. USLANER, *Voluntary Organization Membership in Canada and the United States*, document présenté lors de la rencontre biannuelle de l'Association des Études canadiennes aux États-Unis, Minneapolis, 1997, p. 2. (notre traduction)

⁴³ Vincent LEMIEUX, « L'État et les jeunes », dans *Une société des jeunes*, sous la direction de Fernand DUMONT, Québec, IQRC, 1986, p. 325-335.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Faut-il interpréter ce que les sondeurs appellent une « désaffection » comme un rejet du politique et de la chose publique ou, plutôt, comme une critique des institutions en place? (...) Leur désintérêt n'est-il pas plutôt un appel au changement afin que les structures dans lesquelles ils s'insèrent soient plus conformes aux besoins de notre temps⁴⁴?

2.1.3 De nouvelles formes de participation

Il est vrai que l'on voit poindre depuis quelques années de nouvelles formes d'implication, souvent axées sur la portée sociale de comportements individuels. On peut notamment penser au commerce équitable, à la promotion d'habitudes de consommation socialement et écologiquement responsables, à l'investissement éthique ou encore à la responsabilité sociale des entreprises⁴⁵.

Une autre nouveauté a été principalement engendrée par deux phénomènes récents : la globalisation et l'apparition des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications, dont Internet. Ces nouveautés ont engendré des mouvements de mobilisation importants mais limités dans le temps et souvent reliés à des causes ponctuelles⁴⁶.

Mais par la même occasion, les jeunes Québécois s'intéressent aussi, et de plus en plus, aux enjeux locaux et régionaux, comme en témoigne la préoccupation grandissante des jeunes pour leur retour en région, la constitution récente d'un réseau local de carrefours jeunesse emploi, et la mise sur pied de forums jeunesse régionaux, dotés de fonds d'investissements jeunesse. Ainsi, les nouvelles formes de participation de la jeunesse possèdent trois caractéristiques principales : l'intérêt pour les causes locales et régionales, l'intérêt pour les enjeux à l'échelle de la planète et l'individualisation de l'engagement politique proprement dit. Ce diagnostic, posé par Madeleine Gauthier et Pierre-Luc Gravel de l'Observatoire Jeunes et Société, porte ces derniers à s'interroger sur l'une des conséquences possibles de cette situation.

Les expressions du militantisme sont-elles si diversifiées qu'elles donneraient lieu à des positions antagonistes quant aux orientations sociales, économiques et culturelles de la société⁴⁷?

Les nouvelles formes de participation sont certainement amenées à se développer, mais elles ne sauraient à elles seules répondre aux besoins des citoyens de se mobiliser de façon plus structurée et plus durable, à un niveau plus politique. On constate que les théories et les perceptions de la réalité ne manquent pas en matière de participation citoyenne. Cependant, qu'en est-il des déterminants de la participation dans les organisations de la société civile, sujet qui nous intéresse plus particulièrement?

⁴⁴ Madeleine GAUTHIER (avec la collaboration de Lucie PICHÉ), « Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir », *L'Action nationale*, vol. 91, n°7, septembre 2001, p. 82.

⁴⁵ Cette question a notamment été abordée dans un atelier sur l'engagement des jeunes, lors du colloque annuel 2002 de Force jeunesse. FORCE JEUNESSE, « Atelier B : engagement des jeunes, Pierre Noreau, professeur en droit à l'U. de M. et Laure Waridel, cofondatrice d'Équiterre » *Actes du colloque La relève en action pour une société durable*. (Colloque de Force jeunesse, 23 mars 2002), p. 30-42.

⁴⁶ Voir notamment Anne QUIÉNART et Julie JACQUES, *Apolitiques les jeunes femmes?* Montréal, UQÀM-Relais-femmes, 2002, ainsi que les Actes du Colloque annuel 2002 de Force jeunesse.

⁴⁷ Madeleine GAUTHIER et Pierre-Luc GRAVEL, « Une génération apathique? », *Les cahiers du 27 juin*, vol.1, n° 1 (février 2003), p. 37.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

2.2 Les déterminants de la participation à la société civile

Les études traitant de participation politique sont fort nombreuses, et elles se concentrent souvent sur l'exercice du vote, les attitudes politiques et les connaissances politiques. Toutefois, elles ne fournissent pas les données les plus intéressantes relativement à la participation dans la société civile. C'est l'enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) de Statistique Canada qui nous éclaire le mieux à ce sujet. Cette étude s'intéresse à la participation au sein d'organisations communautaires, qui ne regroupent pas toutes les organisations de la société civile, mais qui en constituent néanmoins une partie importante.

L'ENDBP constate d'abord qu'il existe un noyau dur de participants aux organisations communautaires. Ce sont habituellement les mêmes personnes qui fournissent la majeure partie des heures de bénévolat et qui versent des dons de charité. *Ce noyau, qui englobe le quart de la population adulte au Canada, représente en moyenne les trois quarts de toutes les activités de don, de bénévolat et de participation communautaire*⁴⁸.

Toutefois, l'étude révèle une particularité de la société civile québécoise où participation et dons de charité ne vont pas de pair et où un plus petit nombre de personnes se rassemblent au sein des organismes. Cependant, ce noyau plus restreint de personnes fournit un effort relativement plus intense que dans le reste du Canada. Les auteurs ont calculé que 15,6 % des Québécois représentent 57,5 % de la participation civique, alors que dans le reste du Canada, 20,4 % des citoyens sont responsables de 63,2 % de la participation⁴⁹.

Les auteurs de cette étude ont aussi croisé l'appartenance au « noyau civique » avec une foule d'autres facteurs. Parmi ceux-ci, les plus déterminants sont l'âge, les facteurs religieux, les expériences de jeunesse, le statut professionnel (col blanc), la scolarité, et finalement, en 8^e place, les revenus du ménage. Mais dans le cas plus particulier de la participation aux organismes, le revenu et la scolarité des participants aux organismes sont les variables les plus importantes, comme le montre le tableau suivant. Il faut noter que la participation ne signifie pas une implication active, mais simplement l'appartenance à un organisme. Néanmoins, l'appartenance à un organisme offre au moins une occasion de participation.

Tableau n°1 : Participation à des organismes selon la scolarité et le revenu, Canada, 2000

Revenu du ménage	Taux de participation(%)	Niveau de scolarité	Taux de participation (%)
Moins de 20 000 \$	33	Sans diplôme	40
20 000-39 999 \$	43	Secondaire	48
40 000-59 999 \$	54	Post-secondaire (partiel)	51
60 000-79 999 \$	57	Post-secondaire	53
80 000-99 999 \$	62	Universitaire	67
100 000 \$ et plus	63		

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, 2000⁵⁰

⁴⁸ Paul B. REED et L. Kevin SELBEE, *Modèles de participation des citoyens et noyau communautaire au Canada*, Statistique Canada (N° 75F0048MIF–N° 3 au catalogue), 2000, p. 1-2.

⁴⁹ Paul B. REED et L. Kevin SELBEE, *Ibid.*, p. 7, 10 et 16

⁵⁰ Tableau tiré de : STATISTIQUE CANADA. « Chapitre 3 : participation communautaire », *Canadiens engagés, Canadiens dévoués*, (n° 71-542-XIF au catalogue), p. 57.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

LES OBSTACLES SOCIOÉCONOMIQUES À L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Le Conseil permanent de la jeunesse a largement traité des facteurs limitant la participation pleine et entière des jeunes à la société, que ce soit de façon globale, à la veille du Sommet du Québec et de la jeunesse⁵¹ ou dans de nombreux avis, mémoires et recherches traitant des conditions d'emploi, de l'éducation, des conditions économiques ou des problèmes sociaux⁵².

En matière de participation citoyenne, ces problèmes sont non seulement des entraves à la détention d'une citoyenneté pleine et entière, mais des obstacles qu'il faut lever pour que les jeunes puissent participer pleinement à la société.

La citoyenneté est un concept théorique qui ne doit pas masquer les inégalités économiques. Trop de personnes ne sont pas des citoyens à part entière; elles sont exclues et ne participent pas en tant que citoyens simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens de le faire. Le concept de citoyenneté implique que tous bénéficient d'un même pouvoir alors que la réalité est tout autre, que certains citoyens sont beaucoup plus influents que d'autres. À quoi servent ces droits si les citoyens ne peuvent pas les exercer en raison de leur situation?

Les jeunes en général se trouvent dans une situation économique plus difficile que le reste de la population. Ainsi, le taux de faible revenu des jeunes de moins de 25 ans vivant seuls était de 38 % en 2000. Même si ce taux a diminué de façon remarquable par rapport à 1997 – alors qu'il se situait à 50 % - il demeure encore près de deux fois plus élevé que dans la population en général qui enregistre 22 %⁵³.

Le chômage des jeunes est encore aujourd'hui nettement supérieur à la moyenne. En 2002, il était à 13,5 % chez les 15 à 24 ans, comparativement à 7,5 % chez les 25 à 54 ans⁵⁴. La relation négative entre le chômage et la participation citoyenne est souvent évoquée, mais rarement établie de façon scientifique. Une étude internationale (Écosse et Scandinavie) auprès de 7 837 jeunes chômeurs, qui a relevé une forte relation entre le fait d'être chômeur et le désintérêt pour la politique, est particulièrement intéressante à ce sujet. Cette étude conclut :

Les jeunes sans emploi ont moins d'intérêt envers la politique. Ce résultat s'applique tant à l'intérieur de l'échantillon de notre enquête que lorsqu'on compare les jeunes chômeurs et les autres, dans un sondage auprès de la population en général⁵⁵.

⁵¹ Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, 1999. http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/99_02.PDF

⁵² Voir par exemple : *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!* (2001) http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/01_03.pdf;
Le suicide chez les jeunes : S.O.S. Jeunes en détresse! (1997) http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/A97_Suicide.pdf
et le Mémoire à la Commission d'étude sur la santé et les services sociaux (Commission Clair) *Un Québec qui se fout de sa jeunesse?* (2000) http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/00_04.pdf

⁵³ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/mfrseriesai.htm
[Page consultée le 12 février 2004]

⁵⁴ http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/taux_chomage_b.htm
[Page consultée le 12 février 2004]

⁵⁵ Jan CARLE, « Political activity in the context of youth unemployment. Experiences from young people in six Northern European countries » *YOUNG*, vol. 8, n° 4 (2000), p. 21. http://www.alli.fi/nyri/young/2000-4/2000_4_Carle.htm (Page consultée le 23 février 2004.)

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Et lorsque les jeunes occupent un emploi, celui-ci est un emploi atypique⁵⁶, souvent précaire, dans une proportion frôlant les 50 %⁵⁷.

Or, il semblerait bien que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles rencontrent des obstacles supplémentaires à tous ces égards⁵⁸. Sur la voie de l'acquisition d'une pleine citoyenneté, ils doivent surmonter des difficultés supplémentaires, notamment pour l'insertion en emploi.

2.3 La participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

Dans la *Revue des études ethniques au Québec* de 1997, Denise Helly constate que, malgré l'intérêt soulevé par cette question, il existe peu d'études sur la participation politique des immigrants et des personnes issues de l'immigration au Québec⁵⁹. On peut tout au plus trouver quelques données sur le vote des communautés ethnoculturelles ou allophones. Dans le cas particulier des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, l'état de la recherche n'était bien sûr pas plus avancé.

2.3.1 Les Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Une étude récente de Statistique Canada traite de la participation dans des organisations de la société civile :

La participation au sein de groupes ou d'organisations était moins fréquente chez les personnes de la première génération [d'immigrants] que chez les personnes de la deuxième et de la troisième génération ou plus, mais elle augmentait selon le temps vécu au Canada. La même situation se produisait chez tous les groupes d'âge⁶⁰.

De plus, selon la même étude, les immigrants de première génération sont plus nombreux dans des organisations ethniques ou d'immigrants que ceux de deuxième génération ou plus. En parallèle, la date d'arrivée au pays influe directement sur le taux de participation aux élections, 53 % de la première génération arrivée après 1991 ayant voté aux élections fédérales comparativement à 92 % des personnes arrivées avant 1961⁶¹.

Tant sur le plan du vote que sur celui de l'engagement dans des associations, la participation citoyenne des immigrants récents est donc inférieure à celle des immigrants de deuxième génération et plus.

⁵⁶ Soit un emploi à temps partiel, temporaire, ou du travail autonome.

⁵⁷ CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!* Québec, 2001, p.23.

⁵⁸ Claire BENJAMIN, « La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise » *Portrait social du Québec*, (chapitre 25), Québec, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001, p. 575-611. (P. 596).

⁵⁹ Denise HELLY, *Revue des études ethniques au Québec (1977-1996)*, Métropolis, Montréal, 1997. p. 180. http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Helly_final.pdf (Page consultée le 4 février 2004.)

⁶⁰ STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la diversité ethnique: portrait d'une société multiculturelle*, n° 89-593-XIF au catalogue, Ottawa, septembre 2003. p.14.

<http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/pdf/89-593-XIF03001.pdf> [Page consultée le 4 février 2004].

⁶¹ *Ibid.* p. 15-17.

2.3.2 Les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

On note au Québec quelques études récentes sur la participation des jeunes immigrants et les jeunes des minorités visibles. On peut citer les travaux de Myriam Simard de l'Observatoire Jeunes et Société de l'Institut national de recherche scientifique de l'Université du Québec. Cette chercheuse s'est plus particulièrement intéressée à la participation globale des jeunes immigrants en région. Elle conclut à un grand intérêt de ces jeunes — qui conservent des liens avec la famille établie à l'étranger — pour les causes internationales, intérêt fondé sur leurs expériences de vie⁶². Une bibliographie sur la participation des jeunes immigrés a également été publiée dans le cadre des mêmes travaux. L'auteure n'a pas relevé d'études portant spécifiquement sur la participation de ces jeunes dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise ni d'études similaires dans d'autres pays de langue française ou anglaise⁶³.

L'étude de l'Observatoire Jeunes et Société portait sur les jeunes en région. Cette problématique est intéressante, mais ne concerne pas la grande majorité des jeunes immigrants et des minorités visibles qui habitent en très grande majorité dans la région métropolitaine de Montréal. Bien sûr, il existe de nombreuses études sur les immigrants, les communautés ethnoculturelles et les minorités visibles de la métropole. Certaines traitent de la participation sociale et politique, d'autres visent les jeunes, mais bien peu traitent des deux à la fois. Nous en avons relevé quatre.

Denise Helly a mené une enquête sur la participation sociale de jeunes immigrés montréalais en 1997. Selon cette étude, ce sont surtout les conditions de vie objectives qui expliquent la non-participation des jeunes. Par ailleurs, les facteurs qui influent sur le type de participation ont trait aux perceptions plutôt qu'aux conditions matérielles. Ainsi, les jeunes interviewés ont dit vouloir s'impliquer ou non dans un type d'organisation plutôt qu'un autre pour des raisons d'appartenance et d'exclusion⁶⁴.

Par la suite, le Conseil des relations interculturelles a publié un avis — dont on a fait mention en introduction — sur la participation des jeunes des groupes ethnoculturels dans le contexte du Sommet du Québec et de la jeunesse. Cet avis, à l'origine de la présente recherche, est la seule publication récente qui a abordé directement la question des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans une perspective de participation aux organisations nationales de la jeunesse québécoise.

...les jeunes Québécois se sont dotés, au cours des 15 dernières années, de toutes sortes de structures : un secrétariat, un conseil permanent, des comités de tous acabit. Aujourd'hui ces structures fonctionnent sur un mode de «lobbying», émettant des avis, rédigeant des mémoires, participant à des

⁶² Myriam SIMARD, «Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec : un bricolage inédit? », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n°1 (2003), p. 57-97.

⁶³ Myriam SIMARD et Jean-Luc BÉDARD (avec la collaboration de Caroline Patenaude), *Participation globale des jeunes d'origine immigrée : Bibliographie annotée et portrait de la littérature*, INRS, 2003, 105 pages.

⁶⁴ Denise HELLY, *Participation sociale de jeunes immigrés. Montréal. Rapport final*, document de travail remis à la Direction des Études et de la Recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, INRS-Culture et société, juin 1997, p.102.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

commissions parlementaires. Le problème, c'est que ce «lobby» tient rarement compte des réalités plurielles de notre société.⁶⁵

Le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC) a mené une recherche sur l'incorporation citoyenne des jeunes de 18 à 24 ans, de deuxième génération issus de l'immigration haïtienne et jamaïcaine. Les auteurs ont analysé non pas les pratiques de citoyenneté, mais plutôt l'intégration à l'espace civique commun, québécois et canadien. Ils ont ainsi examiné l'expérience de l'école, l'insertion par le travail, les relations communautaires et interculturelles, les liens transnationaux et finalement, l'identité et la citoyenneté. Dans la conclusion, les auteurs font le constat suivant :

Ces jeunes adultes ont soif d'intégration, mais ils rencontrent beaucoup d'obstacles, que ces derniers soient objectifs ou qu'ils soient subjectifs et intériorisés. Ils vivent une situation de minoritaires issus de l'immigration, sans avoir, à proprement parler, connu l'expérience de l'immigration⁶⁶.

Un mémoire de maîtrise récent traite plus particulièrement des jeunes leaders haïtiens. L'échantillon étudié était composé de jeunes qui participent en tant que citoyens. Ces derniers étaient bien intégrés socialement, mais on a relevé une lacune importante sur le plan de leur participation citoyenne. L'auteure du mémoire a avancé trois facteurs explicatifs de ce phénomène. Le premier concerne l'incorporation économique difficile des jeunes de la communauté haïtienne. Le deuxième est l'écart entre les jeunes de deuxième génération et la génération de leurs parents, fort présente dans les associations de la communauté. Le troisième concerne *le degré d'ouverture de la société d'accueil envers les minorités visibles [qui] est un enjeu de poids. Les diverses expériences de discrimination vécues par les jeunes d'origine haïtienne ne favorisent en aucun cas leur participation sociale⁶⁷.*

⁶⁵ Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES, *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise*, Avis, 1999, p. 15.

⁶⁶ Micheline LABELLE, Daniel SALÉE et Yolande FRENETTE, *Incorporation citoyenne et/ou exclusion?*, CRIEC et FCRR, 2001, p. 146.

⁶⁷ Mélanie BÉNARD, *Le discours des jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, 2003, p. 154.



Chapitre 3 : Portrait des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le présent chapitre trace un portrait statistique des jeunes Québécois de 15 à 29 ans issus de l'immigration ou qui font partie de minorités visibles, à partir des données du recensement 2001 de Statistique Canada. On doit se rappeler que le groupe appelé « jeunes issus de l'immigration » est formé des immigrants de première génération et de ceux de deuxième génération dont au moins un des parents a immigré au Canada. Le chapitre dévoile également les résultats d'une enquête exploratoire menée par le Conseil permanent de la jeunesse sur la place de ces jeunes dans les instances des organisations nationales de la jeunesse québécoise.

La première partie du portrait expose les caractéristiques démographiques des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, tandis que la deuxième traite de leur situation sur le marché du travail. Dans la troisième partie, il sera question de leur connaissance du français et de l'anglais tandis que la quatrième et dernière partie sera consacrée aux résultats de l'enquête sur la participation de ces jeunes au sein des instances des organisations nationales de la jeunesse québécoise.

La présente recherche s'intéresse aux jeunes de 18 à 29 ans, puisque le début de cette période marque l'avènement de l'âge de la majorité. Cependant, les données du recensement de Statistique Canada qui sont présentées dans ce chapitre ne sont disponibles que pour les jeunes de 15 à 29 ans, et parfois même pour ceux de 15 à 24 ans. C'est pourquoi les 15 à 18 ans sont inclus dans la partie quantitative de la recherche — qui présente des données du recensement — alors qu'ils sont exclus de l'enquête présentée à la fin du chapitre de même que de la partie qualitative — qui présente le témoignage des jeunes rencontrés.

3.1 Les caractéristiques démographiques des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

Le recensement 2001 de Statistique Canada a dénombré 1 390 825 jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans, ce qui représente 19,5 % de la population totale du Québec.

Le tableau 2 divise les jeunes selon le statut d'immigration, c'est-à-dire le fait de former le groupe de première (immigrants) ou de deuxième génération, ou encore de troisième génération ou plus. Il fournit le nombre de jeunes dans chacune de ces catégories ainsi que le pourcentage qu'ils représentent par rapport à la population totale des jeunes Québécois de 15 à 29 ans.

Tableau n°2 - Population des jeunes Québécois selon le statut d'immigration, 2001

Statut d'immigration des jeunes de 15 à 29 ans	Population	% des 15 à 29 ans
Jeunes issus de l'immigration	250 020	18,0 %
Jeunes immigrants (première génération)	108 762	7,8 %
Jeunes de deuxième génération	141 258	10,2 %
Jeunes de troisième génération ou plus	1 140 805	82,0 %
Total des jeunes Québécois de 15 à 29 ans	1 390 825	100 %

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles et Conseil permanent de la jeunesse.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

On compte 250 020 jeunes issus de l'immigration, ce qui représente 18,0 % des jeunes Québécois. De ce groupe, 108 762 sont des immigrants et 141 258 sont de deuxième génération. Les jeunes de troisième génération ou plus totalisent quant à eux 1 140 805 personnes.

Un grand nombre de jeunes Québécois issus de l'immigration font partie de minorités visibles⁶⁸. Parmi l'ensemble des jeunes Québécois se retrouvent des jeunes de différentes origines. On peut classer celles-ci selon un critère de nature historique, c'est-à-dire selon l'ordre d'arrivée sur le territoire québécois. Au tableau 3 figure le nombre de jeunes selon leur statut d'immigration, mais également selon leurs origines, autochtones, européennes, ou de minorités visibles⁶⁹.

Tableau n°3 - Population des jeunes selon le statut d'immigration et les origines (autochtones, européennes et de minorités visibles) Québec, 2001

Statut d'immigration des jeunes de 15 à 29 ans	Origines autochtones	Origines européennes	Origines des minorités visibles
Jeunes immigrants (première génération)	0	36 077	72 685
Jeunes de deuxième génération	0	104 040	37 218
Jeunes de troisième génération ou plus	18 400	1 119 908	2 497
Total des jeunes Québécois de 15 à 29 ans	18 400	1 260 025	112 400

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).
Compilation: Conseil des relations interculturelles et Conseil permanent de la jeunesse.

Parmi les jeunes Québécois immigrants, ceux des minorités visibles sont deux fois plus nombreux que ceux d'origine européenne. Par contre, si l'on considère la deuxième génération, ceux d'origine européenne sont presque trois fois plus nombreux que ceux des minorités visibles. Enfin, si l'on remonte à la troisième génération ou plus, plus de 98 % sont d'origine européenne, que ce soit d'origine ancienne française ou britannique, ou encore d'origine plus récente (d'Europe méridionale ou orientale, par exemple).

En raison du nombre élevé de jeunes immigrants appartenant à des minorités visibles, on estime que leur proportion parmi les Québécois de deuxième génération et plus sera sensiblement plus marquée au cours des prochaines années et décennies.

⁶⁸ Pour la définition des minorités visibles, voir la note 11 du présent document.

⁶⁹ Ces catégories reposent sur les données du Recensement de 2001, c'est-à-dire les réponses des Canadiens sur leur appartenance à une minorité visible et sur leur origine autochtone. Ceux qui répondent par la négative à ces deux questions sont des « Blancs », expression à laquelle sera préférée « d'origine européenne », par souci de cohérence avec « origine autochtone » et « origine des minorités visibles ».

REMIKER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le schéma n° 3 illustre les données contenues dans le tableau 3, en ajoutant le pourcentage des jeunes selon chacune des catégories et en utilisant comme cadre de référence le schéma n°1 du chapitre premier, qui présentait l'ensemble des jeunes Québécois selon leur origine (autochtone, européenne et minorités visibles) ainsi que leur statut d'immigration.

Schéma n° 3 - Population et pourcentage des jeunes Québécois de 15 à 29 ans selon l'origine et le statut d'immigration, 2001

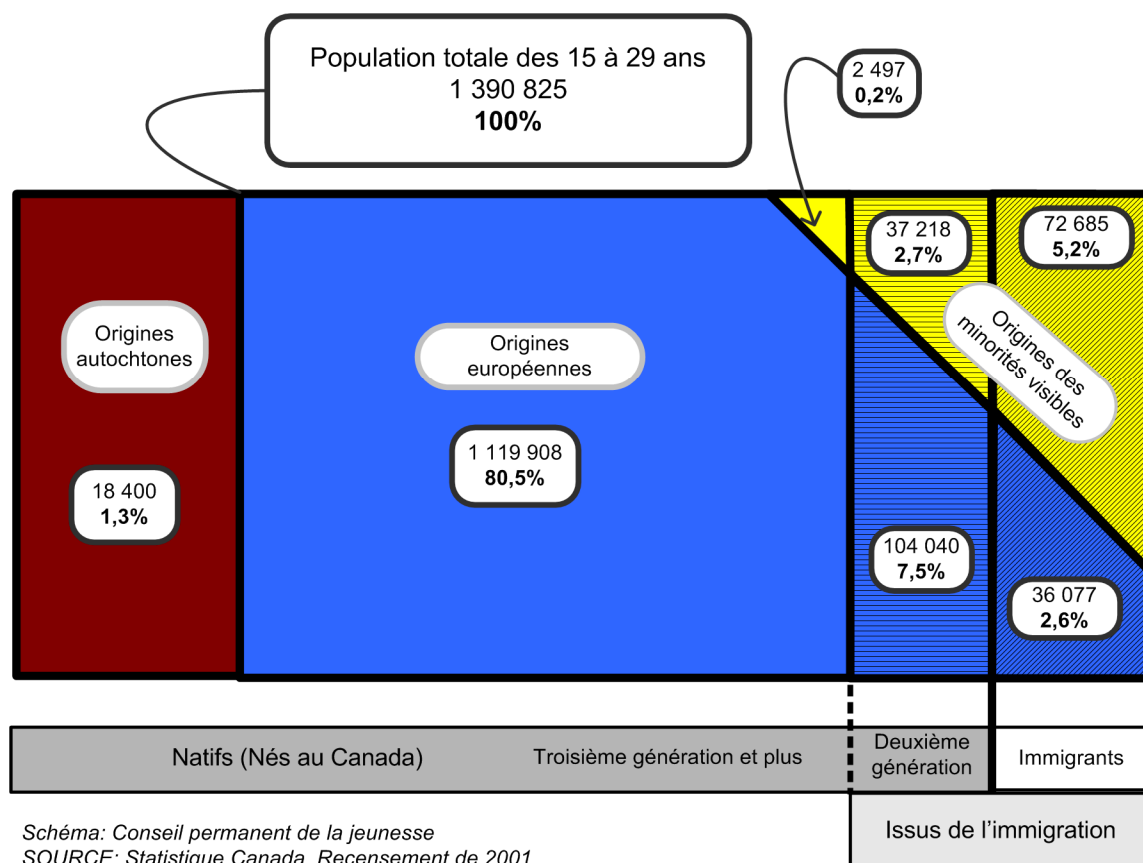


Schéma: Conseil permanent de la jeunesse
SOURCE: Statistique Canada, Recensement de 2001

3.1.1 La répartition des jeunes issus de l'immigration selon l'âge

Le tableau 4 indique le nombre total de jeunes issus de l'immigration (immigrants et jeunes de deuxième génération) selon trois sous-groupes d'âge (15 à 19 ans; 20 à 24 ans; 25 à 29 ans).

Tableau n°4 - Répartition des jeunes issus de l'immigration selon l'âge et le statut d'immigration, Québec, 2001

Statut d'immigration	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	Total des 15 à 29 ans
Issus de l'immigration	78 380	83 715	87 925	250 020
Immigrants	29 125	34 225	45 410	108 760
2 ^e génération	49 255	49 490	42 510	141 260

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).
Compilation : Conseil des relations interculturelles et Conseil permanent de la jeunesse.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

On note que les jeunes de deuxième génération sont en plus grand nombre chez les jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans que chez les jeunes immigrants. Si l'on additionne les deux sous-groupes, on arrive à près de 100 000 jeunes de deuxième génération, mais à moins de 65 000 immigrants. Chez les 25 à 29 ans, la situation est différente : les immigrants sont légèrement plus nombreux que les jeunes de deuxième génération.

3.1.2 Les jeunes immigrants

Cette section s'intéresse plus particulièrement aux 63 360 jeunes Québécois de 15 à 24 ans qui sont nés à l'extérieur du Canada⁷⁰. La provenance des jeunes immigrants est très diversifiée, comme le démontre le tableau 5.

Tableau n°5 - Provenance des jeunes immigrants de 15 à 24 ans, Québec, 2001

Continent de provenance	Jeunes de 15 à 24 ans	%	Total Immigrants	%
Asie	24 215	38,2 %	190 420	26,9 %
Asie occidentale et centrale, Moyen-Orient	9 810	15,5 %	67 030	9,5 %
Asie orientale	3 785	6,0 %	36 555	5,2 %
Asie du Sud-Est	5 895	9,3 %	50 965	7,2 %
Asie méridionale	4 720	7,5 %	35 870	5,1 %
Amériques	18 305	28,9 %	148 895	21,1 %
États-Unis	2 130	3,4 %	25 255	3,6 %
Amérique centrale et Amérique du Sud	8 405	13,3 %	53 750	7,6 %
Caraïbes et Bermudes	7 770	12,3 %	69 890	9,9 %
Europe	13 115	20,7 %	284 740	40,3 %
Royaume-Uni	615	1,0 %	17 585	2,5 %
Autre Europe septentrionale et occidentale	4 555	7,2 %	83 625	11,8 %
Europe orientale	4 950	7,8 %	54 550	7,7 %
Europe méridionale	2 990	4,7 %	128 985	18,2 %
Afrique	7 645	12,1 %	81 260	11,5 %
Océanie et autres	80	0,1 %	1 640	0,2 %
Population des immigrants	63 350	100 %	706 965	100 %

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

En 2001, 24 215 jeunes Québécois étaient originaires d'Asie. Ce continent de naissance des jeunes Québécois immigrants figure en tête de liste avec 38,2 % de personnes. Il faut cependant noter qu'on entend par Asie non seulement l'Extrême-Orient, mais le continent au complet, soit de la Turquie au Japon et incluant notamment le Moyen-Orient. Les Amériques sont en deuxième place avec plus de 18 000 jeunes immigrants, dont près de la moitié viennent des Caraïbes (Haïti, Jamaïque, etc.). L'Europe doit se contenter de la troisième place chez les jeunes de 15 à 24 ans. Malgré tout, 13 115 jeunes immigrants sont d'origine européenne, soit 20,7 %. L'Afrique suit, avec 12,1 % tandis que l'Océanie complète le tableau avec seulement 80 jeunes.

Parmi l'ensemble des immigrants de tous âges établis au Québec, l'Europe est la première région d'origine, avec 40,3 % du total, tel qu'illustré au tableau 4. La situation est bien différente pour les jeunes immigrants, dont un plus grand nombre provient des

⁷⁰ Les données sur les 15 à 29 ans n'étant pas disponibles dans ces compilations du Recensement 2001 de Statistique Canada, les données sur les 15 à 24 ans ont été utilisées.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Amériques et de l'Asie. En conséquence, on compte plus de jeunes immigrants qui appartiennent à des minorités visibles que leurs homologues plus âgés.

OÙ VIVENT LES JEUNES IMMIGRANTS?

Parmi les 63 350 jeunes Québécois immigrants de 15 à 24 ans, 55 935 habitent dans l'agglomération montréalaise, ce qui représente 88,3 %. En comparaison, 443 075 des 945 615 jeunes Québécois du même âge, toutes origines confondues, habitent dans la région montréalaise, soit 46,8 %⁷¹.

3.1.3 Les jeunes des minorités visibles

D'après le tableau 3, 112 400 jeunes Québécois de 15 à 29 ans appartiennent à des minorités visibles. De ce groupe, seulement 2 497 sont de troisième génération ou plus⁷². Les 109 903 autres jeunes de minorités visibles sont issus de l'immigration. Ils représentent 44,7 % de l'ensemble des 250 020 jeunes Québécois issus de l'immigration. Le tableau 6 regroupe les jeunes de minorités visibles selon l'âge (15 à 19 ans; 20 à 24 ans; 25 à 29 ans) et le statut, soit immigrant (première génération) ou non-immigrant (2^e génération ou plus).

Tableau n°6 - Jeunes de minorités visibles âgés de 15 à 29 ans, selon le groupe d'âge et le statut d'immigration, Québec, 2001

Groupe d'âge	Total minorités visibles	Immigrants	Non-immigrants
Total 15 à 19 ans	36 955	19 405	17 550
Total 20 à 24 ans	37 885	23 590	14 295
Total 25 à 29 ans	37 555	29 685	7 870
Total 15 à 29 ans	112 400	72 680	39 715

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

Comme dans le cas de l'ensemble des jeunes issus de l'immigration, la proportion d'immigrants augmente avec l'âge des jeunes des minorités visibles. Toutefois, même parmi les 15 à 19 ans, ceux qui ont immigré sont plus nombreux que ceux qui sont nés au Canada. L'écart entre le nombre de jeunes immigrants et non-immigrants se creuse considérablement, passant d'environ 2 000 chez les 15 à 19 ans à plus de 20 000 chez les 25 à 29 ans. Cet écart s'explique non seulement par le nombre plus élevé d'immigrants dans ce dernier groupe, mais également par un nombre beaucoup plus réduit de jeunes des minorités visibles nés au Canada.

RÉPARTITION DES JEUNES QUÉBÉCOIS DE 15 À 24 ANS SELON DIFFÉRENTS GROUPES DE MINORITÉS VISIBLES

Les six principaux groupes de minorités visibles recensés chez les jeunes Québécois sont les Noirs, qui représentent à eux seuls plus du tiers des jeunes de minorités visibles, suivis des Arabes, des Latino-américains, des Sud-Asiatiques, des Chinois et finalement des Asiatiques du Sud-Est. Le tableau 7 établit la répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon le groupe d'appartenance.

⁷¹ STATISTIQUE CANADA, « Statut d'immigrant et lieu de naissance du répondant (21), sexe (3) et groupes d'âge (7B) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, - Données-échantillon (20 %) », *Recensement de 2001*, (n° 95F0357XCB01004 au catalogue). Ottawa, 23 avril 2003.

⁷² Ce nombre est une estimation calculée à partir des données disponibles pour les 15 à 24 ans.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Tableau n°7 - Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon les groupes de minorités visibles, Québec, 2001.

Groupes de minorités visibles	Nombre	%
Noir	28 375	35,0 %
Arabe	10 585	13,1 %
Latino-Américain	10 315	12,7 %
Sud-Asiatique	9 295	11,5 %
Chinois	7 370	9,1 %
Asiatique du Sud-Est	7 025	8,7 %
Philippin	2 500	3,1 %
Asiatique occidental	1 780	2,2 %
Coréen	1 060	1,3 %
Japonais	435	0,5 %
<i>Minorités visibles, autres</i>	<i>1 205</i>	<i>1,5 %</i>
<i>Minorités visibles (réponses multiples)</i>	<i>1 120</i>	<i>1,4 %</i>
Total	81 075	100 %

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).
Compilation : Conseil des relations interculturelles et Conseil permanent de la jeunesse.

OÙ VIVENT LES JEUNES DES MINORITÉS VISIBLES?

Parmi les 81 075 jeunes Québécois de minorités visibles âgés de 15 à 24 ans, 74 510 habitent l'agglomération montréalaise, ce qui représente 91,9 % de tous les jeunes de minorités visibles. Chez les jeunes immigrants en général, le taux était de 88,2 %. Ainsi, neuf jeunes Québécois immigrants et appartenant à des minorités visibles sur dix habitent dans la grande région montréalaise. En comparaison, rappelons qu'un peu moins de la moitié de tous les jeunes Québécois habitent dans cette agglomération.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

3.2 Le marché du travail des jeunes Québécois selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible

L'exclusion du marché du travail est un obstacle majeur à la participation citoyenne, ce qui a été démontré au chapitre précédent. Dans cette partie, nous examinerons la situation des jeunes immigrants et des minorités visibles sur le marché du travail. Le tableau 8 retrace les principaux indicateurs du marché du travail des jeunes Québécois, soit la population active, le nombre de chômeurs ainsi que les taux d'activité, d'emploi et de chômage⁷³, selon le statut d'immigration et l'appartenance ou non à une minorité visible. Les quatre catégories de jeunes sont mutuellement exclusives. Leur somme équivaut donc à l'ensemble de la population des Québécois de 15 à 29 ans.

Tableau n°8 - Indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible, Québec, 2001

Jeunes de 15 à 29 ans, statut d'immigration et appartenance à une minorité visible	Population	Population active	Chômeurs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Minorités visibles, immigrants	72 680	42 295	7 515	58,2 %	47,9 %	17,8 %
Minorités visibles, non immigrants	39 715	22 765	3 635	57,3 %	48,2 %	16,0 %
Autres que minorités visibles, immigrants	36 080	23 490	2 820	65,1 %	57,3 %	12,0 %
Autres que minorités visibles, non immigrants	1 242 345	859 970	92 120	69,2 %	61,8 %	10,7 %
<i>Total des jeunes Québécois</i>	<i>1 390 825</i>	<i>948 510</i>	<i>106 090</i>	<i>68,2 %</i>	<i>60,6 %</i>	<i>11,2 %</i>

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles et Conseil permanent de la jeunesse.

Une analyse sommaire de ces résultats indique nettement qu'entre le fait d'être immigrant ou celui d'appartenir à une minorité visible, c'est le second qui semble avoir une conséquence directe sur la possibilité de se retrouver au chômage.

Le taux de chômage pour les jeunes immigrants appartenant aux minorités visibles est de 17,8 %, et celui des jeunes immigrants n'appartenant pas aux minorités visibles se situe à 12 %. Parmi les jeunes immigrants, ce sont nettement ceux des minorités visibles qui rencontrent le plus de difficultés sur le marché du travail. Mais ce qui est encore plus troublant, c'est que les jeunes des minorités visibles nés au Canada ne se tirent pas beaucoup mieux d'affaire. Leur taux de chômage est de plus de 5 points supérieur à celui des non-immigrants qui ne sont pas de minorités visibles.

Dans les deux sections suivantes, la situation des jeunes immigrants et celle des jeunes des minorités visibles seront analysées plus en détail.

⁷³ La population active inclut les travailleurs et ceux disponibles pour le travail. Les étudiants en sont donc généralement exclus. Les chômeurs sont les personnes disponibles pour l'emploi, mais qui ne travaillent pas. Il n'y a donc pas de lien automatique entre le fait d'être chômeur et celui d'être admissible à des prestations d'assurance-emploi. On obtient le taux d'activité en divisant la population active par la population totale. Le taux d'emploi se calcule en divisant le nombre de travailleurs par la population totale. Finalement, le taux de chômage représente le nombre de chômeurs divisé par la population active. Dans l'analyse, l'accent sera mis sur le taux de chômage, qui est l'indicateur le plus connu et le plus adéquat pour décrire les difficultés à se trouver un emploi.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

3.2.1 Les indicateurs du marché du travail pour les jeunes Québécois immigrants

Le tableau suivant présente la situation sur le marché du travail des jeunes Québécois selon leur statut d'immigration.

Tableau n°9 - Indicateurs du marché du travail pour les jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration, Québec, 2001

Jeunes de 15 à 29 ans	Population	Population active	Chômeurs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total immigrants	108 760	65 785	10 335	60,5 %	51,0 %	15,7 %
immigrants, minorités visibles	72 680	42 295	7 515	58,2 %	47,9 %	17,8 %
immigrants, autres que minorités visibles	36 080	23 490	2 820	65,1 %	57,3 %	12,0 %
Total non-immigrants	1 282 060	882 735	95 755	68,9 %	68,3 %	10,9 %
<i>Total des jeunes Québécois</i>	<i>1 390 825</i>	<i>948 510</i>	<i>106 090</i>	<i>68,2 %</i>	<i>60,6 %</i>	<i>11,2 %</i>

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

Entre les jeunes immigrants et les non-immigrants, l'écart des taux d'activité est de plus de 8 % et le taux de chômage des immigrants est près de 5 % supérieur à celui des non-immigrants. Cependant, ces différences sont attribuables en très grande partie aux jeunes immigrants de minorités visibles. Les indicateurs des autres jeunes immigrants s'approchent davantage du total des jeunes Québécois.

Les indicateurs relatifs aux jeunes immigrants varient de façon importante selon la période d'immigration. C'est l'objet de la sous-section suivante.

PÉRIODE D'IMMIGRATION ET MARCHÉ DE TRAVAIL POUR LES JEUNES DE 25 À 29 ANS

Le tableau 10 expose les résultats plus détaillés de l'analyse de la situation des jeunes immigrants de 25 à 29 ans sur le marché du travail, compte tenu de la période d'immigration. En effet, les jeunes immigrants de 25 à 29 ans sont les plus susceptibles de se trouver sur le marché de l'emploi.

Tableau n°10 - Chômage des jeunes de 25 à 29 ans selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, Québec, 2001.

Jeunes de 25 à 29 ans, statut et période d'immigration	Population active	Chômeurs	Taux de chômage
Population immigrante	33 755	4 595	13,6 %
Entré au pays durant l'année de recensement	1 345	475	35,3 %
Entré au pays durant les 5 dernières années	10 505	1 805	17,2 %
Entré au pays il y a 6 à 10 ans	6 885	940	13,7 %
Entré au pays il y a 11 à 15 ans	5 310	595	11,2 %
Population non immigrante	335 530	25 500	7,6 %
Total des jeunes de 15 à 29 ans	372 975	30 945	8,3 %

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

La durée de séjour au Québec a un impact sur l'employabilité des jeunes immigrants. Cependant, l'écart persistant de 3,6 % entre le taux de chômage des jeunes immigrants de 25 à 29 ans et qui sont entrés au Québec il y a 11 à 15 ans et celui de la population non immigrante reste préoccupant et il est certainement attribuable en grande partie au fait d'appartenir à une minorité visible.

3.2.2 Le marché du travail et les jeunes Québécois de minorités visibles

Comme on a pu le noter au tableau 8, les indicateurs du marché du travail sont particulièrement alarmants pour les jeunes Québécois appartenant à des minorités visibles. Le tableau suivant regroupe tous les jeunes Québécois selon leur appartenance ou non à une minorité visible.

Tableau n°11 - Indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans selon l'appartenance à une minorité visible, Québec, 2001

Jeunes de 15 à 29 ans	Population	Population active	Chômeurs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total minorités visibles	112 395	65 060	11 150	57,9 %	48,0 %	17,1 %
Minorités visibles, immigrants	72 680	42 295	7 515	58,2 %	47,9 %	17,8 %
Minorités visibles, non-immigrants	39 715	22 765	3 635	57,3 %	48,2 %	16,0 %
Total autres que minorités visibles	1 278 425	883 460	94 940	69,1 %	61,7 %	10,7 %
<i>Total des jeunes Québécois</i>	<i>1 390 825</i>	<i>948 510</i>	<i>106 090</i>	<i>68,2 %</i>	<i>60,6 %</i>	<i>11,2 %</i>

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).
Compilation : Conseil des relations interculturelles.

Le tableau 11 indique une nette différence entre la situation des jeunes des minorités visibles et celle des autres jeunes sur le marché du travail. Tout d'abord, le taux d'activité des jeunes du premier groupe est de 11,2 % inférieur à celui du second groupe. L'écart entre le taux de chômage des deux groupes est de 6,4 %. En ce sens, celui des jeunes de minorités visibles est plus d'une fois et demie supérieur à celui des autres jeunes Québécois. Somme toute, 48 jeunes sur 100 des minorités visibles ont un emploi tandis que 61,7 % des autres jeunes sont dans la même situation.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LES JEUNES DE 15 À 29 ANS SELON LES DIVERSES MINORITÉS VISIBLES

Rappelons qu'au tableau 10, on notait que plus de la moitié des jeunes de 15 à 29 ans appartenant aux minorités visibles étaient prêts à travailler⁷⁴, mais que 17,1 % d'entre eux étaient au chômage. Cependant, on remarque que le taux de chômage varie de façon importante chez les jeunes des minorités visibles. Le tableau 12 fournit celui des jeunes de 15 à 29 ans, selon les différentes minorités visibles⁷⁵.

Tableau 12 - Taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans appartenant aux minorités visibles selon l'appartenance ethnique, Québec, 2001

Minorité visible	Population	Population active	Chômeurs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Noir	37 710	22 870	4 735	60,6 %	48,1 %	20,7 %
Arabe/Asiatique occidental	17 515	9 425	1 855	53,8 %	43,2 %	19,7 %
Sud-Asiatique	13 415	7 760	1 320	57,8 %	48,0 %	17,0 %
Coréen	1 300	710	110	54,6 %	46,2 %	15,5 %
Asiatique du Sud-Est	10 415	6 005	860	57,7 %	49,4 %	14,3 %
Latino-Américain	14 195	8 535	1 200	60,1 %	51,7 %	14,1 %
Multiples	1 670	980	130	58,7 %	50,9 %	13,3 %
Autres	1 675	1 095	140	65,4 %	57,0 %	12,8 %
Chinois	10 640	5 370	650	50,5 %	44,4 %	12,1 %
Japonais	390	190	15	48,7 %	44,9 %	7,9 %
Philippin	3 465	2 285	165	66,0 %	61,2 %	7,2 %
Total : minorités visibles	112 390	65 225	11 180	58,0 %	48,1 %	17,1 %
<i>Total : autres que minorités visibles</i>	<i>1 278 425</i>	<i>883 460</i>	<i>94 940</i>	<i>69,1 %</i>	<i>61,7 %</i>	<i>10,7 %</i>

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

Deux groupes de jeunes des minorités visibles enregistrent des taux de chômage très élevés. Le groupe des jeunes Noirs dépasse la barre des 20 %, tandis que les jeunes Arabes et Asiatiques occidentaux s'en rapprochent. À l'inverse, ce sont les jeunes Philippins qui affichent le taux de chômage le plus bas parmi les jeunes Québécois de minorités visibles.

3.3 La connaissance des langues officielles

Dans cette partie, nous nous intéresserons à la connaissance du français et de l'anglais qu'ont les jeunes Québécois, selon leur statut d'immigration. Dans un premier temps, nous comparerons la connaissance des langues officielles⁷⁶ (français et anglais) des jeunes de 15 à 24 ans avec celle des 25 ans et plus, en comparant les immigrants et les non-immigrants. Les différentes catégories de maîtrise des langues officielles présentées dans les tableaux 13 et 14 sont mutuellement exclusives.

⁷⁴ Leur taux d'activité est de 60,6 %.

⁷⁵ Ces données comprennent tant les jeunes immigrants que les jeunes non-immigrants des minorités visibles.

⁷⁶ La connaissance d'une langue officielle signifie qu'une personne peut s'exprimer dans cette langue.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Tableau n°13 - Connaissance des langues officielles selon l'âge et l'immigration, Québec, 2001

Immigration (immigrant, non-immigrant) et âge (15 à 24 ans ou 25 ans et plus)	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais
Immigrants 15 à 24 ans	21,3 %	10,4 %	67,1 %	1,2 %
Non-immigrants 15 à 24 ans	46,3 %	1,7 %	52,1 %	0 %
Total 15 à 24 ans	44,3 %	2,5 %	53,1 %	0,1 %
Immigrants 25 ans et plus	23,7	21,2	49,3	5,8 %
Non-immigrants 25ans et plus	53,3	2,4	44,2	0
Total 25 ans et plus	49,5	4,9	44,8	0,8

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil permanent de la jeunesse.

Le tableau 13 indique que les jeunes immigrants connaissent le français dans 88,4 % des cas, ce qui est nettement supérieur aux immigrants plus âgés qui n'enregistrent qu'un taux de 73,0 %. Ils sont également beaucoup plus nombreux à connaître les deux langues. Enfin, les jeunes immigrants sont aussi deux fois moins nombreux que les immigrants plus âgés à ne connaître que l'anglais parmi les langues officielles.

Dans un deuxième temps, nous examinerons plus en détail la première langue officielle parlée⁷⁷ des jeunes Québécois de 15 à 29 ans, selon le statut d'immigration (immigrant, deuxième génération, troisième génération ou plus). Le tableau suivant présente la proportion de jeunes Québécois, selon le statut d'immigration, qui utilisent principalement le français ou l'anglais. Ceux qui connaissent les deux langues mais dont on ne peut déterminer la langue la mieux maîtrisée (à partir des données du recensement) sont comptabilisés sous la rubrique « français et anglais ».

Tableau n°14 - Première langue officielle parlée des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration, Québec, 2001.

Jeunes selon le statut d'immigration	Français	Anglais	Français et anglais	Ni français ni anglais
Issus de l'immigration, 15 à 29 ans	76,6 %	8,4 %	14,3 %	0,7 %
Immigrants, 15 à 29 ans	64,6 %	13,4 %	20,5 %	1,5 %
Deuxième génération, 15 à 29 ans	85,8 %	4,5 %	9,6 %	0,1 %
3 ^e génération et plus, 15 à 29 ans	86,4 %	12,3 %	1,3 %	0,1 %
Total 15 à 29 ans	84,6 %	11,6 %	3,7 %	0,2 %

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001. Données-échantillon (20 %).

Compilation : Conseil des relations interculturelles.

Dans l'ensemble, le français est la première langue officielle parlée par 84,6 % des jeunes Québécois de 15 à 29 ans. Les jeunes immigrants parlent d'abord le français dans 64,6 % des cas contre 85,8 % des jeunes de deuxième génération. C'est seulement 0,6 % de moins que les jeunes Québécois de troisième génération ou plus. Il est fort probable que cette situation résulte de l'application de la Loi 101⁷⁸. Mais c'est probablement aussi en raison de la compétence du Québec relativement au choix des immigrants que ces résultats ont été atteints.

⁷⁷ La première langue officielle parlée est celle, parmi le français ou l'anglais, qui est la mieux maîtrisée par une personne. Ces données ne peuvent être comparées directement avec celles sur la connaissance des langues officielles. Elles permettent cependant d'évaluer avec plus de justesse la capacité d'une personne de bien s'exprimer dans une langue.

⁷⁸ Voir la note 2 du présent document.

3.4 La participation des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise

Le Conseil permanent de la jeunesse a mené, du mois de mai au mois d'août 2003, une enquête auprès d'organismes à vocation ethnique ou interculturelle ainsi qu'auprès des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Un questionnaire leur a été expédié par courrier électronique ou par télécopieur. Des appels téléphoniques ont aussi été effectués afin de relancer certains organismes ou d'en joindre d'autres avec qui on n'avait pu communiquer par d'autres voies.

Ce questionnaire⁷⁹, envoyé à 285 organismes, visait un double objectif. D'abord, évaluer la présence de jeunes issus de l'immigration et de minorités visibles au sein des instances des organismes sondés. Ensuite, recruter des sujets intéressés à participer à la partie qualitative de l'étude, qui a été réalisée par la suite et dont le compte rendu et l'analyse sont au cœur du prochain chapitre.

3.4.1 Les organisations visées par l'enquête

Le questionnaire a donc été envoyé à deux catégories d'organismes : les organisations ethnoculturelles ou interculturelles et les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Parmi les 285 entités consultées, 94 ont retourné le questionnaire, soit un taux de réponse de 32,9 %.

La première catégorie a été constituée à partir d'une liste d'organisations ethnoculturelles et interculturelles qui a été constituée à l'aide d'un répertoire tenu à jour par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration⁸⁰. Dans cette première catégorie, on cherchait surtout à recruter des participants pour les étapes ultérieures de la recherche. Cet objectif a été atteint, mais compte tenu du faible taux de réponse, les résultats relatifs à la place des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans ces instances ne sont malheureusement pas significatifs.

Les organisations nationales de la jeunesse québécoise visées par l'enquête sont celles figurant dans le Répertoire des organismes jeunesse du CPJ⁸¹, auxquelles ont été ajoutés les dix-neuf forums jeunesse régionaux, qui sont des tables de concertation régionales jeunesse du Québec. On a également joint les organisations jeunesse ayant participé au Sommet du Québec et de la jeunesse ou à des comités de suivi découlant de celui-ci⁸² et qui n'étaient pas inscrites au Répertoire du CPJ. Le nombre d'organisations nationales de la jeunesse québécoise qui ont répondu à la demande a été le plus élevé, soit 54 sur 101.

⁷⁹ Voir l'annexe 1. Une version anglaise a aussi été envoyée.

⁸⁰ Il s'agit du Répertoire des activités de soutien à la participation civique 2002-2003. Ce document contient les organismes qui sont des lieux de participation citoyenne et de rapprochement interculturel, et qui sont appuyés en ce sens par le MRCI.

Voir: http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/doc/Repertoire_activites_PSPC_2002_2003.doc

[page consultée le 10 mai 2003].

⁸¹ CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, *Répertoire des organismes jeunesse*, Québec, 2003, 162 p.

Voir les organismes nationaux, de la page 00-1 à la page 00-9, dans la version imprimée du Répertoire <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/repertoire.PDF> [page consultée le 2 mars 2004].

⁸² Il s'agit des comités de suivi du Sommet en tant que tel, de la Politique québécoise de la jeunesse, ou encore du Plan d'action jeunesse 2002.

REMIKER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Ce fort taux de réponse nous permet donc de jeter un regard éclairé sur la place des jeunes de l'immigration et des minorités visibles au sein des conseils d'administration et des « exécutifs » de ces organisations. Il sera ainsi possible de vérifier la validité de la prémisse à nos questions de recherche, soit la sous-représentation de ces jeunes dans les instances de ces organisations.

3.4.2 La place des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise

Avant même de jeter un regard sur la place des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise, il faut savoir combien de jeunes de 18 à 29 ans⁸³ siègent aux conseils d'administration ainsi qu'aux « exécutifs » des organisations jeunesse qui ont participé à l'enquête.

Les jeunes de 18 à 29 ans occupent des postes importants dans les organisations jeunesse au Québec, mais toutefois dans une mesure moindre que ce à quoi on pourrait s'attendre. Selon le tableau 15, ils représentent presque 40 % des membres des « exécutifs » et des conseils d'administration de ces organisations.

Tableau n°15 - Jeunes de 18 à 29 ans et jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Organisations nationales de la jeunesse québécoise (Nbr=54)	Nombre de personnes	Nombre de jeunes	% de jeunes	Nombre de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles	% de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles
« Exécutifs »	328	132	40,2 %	10	7,6 %
Conseils d'administration	759	300	39,5 %	19	6,3 %
TOTAL	1087	432	39,7 %	29	6,7 %

Source : Enquête. Conseil permanent de la jeunesse.
Compilation : Conseil permanent de la jeunesse.

LA PLACE DES JEUNES...

Dans certains cas, il est possible que la limite d'âge de l'enquête, établie à 29 ans, puisse avoir une influence sur les résultats. Plusieurs organismes jeunesse, par exemple les carrefours jeunesse-emploi, fixent à 35 ans la limite d'âge pour être considéré comme « jeune ». Si tel avait été le cas dans cette étude, les résultats auraient peut-être été différents.

Mais par ailleurs, on doit noter que beaucoup d'organisations sont comprises dans la catégorie « jeunesse » non pas en raison de l'âge de leurs membres, mais bien en raison des personnes visées par leurs actions. Ainsi, des organisations qui offrent des services aux jeunes ne sont pas nécessairement composées de bénévoles, d'employés, ou d'administrateurs jeunes.

⁸³ Tel qu'expliqué au chapitre 1, l'âge de 18 ans a été choisi en raison des responsabilités liées à l'atteinte de la majorité légale.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

LA PLACE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET DES MINORITÉS VISIBLES

Le questionnaire recensait également la participation des jeunes immigrants et des minorités visibles au sein des « exécutifs » et des conseils d'administration des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Les jeunes issus de l'immigration représentent 18 % de l'ensemble⁸⁴ des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Les données de l'enquête réalisée par le Conseil permanent de la jeunesse indiquent qu'à peine plus du tiers d'entre eux occupent des postes décisionnels dans les organisations nationales de la jeunesse qui ont répondu au questionnaire.

La concentration des jeunes immigrants et des minorités visibles dans la région métropolitaine de Montréal peut expliquer en partie la faible présence des jeunes immigrants dans les organisations jeunesse établies hors de la région montréalaise. Cela est particulièrement vrai pour les forums jeunesse régionaux, qui représentent dans certains cas les jeunes de régions qui ont parfois des populations d'immigrants ou de minorités visibles très réduites. Cependant, l'analyse géographique de notre échantillon⁸⁵ révèle que 36 des 54 organisations ont établi leur siège social dans la région montréalaise, soit exactement les deux tiers. Parmi ces 36 organisations, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles occupaient 12 % des postes décisionnels, alors qu'ils représentent 34 % de la jeunesse de la région montréalaise⁸⁶. Le même problème de sous-représentation existe donc aussi dans la région montréalaise, et ce, dans la même proportion.

Malgré les limites de l'échantillon, notre enquête indique une sous-représentation des jeunes immigrants et des communautés ethnoculturelles au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Ces résultats confirment donc l'hypothèse de départ qui découlait d'une observation empirique sur la quasi absence de jeunes, immigrants et des minorités visibles au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise, remarquée notamment lors du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Pourquoi en est-il ainsi? Quels sont les obstacles à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise? Le prochain chapitre apportera des éléments de réponse à ces questions.

⁸⁴ Voir le tableau 2, chapitre 3.

⁸⁵ L'analyse a été effectuée à partir des numéros de téléphone, en considérant les codes régionaux 514 et 450.

⁸⁶ Parmi les 443 075 jeunes de 15 à 24 ans dans la région montréalaise, 151 475 (34,2%) sont issus de l'immigration, selon le Recensement de 2001 de Statistique Canada. Par ailleurs, 26 des 211 (12,3%) jeunes impliqués dans des lieux décisionnels d'organismes jeunesse nationaux ayant pignon sur rue dans la région montréalaise sont issus de l'immigration.

Chapitre 4 - Rapport des groupes de discussion

Les questions de recherche de la présente étude ont été présentées en introduction. Ce sont les suivantes :

- Quelle place les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles occupent-ils dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise?
- Quels sont les lieux de participation et les causes pour lesquelles s'impliquent les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles?
- Quels sont les facteurs limitant la participation des ces jeunes, notamment dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise?

Pour apporter un élément de réponse à la première question, plus d'une centaine d'organisations nationales de la jeunesse québécoise ont été invitées à répondre à un questionnaire sur la place qu'occupent dans leurs rangs les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ces résultats ont été présentés dans le chapitre précédent.

Pour répondre aux deux autres questions, le Conseil permanent de la jeunesse a privilégié la tenue de groupes de discussion. L'objectif était de fournir des éléments de réponse tant sur les lieux d'implication et les causes privilégiées par les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles que sur les obstacles que rencontrent ces derniers à la participation au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Ce chapitre présente les résultats de ces groupes de discussion.

Avant de rendre compte des propos tenus, quelques pages seront consacrées aux aspects méthodologiques des groupes de discussion. Il sera question des paramètres de l'étude, des critères de sélection, des techniques de recrutement, des sujets abordés ainsi que du profil des participants.

Le témoignage des jeunes sera rapporté en quatre parties. Les trois premières porteront respectivement sur ce que représente la participation citoyenne pour les jeunes participants, les raisons pour lesquelles ils s'impliquent et la trajectoire de leur implication. La quatrième partie sera consacrée aux obstacles à la participation citoyenne et représentera de ce fait le cœur de la présente étude.

Méthodologie des groupes de discussion

Six groupes d'entretiens dirigés ont été réalisés entre les 17 et 24 septembre 2003 par la firme l'Indice. Le mandat confié a été résumé par l'Indice en ces termes.

Données factuelles de mise en contexte

La recherche qualitative en groupes de discussion a été réalisée auprès des jeunes de 18 à 29 ans impliqués activement comme bénévoles sur des conseils d'administration, dans des comités d'action ou dans la prise en charge d'activités au sein d'organisations locales, nationales ou internationales sur le plan social, politique ou communautaire.

Source : L'INDICE, Sommaire exécutif-faits saillants, Montréal, 6 octobre 2003.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

LES PARTICIPANTS : DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET QUI SONT IMPLIQUÉS

L'objectif de la recherche, rappelons-le, est de déterminer les obstacles à la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Il était nécessaire de recueillir le témoignage de jeunes déjà actifs dans certains groupes, afin d'obtenir des réponses de la part de ceux qui pourraient potentiellement participer aux organisations nationales de la jeunesse québécoise. Sans cette implication préalable, les jeunes auraient possiblement fourni des pistes intéressantes pour favoriser la participation en général, mais peu d'indices sur les obstacles particuliers qui empêchent trop de jeunes d'autres origines de faire partie d'organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles qui participaient à l'étude ont été divisés en cinq groupes. Le sixième groupe ou groupe témoin était composé uniquement de jeunes de la majorité démographique.

LE GROUPE TÉMOIN

Le choix de former un groupe témoin composé de jeunes appartenant à la majorité démographique – des « Québécois de souche » - a été fait dans le but d'avoir un point de comparaison avec les expériences de participation et les obstacles rencontrés par les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Un bon nombre de jeunes du groupe témoin faisaient partie d'organisations nationales de la jeunesse québécoise. Pour cette raison, il est donc possible de formuler l'hypothèse que leur point de vue sur les difficultés et les obstacles à la participation dans ces organisations sera différent de celui des autres participants.

Les propos des participants du groupe témoin allaient souvent dans le même sens que ceux des autres participants. Lorsque cela fut le cas, les témoignages ont alors été rapportés ensemble, les paroles des jeunes de la majorité démographique renforçant ceux des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Dans tous les cas, les participants du groupe témoin ont été clairement identifiés, leur prénom étant toujours suivi de la mention « groupe témoin ».

Par ailleurs, le point de vue des jeunes du groupe témoin a parfois contredit celui émis par les participants des autres groupes. Dans ces cas le point de vue des jeunes participants de la majorité démographique ont été rapportés à part, afin de souligner le fossé qui sépare les expériences et les perceptions des uns et des autres.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour participer à l'étude, il fallait d'abord être un citoyen canadien ou un résident permanent âgé de 18 à 29 ans, maîtriser le français de façon suffisante pour pouvoir tenir une conversation et être impliqué activement dans au moins une organisation. Cette implication pouvait cependant revêtir des formes diverses qui pouvaient aller du bénévolat au sein d'un organisme communautaire à la présidence d'une importante association.

Les critères relatifs à l'âge visaient à ce que les participants retenus soient majeurs, c'est-à-dire qu'ils aient 18 ans et plus, et qu'ils puissent exercer une pleine citoyenneté de façon juridique. Ils devaient aussi être « jeunes », à savoir être âgés de moins de 30 ans.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

La citoyenneté et la résidence permanente ont été retenus pour les mêmes raisons juridiques, les résidents temporaires (touristes, étudiants étrangers ou réfugiés) ne jouissant pas des mêmes droits, responsabilités et privilèges que les résidents permanents ou les citoyens.

Par ailleurs, la maîtrise de la langue française a été imposée pour des raisons pratiques. La tenue de groupes de discussion nécessite que les membres utilisent une langue commune. L'idée de former un groupe d'anglophones a malheureusement été écartée pour des raisons strictement financières.

Ces critères de base ont été appliqués pour choisir tous les participants à l'étude, qu'ils soient issus de l'immigration et des minorités visibles ou qu'ils fassent partie du groupe témoin. Ces derniers devaient être originaires de la majorité démographique. Quant aux autres participants, ils devaient être issus de l'immigration ou être de minorités visibles.

LE RECRUTEMENT

Les candidats ont été recrutés de différentes façons. D'abord, rappelons qu'un questionnaire a été envoyé à 285 organismes jeunesse, ethnoculturels, interculturels ou qui s'adressent aux immigrants. Les questions portaient d'abord sur la participation des jeunes au sein de leurs regroupements. Les résultats de la compilation des réponses ont été présentés dans le chapitre précédent. Mais le même questionnaire a aussi servi à recruter des jeunes intéressés à participer aux groupes de discussion.

Le recrutement a été complété par la firme l'Indice auprès de ces mêmes organismes, auxquels de nombreux autres ont été ajoutés, et auprès de diverses personnes.

Cette étape n'a pas été facile, ce qui semble indiquer une présence réduite de jeunes, plus particulièrement de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, dans les secteurs décisionnels des organismes ciblés. Le rapport de l'Indice fait mention de ce problème.

La tâche de recrutement des jeunes ayant le profil recherché pour participer aux différents groupes de discussions a été difficile, tout particulièrement pour le groupe de Québec. On a notamment fait appel à 126 organisations différentes faisant appel à des bénévoles pour certaines de leurs activités, dont la participation au conseil d'administration. De plus, dans plusieurs des organisations de plus grande envergure ou taille contactées, il y a eu plusieurs contacts avec des responsables de divers services susceptibles d'agir comme intermédiaires de recrutement. Cette opération nous a permis de dégager les observations qui suivent :

- Il y a peu de jeunes de moins de 30 ans qui siègent dans les lieux décisionnels des organisations.
- Il y a peu de jeunes de moins de 30 ans de communautés culturelles, d'origine immigrée ou de parents d'origine immigrée, qui occupent des postes sur les conseils d'administration et, notamment, dans les organismes jeunesse.
- Il y a peu de jeunes de moins de 30 ans dans les lieux décisionnels des organisations ethniques et des communautés culturelles.
- Déjà très occupés dans les activités professionnelles, de travail et d'études ainsi que dans l'implication bénévole active, ces jeunes sont fort sollicités en raison de leur faible nombre et leur disponibilité est limitée.

Source: L'INDICE, Sommaire exécutif - faits saillants, Montréal, 6 octobre 2003.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES ET DÉROULEMENT DES DISCUSSIONS

Les questions de recherche portaient sur les lieux et les causes d'implication des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ainsi que sur les obstacles à la participation de ces derniers au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Cependant, à la suite des recherches préalables et du processus de recrutement, on a soulevé l'hypothèse selon laquelle la majorité des participants ne

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

connaissent pas les organisations nationales de la jeunesse québécoise. En conséquence, ils ne peuvent savoir quels obstacles ils auraient eu à franchir pour y participer! Le guide d'animation a donc été conçu afin d'obtenir des éléments de réponse non seulement sur la participation dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise, mais sur la participation citoyenne en général. Ce guide, qui se trouve en annexe, a servi aux six groupes de discussion. Des correctifs mineurs ont cependant été apportés après le deuxième groupe⁸⁷.

Chacune des discussions de groupe a duré environ deux heures. Au cours de la première partie, les participants étaient appelés à définir ce qu'ils entendent par participation citoyenne, à mettre ce concept en relation avec d'autres concepts comme l'implication sociale et l'engagement. Pour la deuxième partie, l'objectif était de déterminer pour quelles causes et dans quels organismes les participants jugeaient pertinent de s'impliquer. La troisième partie traitait des origines et de la progression de l'engagement, c'est-à-dire comment celui-ci avait débuté, quels événements ou personnes avaient eu de l'influence sur cette décision et quelle trajectoire les participants avaient suivie. Ces trois premières thématiques prenaient en général la moitié du temps. La dernière heure était réservée au sujet principal, soit les obstacles à la participation⁸⁸.

La quatrième et dernière partie était donc la plus consistante. On s'interrogeait d'abord sur l'ouverture des organisations par rapport à l'implication des jeunes, plus spécifiquement à leur implication dans des postes décisionnels. Ensuite, on enchaînait afin de savoir quels jeunes étaient mieux accueillis ou moins bien accueillis au sein des groupes décisionnels⁸⁹. Les questions suivantes portaient sur les efforts des organisations pour recruter des jeunes. Finalement, on abordait le cœur du sujet, c'est-à-dire les obstacles à l'implication active des jeunes, les embûches à surmonter afin d'accéder aux lieux de décision ou aux postes clés dans les regroupements et mouvements nationaux, les explications à la sous-représentation des jeunes, et plus particulièrement des jeunes d'origines et de cultures différentes. La discussion se poursuivait sur leur connaissance des initiatives, des activités ou des organismes qui ont pour objectif de favoriser la participation citoyenne des jeunes de toutes origines.

⁸⁷ Essentiellement sur le plan de l'ordre de présentation de deux des quatre parties.

⁸⁸ Le guide d'animation est présenté en annexe.

⁸⁹ Cette approche indirecte a été préférée à une approche frontale, du type « croyez-vous que les jeunes des communautés ethnoculturelles sont moins bien acceptés au sein des organisations jeunesse? » qui aurait pu induire indûment des réponses stéréotypées, tant auprès des jeunes du groupe témoin qu'auprès des Québécois d'autres origines.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

PROFIL DES JEUNES RENCONTRÉS

Les objectifs de participation visés étaient de 48 jeunes de moins de 30 ans ayant les profils recherchés répartis dans six groupes de huit participants, chacun des groupes regroupant des jeunes ayant des particularités distinctives. Au total, 42 jeunes ont participé aux groupes alors que 53 jeunes avaient confirmé leur présence.

Source: L'INDICE, Sommaire exécutif-faits saillants, Montréal, 6 octobre 2003.

Tableau n° 16 : Caractéristiques démographiques et caractéristiques relatives à l'immigration et à l'origine ethnoculturelle des participants aux groupes de discussion

Groupe no.	1	2	3	4	5	6		
caractéristique	Natifs	Québec	Femmes	Hommes	Immigrants	Témoin	TOTAL	Pourcentage
Nombre de participants	7	6	8	5	9	7	42	100%
SEXE								
FEMME	5	4	8	0	7	3	27	64,3 %
HOMME	2	2	0	5	2	4	15	35,7 %
ÂGE								
18-24 ans	4	2	4	2	4	3	19	45,2 %
25-29 ans	3	4	4	3	5	4	23	54,8 %
NÉ AU CANADA ?								
OUI	7	2	4	1	0	7	21	50,0 %
NON	0	4	4	4	9	0	21	50,0 %
MINORITÉ VISIBLE ?								
OUI	4	5	7	3	8	0	27	64,3 %
NON	3	1	1	2	1	7	15	35,7 %
ORIGINE ETHNOCULTURELLE ?								
Canada / Québec	0	0	0	0	0	7	7	16,7 %
Haïti	3	0	3	1	1	0	8	19,0 %
Amérique Latine	0	1	1	0	1	0	3	7,1 %
Europe	2	1	0	2	1	0	6	14,3 %
Monde Arabe	1	3	2	0	4	0	10	23,8 %
Afrique	0	0	2	0	1	0	3	7,1 %
Asie	1	1	0	2	1	0	5	11,9 %

Source : Questionnaire de recrutement et questionnaire pré entrevue. L'INDICE.

L'examen du tableau n°16 permet de constater que l'équilibre recherché entre les 18 à 24 ans et les 25 à 29 ans a été établi. Les objectifs de recrutement ont également été atteints quant au rapport entre les immigrants et les jeunes de deuxième génération (ou plus, dans le cas des minorités visibles). Les origines ethnoculturelles sont aussi très variées, et environ la moitié seraient des minorités visibles. Par contre, on remarque une forte représentation des jeunes femmes, ce qui n'était pas souhaité mais qui est dû à l'absence de jeunes hommes qui avaient pourtant confirmé leur présence.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Tableau n° 17 : Degrés d'engagement, d'implication sociale et d'implication politique des participants aux groupes de discussion

Groupe no.	1	2	3	4	5	6		
Caractéristique	Natifs	Québec	Femmes	Hommes	Immigrants	Témoin	TOTAL	Pourcentage
Nombre de participants	7	6	8	5	9	7	42	100 %
VOUS CONSIDÉREZ-VOUS COMME :								
Peu engagé	1	1	1	0	1	0	4	9,5 %
Passablement engagé	2	3	3	1	1	1	11	26,2 %
Très engagé	4	2	4	4	7	6	27	64,3 %
QUELLE IMPORTANCE ATTACHEZ-VOUS À L'IMPLICATION SOCIALE ?								
Peu	0	0	0	0	1	0	1	2,4 %
Passablement	2	0	0	0	0	1	3	7,1 %
Beaucoup	5	6	8	5	8	6	38	90,5 %
QUELLE IMPORTANCE ATTACHEZ-VOUS À L'IMPLICATION POLITIQUE ?								
Peu	0	3	2	0	4	0	9	21,4 %
Passablement	2	3	3	0	4	2	14	33,3 %
Beaucoup	5	0	3	5	1	4	18	42,9 %

Source : Questionnaire de recrutement et questionnaire pré-entrevue. L'INDICE.

En étudiant le tableau 17, on remarque que la majorité des jeunes se considèrent très engagés, que neuf sur dix d'entre eux accordent beaucoup d'importance à l'implication sociale tandis que plus de quatre sur dix le font pour l'implication politique. Le fait de choisir uniquement des jeunes qui font partie d'organismes a donc permis de réunir des participants nettement plus impliqués et plus conscients que la moyenne des jeunes Québécois par rapport à la participation citoyenne, surtout en ce qui a trait à l'implication sociale, ce qui répond à l'objectif établi.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les témoignages retranscrits dans les pages qui suivent ont été fournis par les jeunes qui ont accepté de participer aux groupes de discussion. Avant d'en rendre compte, il importe de souligner que l'approche méthodologique des groupes de discussion ne peut prétendre à la représentativité statistique, étant donné la taille réduite de l'échantillon. Les groupes de discussion sont toutefois utiles pour dégager des tendances et explorer des hypothèses de recherche. C'est la raison pour laquelle cette technique de recherche a été utilisée.

Une première analyse « à vif » a été produite par la firme engagée pour la réalisation et l'animation des groupes d'échanges dirigés. Une rencontre de *debriefing* a été organisée par la suite avec les équipes de recherche du Conseil permanent de la jeunesse et du Conseil des relations interculturelles, afin de tirer les grandes conclusions des propos des jeunes. Par la suite, les enregistrements ont été écoutés plusieurs fois, et les propos les plus significatifs ont été retranscrits par écrit, afin d'en faire une analyse plus poussée. Celle-ci, de type empirique, a consisté à regrouper les extraits selon les thématiques et les points de vue exprimés.

Afin de préserver la confidentialité, les prénoms des participants ont été modifiés, tout en conservant, dans la mesure du possible, certains indices sur leur origine ethnoculturelle. De même, toutes les informations trop spécifiques à propos des organismes ou des situations particulières ont été modifiées ou simplement supprimées.

Le témoignage des jeunes

Cette section rend compte des propos des jeunes rencontrés lors des groupes de discussion. Les trois premières parties correspondent aux trois premières parties du guide d'animation et adoptent une approche descriptive de l'implication des participants. Il sera donc question de la notion de participation citoyenne, de la réponse à la question « pourquoi s'impliquer? » et des trajectoires d'implication. La quatrième partie est une analyse des obstacles à la participation citoyenne.

4.1 La participation citoyenne

UNE DÉFINITION

Dans cette partie, nous pourrions confronter la conception que les jeunes rencontrés ont de la participation citoyenne avec celle qui a été avancée de façon théorique dans les pages précédentes.

La participation citoyenne (...), c'est utiliser la délibération démocratique pour œuvrer dans la société civile afin d'avoir une influence sur l'avenir collectif⁹⁰.

Au début de chacune des discussions, on a demandé aux participants ce que signifiait pour eux l'expression « participation citoyenne ». On nous a répondu que la participation citoyenne est d'abord synonyme d'appartenance et d'implication. Certains participants ont élaboré à propos du genre d'implication qui la constitue. Plusieurs jeunes ont ainsi assimilé la participation au fait de prendre sa place, de donner son avis, dans un esprit démocratique. Pour d'autres, la participation citoyenne équivaut à la place dans les lieux de décision, ce qui correspond à une forme de participation politique. D'autres encore évoquent plus directement la participation à des organismes, ce qui correspond généralement à la participation dans la société civile. **Marie-Josée**, du groupe témoin, la définit en ces termes : *Prendre une cause qui nous tient à cœur (...) et participer à un organisme ou à une association pour faire valoir ça*. Ainsi, on retrouve les trois composantes de la participation citoyenne telle que définie dans le premier chapitre: la délibération démocratique, la participation dans la société civile et la participation politique.

Le terme citoyen, ça veut dire que tu fais partie d'une collectivité, nous dit **Zoé**. Mais pour les participants, cette collectivité est pour le moins à géométrie variable. La plupart d'entre eux soutiennent qu'il est tout aussi valable de s'impliquer sur le plan local que sur le plan international ou sur tout autre plan intermédiaire. Les jeunes rencontrés ne croient donc pas que le niveau national québécois soit un niveau d'action privilégié.

Il est vrai que les organisations jeunesse québécoises se sont regroupées sur le plan national, et que ces organisations nationales sont des interlocutrices du gouvernement du Québec, comme ce fut le cas notamment à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse. Mais cette réalité ne semble pas avoir dépassé le réseau que constituent ces organisations, et au cœur desquelles se situe le Conseil permanent de la jeunesse. En conséquence, aucun des participants issus de l'immigration et des minorités visibles n'a

⁹⁰ Voir notre définition de la participation citoyenne, section 1.2.4.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

identifié le plan national québécois comme étant prioritaire pour ce qui est de l'implication. Le « national » n'est donc qu'un niveau d'implication parmi tant d'autres qui vont du coin de la rue à la planète toute entière.

UN DEVOIR

Un grand nombre de personnes n'ont pas abordé la participation citoyenne en tant que concept à définir, mais simplement en tant que responsabilité. Spontanément, pour beaucoup de jeunes, la participation citoyenne est avant tout un devoir qui, pour certains jeunes immigrants, a une connotation particulière :

Chaque personne doit participer à l'évolution de la société. C'est sûr que pour nous autres [les immigrants], une participation citoyenne dans notre société d'accueil, ça fait partie peut-être de notre intégration aussi. Amina

Dans certains cas, l'arrivée dans un nouveau pays peut stimuler la participation. En effet, plusieurs jeunes immigrants ont raconté comment ils avaient décidé de s'impliquer afin de faciliter leur intégration dans la société d'adoption.

Les Français sont réputés pour râler beaucoup, chialer. Je me disais, je ne voyage pas pour critiquer les pays dans lesquels je vais. Le meilleur moyen de palier une problématique, c'est de rentrer dans l'action, ce n'est pas la critique. William

UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

La participation citoyenne, c'est de prendre ses responsabilités, mais c'est aussi mettre en pratique ce qu'on dit. C'est vivre une citoyenneté active. Cette vision des choses a notamment été exprimée par un grand nombre de jeunes hommes qui ont parlé de construire l'avenir, de refuser l'inaction et le statu quo, de faire valoir sa vision, ses craintes, ses rêves.

Le jeune, il arrive dans le monde et il se dit que les choses sont (...) comme elles sont, qu'il ne pourra pas vraiment changer. (...) Mais oui! Tu peux changer les choses! Tu peux rajouter un bus pour te rendre à ton entraînement de basket. Tu peux même créer le terrain de basket s'il n'existe pas! La société elle n'est pas figée, c'est la tienne, celle dans laquelle tu vas évoluer demain. Didier

DE NOUVELLES FORMES D'ENGAGEMENT

Beaucoup de participants tiennent pour acquis que le sujet de l'étude devrait plutôt être d'expliquer pourquoi les jeunes s'impliquent « moins ». Il est vrai que le thème de l'apathie politique des jeunes surgit périodiquement dans les médias. Depuis plus de vingt ans, au Québec, plusieurs observateurs, souvent de la génération du *baby boom*, mettent en relief cette dépolitisation de la jeunesse, et la comparent à l'ébullition politique qu'ils ont vécue dans leur propre jeunesse, durant les années 60 et 70.

Il est particulièrement intéressant de noter qu'au cours de l'histoire, les jeunes ont presque toujours été considérés par leurs aînés comme une génération d'apathiques. Ce jugement n'a pas épargné les *baby boomers* dans leur jeunesse. En 1965, une étude sociologique sur les jeunes citoyens québécois concluait que la politique est un des

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

secteurs auxquels ils attachent le moins d'importance. Même en France, quelques mois avant l'agitation de Mai 68, le journal *Le Monde* parlait de *léthargie, et d'apathie des étudiants*⁹¹.

Nombreux sont les auteurs qui affirment que la participation des jeunes n'a pas vraiment diminué au fil des générations⁹², tout en estimant que les nouvelles conditions d'entrée dans la vie adulte bouleversent leurs formes de participation. De l'avis des jeunes rencontrés, les nouvelles formes de participation citoyenne relevées chez certains auteurs sont bien présentes et correspondent à de nouvelles sensibilités, y compris chez les jeunes immigrants et des minorités visibles.

Si on est moins présent, c'est peut-être parce qu'on est moins, première des choses. Les cohortes sont moins grandes. Je ne suis pas sûr qu'il y ait moins d'implication, elles sont peut-être dans des lieux différents. Il y a énormément de jeunes dans les mouvements anti-mondialisation... le commerce équitable. Il y en a peut-être moins dans les partis politiques. David (groupe témoin)

Les gens montent aux barricades pour des causes, pas en tant que membres d'une association, mais en tant que gens de valeurs et en tant que citoyens (...) Peut-être que les jeunes ne s'impliquent pas de la même façon que ça se faisait avant. Olivier.

La participation citoyenne se perçoit dorénavant non seulement dans l'action collective, mais aussi dans l'action individuelle ayant une incidence sur la collectivité. Ces nouvelles formes de participation citoyenne ont l'avantage de préserver la liberté individuelle, que bien peu sont prêts à échanger contre l'appartenance à un groupe défini, avec les contraintes que cela comporte.

Ça peut être simplement de faire le recyclage dans sa poubelle. Gabriella

Si tu n'as pas envie d'être avec des gens qui te disent quoi faire, il y a aussi une façon d'être un citoyen du monde (...) en faisant ce genre de choix pour la société. Il y a une prise de conscience, à l'intérieur de soi, pour agir vers les autres, mais pas nécessairement à l'intérieur d'un cadre précis. Léa

Des participants de toutes origines ont souligné l'attrait qu'exercent sur les jeunes les causes internationales et les nouvelles formes de participation. On note aussi la présence de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans ces mouvements, tout en constatant l'absence de ces mêmes jeunes dans les formes plus traditionnelles de participation, comme la politique active.

Ce qui est chaud en ce moment, c'est la mondialisation, l'international, et c'est plein de jeunes des communautés culturelles qui sont présents (...). Comme Jaggi Singh. Ça aboutit à quelque chose. Au point de vue plus politique, ça c'est autre chose. Tu vois pas ça. Pascal

⁹¹ Jean-Herman GUAY et Richard NADEAU, « Les attitudes des jeunes Québécois », *Jeunesses et politique, t.1, Conception de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, (sous la direction de Raymond HUDON et Bernard FOURNIER), Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, 1994, p. 228-229.

⁹² Madeleine Gauthier, « La participation des jeunes emprunte des voies différentes », HUDON *et al.*, *ibid.*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

4.2 Pourquoi s'impliquer?

PARCE QUE C'EST ENRICHISSANT

La participation apporte beaucoup à la personne qui le fait. Quelques participants ont même profité matériellement de leur implication, en ce sens qu'une implication bénévoles a pu mener à un emploi, ou encore au développement d'un réseau d'affaires. Plusieurs ont mentionné que les employeurs recherchent des gens qui ont de telles expériences, que cela est bien vu dans un *curriculum vitæ*. Mais quand les participants ont mentionné qu'ils s'impliquaient parce que ça leur rapportait quelque chose, c'était la plupart du temps pour une raison plus simple : ça leur plaît! **Didier** a témoigné : *même si c'est par pur altruisme, on en retire quelque chose, ça nous fait plaisir, on le fait avec plaisir.*

POUR CHANGER LE MONDE

C'est important de participer à des conseils d'administration. (...) Je ne parle pas de pouvoir, mais c'est des lieux d'implication qui rendent des changements possibles. William

Les questions d'ordre social intéressent particulièrement bon nombre de jeunes. L'emploi, l'isolement des jeunes, l'injustice et le sens à donner à sa vie motivent les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ces derniers s'impliquent aussi afin d'améliorer leur situation souvent plus difficile que celle des jeunes de la majorité démographique.

Par exemple, selon **Tamara**, il faut s'attaquer à la reconnaissance des acquis des jeunes professionnels immigrants. D'après **Sabrina**, il faut s'intéresser aux relations entre les adolescents réfugiés et leurs parents, qui vivent des intégrations complètement différentes. **Lily** situe cette problématique dans un contexte beaucoup plus large :

Pour les immigrants, on voit la problématique d'intégration. Problème qui s'ajoute bien sûr au problème de la pauvreté, parce que les nouveaux immigrants (...) ont toujours cette problématique-là, surtout ceux qui sortent du statut de réfugié. ... [Et ils] manquent d'information sur leurs droits. Lily

Les problématiques particulières des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles se situent dans un contexte plus large d'inégalité entre les pays développés et le reste de la planète. Plusieurs ont fait valoir que changer le monde nécessite une conscience globale des problèmes sociaux.

Moi c'est vraiment toutes les questions d'inégalités sociales (...) Quand j'étais au Brésil... les gens n'ont pas d'eau, [mais ils vont s'impliquer] pour s'intégrer dans la société. C'est avec ce bagage-là que tu reviens ici. (...) Toutes ces aberrations-là qui se passent dans le monde. (...) Je ne peux pas me fermer les yeux, parce que je suis une citoyenne, je fais partie d'une population globale et je ne peux pas rester indifférente face à ça! Zoé

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

POUR FAIRE ENTENDRE LE POINT DE VUE DES JEUNES

On trouve dans le discours des participants une ferme volonté de faire entendre le point de vue des jeunes. La grande majorité considère que les jeunes ne sont pas assez présents dans la société, mais plus particulièrement dans les lieux de décision. À ce manque de représentation s'ajoute, selon eux, le manque de représentation des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles. La volonté de remédier à cette double sous-représentation a été soulevée par de nombreux participants; ils souhaitent faire avancer cette cause par leur implication.

*Une des causes qui m'intéresse beaucoup, c'est le manque de représentation des jeunes d'origine ethnoculturelle. (...)Moi, je ne les vois pas. C'est quelque chose qui me fait mal, alors c'est quelque chose pour laquelle je me bats. J'essaie de recruter du monde, je dis : « Vas-y, t'es capable, moi je suis là, toi aussi tu peux te mettre là! » J'essaie de brancher des gens. **Helena***

Et quand ils réussissent à prendre leur place dans de tels lieux, on ne tient pas assez compte de leur point de vue. Pourtant, les jeunes qui occupent des postes de décisions mettent beaucoup d'efforts et de sérieux pour justifier leurs positions... En effet, si certains organismes réservent des sièges pour les jeunes, leur présence ne règle pas le problème de crédibilité. **Alessandro** a fait pendant deux ans la promotion d'un projet qui lui tenait à cœur. Les autres membres du conseil d'administration n'avaient vraisemblablement pas écouté, car lorsqu'il a finalement reçu une subvention pour réaliser son projet, ils ne savaient pas de quoi il était question et lui ont demandé de le leur présenter. *Mais ça fait deux ans que j'en parle! Personne n'était au courant, personne ne savait!*

POUR N'IMPORTE QUELLE CAUSE, POURVU QU'ON Y CROIE!

Les participants aux groupes de discussion ont toutefois eu beaucoup de difficulté à identifier une cause qui pourrait rallier tous les jeunes du Québec. Cette difficulté était particulièrement évidente au sein du groupe témoin, ainsi que chez les personnes issues de l'immigration les plus intégrées à la majorité démographique.

Olivier, un jeune de deuxième génération d'origine française, a bien évoqué une cause qui mériterait que tous les jeunes se mobilisent. Il s'agit du choc démographique et du vieillissement de la population. Mais il a reconnu du même souffle que ce n'était pas très mobilisateur, et qu'il faudrait peut-être plutôt chercher du côté de l'international ou encore des questions plus traditionnellement associées au mouvement jeune, comme le financement universitaire. *Sinon, poursuit-il, il n'y a pas de grandes causes qui vont réunir tous les jeunes.* Les jeunes identifiés à la majorité démographique québécoise ne font pas un constat d'apathie, mais plutôt de morcellement des types de causes défendues⁹³.

Renaud, un participant du groupe témoin, a de plus tenu à souligner que le mouvement jeune est lui aussi divisé entre la gauche et la droite, que les jeunes impliqués ne sont pas tous dans le même camp.

⁹³ Comme il a été fait mention dans la section 4.1

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Je ne pense pas qu'il y a vraiment un thème précis qui attire les jeunes de notre âge. Chaque jeune a quelque chose qui le touche, qui l'interpelle...

Marie-Josée (groupe témoin)

Il n'y a pas de thèmes qui vont faire briller les yeux des jeunes. Chacun choisit de faire son petit bout de chemin dans une voie, mais en pensant toujours que le petit grain que je mets va aider à faire pousser le chêne...

Henri (groupe témoin).

À partir des témoignages recueillis, il est impossible de répondre simplement à la question « Pourquoi les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles s'impliquent-ils? ». Toutefois, la plupart d'entre eux semblent considérer que certaines causes sont prioritaires. La première est d'améliorer la situation de leurs communautés respectives et des jeunes de leurs communautés. C'est pourquoi une majorité d'entre eux s'associent à des organismes leur venant en aide. La seconde est de se faire entendre, en tant que jeunes, mais aussi en tant que jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ces derniers ressentent ce besoin d'avoir une voix et d'être pris en considération de façon plus marquée que les jeunes du groupe témoin pour qui la perspective est différente.

La majorité des jeunes du groupe témoin s'impliquent au sein d'organisations nationales de la jeunesse québécoise. En raison de cette implication, ils ressentent peut-être moins le besoin de se faire entendre en tant que jeunes, parce qu'ils ont une certaine reconnaissance sociale, voire une certaine influence. De plus, les sept participants du groupe témoin sont impliqués dans des organisations dont la vocation est différente : parti politique, parlement étudiant, aide aux personnes âgées, coopération internationale, éducation, environnement et jeunes travailleurs. À l'image des organisations nationales de la jeunesse québécoise, mais aussi de la jeunesse en général, ces personnes ont opté pour une cause particulière, mais n'en partagent pas d'autres que celle de construire un avenir à leur image.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

4.3 Des trajectoires d'implication...

Dans cette partie, nous retraçons l'histoire de l'implication des participants à partir de leurs réponses aux questions suivantes. Comment votre implication a-t-elle commencé? Quel en a été le déclencheur? Comment votre participation a-t-elle évolué?

TOUT COMMENCE PAR UN DÉCLIC!

Beaucoup de participants ont parlé d'une première expérience d'implication, source de toutes les autres. Une première expérience exige un événement déclencheur. Ce déclic survient souvent à l'occasion d'une prise de conscience, mais il faut également que l'occasion de traduire concrètement cette volonté se présente. *S'il y a un déclic mais qu'il n'y a rien pour le raccrocher, (...) il ne se passera rien*, affirme **Simon**, du groupe témoin. Ce déclic est souvent provoqué par le milieu immédiat. Et plusieurs ont spécifié qu'il fallait commencer jeune, l'exemple le plus probant venant sans conteste d'**Henri**, lui aussi du groupe témoin: *C'était quand j'avais 6 ans. On a réussi à protéger un parc en arrière de chez nous.*

LE RÔLE PRIMORDIAL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Certains participants ont situé ce déclic au cégep, à l'université ou au cours de services reçus d'organismes communautaires, notamment chez les nouveaux immigrants. Toutefois, la grande majorité des jeunes rencontrés a situé ce déclic dans le cadre de l'école secondaire :

*À l'école secondaire, c'était à la mode de faire du bénévolat. Quand tu restais à l'école jusqu'à six, sept heures, c'est sûr que tu agrandissais ton cercle d'amis (...) Il y avait beaucoup de soutien pour le parascolaire. Je trouve ça extrêmement dommage que dans mon école secondaire maintenant, ils ont enlevé ces personnes-là. **Érika***

Dans certains cas, la première expérience d'implication s'était déroulée dans le contexte du service communautaire obligatoire du programme d'éducation internationale, offert dans certaines écoles secondaires.

*À l'école secondaire, on nous obligeait à s'impliquer un certain nombre d'heures par année. C'est l'éducation internationale (...) Je m'impliquais dans un centre où on aidait des enfants de familles immigrantes dont les parents ne parlaient pas français. Moi je suis un enfant de la loi 101. Moi aussi, mes parents ne parlaient pas français. J'avais de la difficulté : je me débrouillais pour mes devoirs, mais je n'avais pas d'aide. Alors c'était une bonne façon de redonner à la communauté, parce que c'était quelque chose qui m'interpellerait, où je pouvais me reconnaître... **Sam***

L'école secondaire est pour les adolescents un milieu de vie⁹⁴. Les activités parascolaires qui y sont proposées constituent souvent les premières occasions de participation citoyenne. Que ce soit par l'adhésion à des groupes sportifs, culturels,

⁹⁴ Voir CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*. Québec, CPJ, mai 2002, 63 p. http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/02_04.pdf [page consultée le 15 mars 2004].

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

sociaux ou même politiques, la vie associative à l'école secondaire représente un premier pas, une première expérience de participation à un groupe, une porte d'entrée vers une implication sociale ou politique future. Les participants aux groupes de discussion qui ont gardé des liens avec les écoles secondaires déplorent presque unanimement les coupures qui ont affecté les activités parascolaires au cours des dernières années.

LE RECRUTEMENT DIRECT

Une fois le premier pas franchi, le milieu continue d'avoir une importance capitale sur la trajectoire que suivent les jeunes. Puisque ce sont des personnes bien réelles qui s'impliquent et qui se côtoient, les liens qui les unissent et les réseaux qu'elles mettent sur pied ont une influence très marquée, à la fois sur la progression au sein d'organismes, sur la mobilité vers d'autres organismes et sur le recrutement de nouveaux membres. Ces questions ont donné lieu à des échanges animés. Le déclic menant à l'implication se traduit parfois par une demande directe de la part des proches ou de connaissances.

D'autres fois, ce sont des gens que tu connais autour de toi qui sont impliqués et qui vont venir t'accrocher. Marie-Josée (groupe témoin)

Beaucoup de jeunes, peu importe leur origine, estiment que le bouche à oreille est le meilleur moyen d'inciter quelqu'un à se mobiliser pour une cause. Comme l'a dit **Renaud (groupe témoin)**, *ça prend quelqu'un de fatigant alentour pour les sensibiliser.*

LA PROGRESSION

L'implication commence souvent par le recrutement personnel. De la même façon, le passage d'une implication à une autre est souvent le fait des « contacts », souvent des personnes rencontrées dans le cadre d'implications antérieures. Pour certains, la progression semble aller de soi, et l'enchaînement des implications semble presque avoir une logique propre et dépasser la simple volonté de la personne qui s'implique.

Quand tu commences à une place, tu rencontres toujours quelqu'un qui est dans un autre comité et qui dit : ça te tentes-tu ? Helena

Une fois que t'embarques dans la machine, tu continues...C'est comme un cheminement logique... C'est même pas nous qui décidons, c'est les autres qui décident pour nous. Sam

C'est au fil des expériences et des hasards que certains choisissent un sujet particulier. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils croient moins aux causes qu'ils sont amenés à défendre :

Moi quand j'ai commencé à m'impliquer... c'est parce qu'ils cherchaient un trésorier. (...) Là, je suis rendu l'apôtre [d'une cause particulière], cinq ans plus tard. Je ne voyais pas la chose comme ça, il y a cinq ans. C'est au fil des échanges qu'on se bâtit des opinions, et puis qu'on se bâtit des ferveurs aussi! David (groupe témoin)

Les participants ont reconnu l'importance primordiale du rôle de l'école secondaire comme élément déclencheur de la participation citoyenne. Dans quelques cas, la

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

première expérience a été suscitée par le service communautaire obligatoire, dans le cadre du programme d'éducation internationale. Ce programme est malheureusement peu accessible pour la majorité des jeunes. De la même façon, l'offre d'activités parascolaires varie énormément d'une école secondaire à l'autre. Des participants ont fait remarquer la qualité médiocre des activités offertes dans certaines écoles, notamment dans les quartiers multiethniques et défavorisés de Montréal. La possibilité pour un jeune de faire un premier pas vers la participation citoyenne varie donc en fonction du milieu social dans lequel il évolue.

Une fois le premier pas franchi, les réseaux sociaux prennent la relève et plusieurs participants ont témoigné d'une évolution presque autonome de leur implication. Or, il est intéressant de noter que les immigrants arrivés à l'âge adulte ne bénéficient pas des mêmes réseaux que les Québécois d'origine ou même les jeunes des communautés ethnoculturelles nés et scolarisés au Québec.

En fait, même les jeunes des communautés ethnoculturelles qui sont nés ici et qui ont cheminé dans le même système scolaire que les jeunes de la majorité démographique ne s'inscrivent pas toujours dans les mêmes réseaux que ces derniers. Cependant, une grande partie des jeunes des communautés ethnoculturelles, nés au Québec ou ailleurs au Canada, fréquentent le système scolaire anglophone⁹⁵. La socialisation des jeunes dans deux systèmes scolaires distincts explique probablement en partie l'absence quasi complète de jeunes de certaines origines⁹⁶ dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

⁹⁵ Selon la *Charte de la langue française* (la loi 101), les jeunes dont un des parents a fréquenté une école publique anglaise au Québec ou ailleurs au Canada peuvent fréquenter eux-mêmes l'école anglaise. Par contre, les enfants d'immigrants ont l'obligation de poursuivre leurs études primaires et secondaires en français.

⁹⁶ Par exemple, les jeunes provenant des communautés des Antilles britanniques ou du sud de l'Asie, largement anglophones.

4.4 Les obstacles à la participation

Les sections précédentes étaient consacrées aux expériences, aux motivations et aux trajectoires des jeunes participants à la recherche. Cette dernière section vise à trouver quels sont les obstacles à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. La participation au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise est, rappelons-le, l'objet principal de cette recherche. Toutefois, il est certain que les discussions ont souvent porté sur la participation citoyenne en général, puisque discuter uniquement d'organisations souvent méconnues des jeunes n'aurait pu mener bien loin... Cette section s'appuiera elle aussi sur les propos des jeunes répondants. Toutefois, compte tenu de la masse d'information recueillie à propos des obstacles à la participation citoyenne, une approche plus analytique a été privilégiée.

L'écoute attentive des témoignages des jeunes a permis d'extraire quatorze obstacles principaux à la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Dans un premier temps, nous ferons état de tous les obstacles que les jeunes rencontrent, peu importe leurs origines. Ces obstacles seront regroupés en fonction d'un cadre théorique qui sera expliqué plus loin. Des éléments d'analyse permettront de déterminer si ces obstacles ont une plus grande incidence chez les jeunes issus de l'immigration que chez ceux du groupe témoin. Dans un deuxième temps, il sera question des obstacles à la participation citoyenne qui s'appliquent particulièrement aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

4.4.1 Des obstacles communs à tous les jeunes

L'analyse des obstacles communs à tous les jeunes repose sur leurs propos, bien sûr, mais aussi sur un cadre théorique basé sur une définition des déterminants de la participation sociale fournie par le Conseil de la santé et du bien-être⁹⁷ :

...la participation sociale découle de la rencontre de la volonté et de la capacité d'un individu de faire partie d'une collectivité et d'une offre concrète de ce collectif pour faire une place à ce dernier⁹⁸.

Cette analyse des déterminants de la participation sociale a permis de regrouper les obstacles répertoriés selon trois thèmes, directement inspirés du cadre théorique proposé par le Conseil de la santé et du bien-être :

- A. La volonté de l'individu ou le *vouloir participer* ;
- B. La capacité de l'individu de faire partie d'une collectivité ou le *pouvoir participer* ;
- C. L'offre d'un collectif visant à faire une place à l'individu ou l'*ouverture des lieux de participation*.

⁹⁷ Les déterminants de la participation sont ce qui la favorise, ainsi les obstacles peuvent-ils être vus comme des déterminants négatifs.

⁹⁸ Conseil de la santé et du bien-être, *Pour une politique jeunesse axée sur la participation sociale*, Québec, octobre 2000, p.10,

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

A. Vouloir participer

Pour participer en tant que citoyen, il faut d'abord le vouloir. Il a été démontré⁹⁹ que d'autres valeurs entrent aussi en jeu comme le sens du devoir. Mais dans le contexte actuel, la participation citoyenne n'est imposée à personne. La volonté de chaque individu en est donc le moteur principal.

L'absence de volonté constitue un obstacle majeur à la participation citoyenne. Au cours des discussions de groupe, on a demandé aux jeunes s'ils avaient l'intention d'aller plus loin dans leur implication, et s'ils envisageaient une participation dans des groupes de représentation, dans des regroupements à plus grande échelle et même en politique active.

La majorité des jeunes répondants démontrent une réelle volonté d'aller plus loin, d'avoir plus d'influence. **Laura** prétend que *plus tu t'impliques, plus tu te rends compte des défauts de la société. Tu te dis : si je veux changer des choses, [il] faut que je saute à un autre niveau. Là, tu sautes à l'autre niveau, tu te rends compte que les décisions sont encore plus haut* ». **Marco** fait le même constat : *Tu vas aller jusqu'au sommet pour avoir le plus d'influence possible. Ça c'est sûr.* Dans le groupe de jeunes femmes, la réponse à la question est unanime. L'une d'entre elles avait un projet d'avenir très précis, fort intéressant dans le cadre de la présente étude :

Mon implication sociale m'a vraiment permis d'établir beaucoup de contacts. Dans les quatre dernières années, j'y ai mis beaucoup de temps (...) Maintenant que je suis au travail, je vais relaxer un peu pour me faire une place (...). Mais je compte sur mes contacts dans le futur: j'ai le projet de m'impliquer auprès du conseil jeunesse montréalais. **Lily**

Parmi ceux qui veulent progresser dans les sphères d'influence, plusieurs ont même démontré de l'intérêt pour l'implication politique active. Dans le groupe des jeunes femmes, la question a suscité une réponse positive spontanée de la part de la moitié d'entre elles. En voici un exemple :

Je reste persuadée que c'est au niveau politique que les choses peuvent changer. Il faut (...) qu'on soit dans les sphères décisionnelles. On peut travailler à la base, être impliqué socialement, personnellement, ça nous permet de maîtriser le système, de faire sa place (...). Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller à un autre niveau qui permet des changements et des actions institutionnalisées. Il faut que les immigrants percent dans le domaine politique au Québec. Et c'est pas facile! **Sabrina**

Dans les autres groupes, cette éventualité a aussi été accueillie positivement par plusieurs tandis que les autres ont manifesté une réserve importante, sinon un refus net de s'engager plus tard en politique.

Des fois, ta cause elle te tient tellement à cœur que tu aimerais y être. (...) Mais c'est « tough » quand même de se rendre au niveau politique. C'est pas juste d'aimer la cause. C'est savoir jongler avec un milieu qui n'est pas tellement facile. **Didier**

⁹⁹ Voir partie 4.1, la participation citoyenne.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

*Je l'ai déjà fait, mais plus maintenant, je ne le referai plus. J'ai vécu les bons côtés, tout le monde qui s'implique et qui croit en un idéal. Puis l'autre côté aussi, où les gens ne vont prendre que ce qui leur convient. Alors personnellement, pas dans un parti politique... **Gabriella***

Mais chose certaine, on n'a pas remarqué moins d'intérêt pour une implication sur le plan national, ni pour la politique active, parmi les participants issus de l'immigration et des minorités visibles. On n'a pas non plus noté d'intérêt moins vif de la part des jeunes femmes. La majorité des jeunes qui ont participé à notre étude ont manifesté une grande volonté de continuer leur implication¹⁰⁰.

Par contre une très large majorité des jeunes répondants se sentaient bien seuls... Selon eux, la très grande majorité des jeunes ne s'impliquent pas d'abord parce qu'ils ne veulent pas s'impliquer. Les grands obstacles à la volonté de participer ont été pointés du doigt : l'individualisme et le matérialisme suivis du cynisme.

*Il y a aussi beaucoup d'individualisme à travers ça. C'est un obstacle social à l'implication des jeunes, qui bloque la mobilisation des jeunes... La désillusion. On sent qu'on n'a pas beaucoup de contrôle, de pouvoir, de désillusion face au politique. Tu te dis : « je veux faire ma vie, je veux me trouver une job ». Moi je le ressens très fort. **Renaud (groupe témoin)***

1^{ER} OBSTACLE : LE CHACUN POUR SOI

On perçoit souvent la participation comme une marque d'altruisme, tandis que la non-participation serait une preuve d'individualisme, sinon d'égoïsme. Cette perception, à la source de nombreuses prises de positions dans les médias, ainsi que d'articles, d'opinions et ouvrages sur la dépolitisation des jeunes, rencontre un fort écho chez les jeunes répondants.

Le Québec, une terre d'accueil individualiste et matérialiste?

En raison du faible nombre de jeunes rencontrés¹⁰¹, nous ne pouvons nous permettre de tirer des conclusions générales. Il semble toutefois que la notion de devoir soit beaucoup plus associée à la participation citoyenne chez les jeunes issus de l'immigration que chez les jeunes de la majorité démographique. Selon l'opinion de ces derniers, la participation relève d'un choix individuel. Personne dans le groupe témoin n'a abordé la participation citoyenne sous l'angle du devoir. Certains jeunes immigrants ont jeté un éclairage particulier sur ce silence, en comparant notre société à celle dont ils proviennent.

De l'avis de la majorité, la faible participation découle de l'individualisme prôné dans notre société. Ce point de vue est partagé par tous les participants ou presque. Par exemple, **Didier** affirme que *l'implication sociale devrait être vue comme un devoir et chacun devrait investir un peu de temps*. Ce point de vue est loin d'être isolé. Selon bon nombre de participants, les valeurs véhiculées dans la société québécoise doivent être pointées du doigt.

¹⁰⁰ Si on exclut le groupe de Québec, qui était constitué de jeunes qui accordent le moins d'importance à l'implication politique. Voir le tableau 17.

¹⁰¹ Et gardant à l'esprit que le groupe témoin n'est constitué que de sept personnes.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

*Dans la société québécoise, les gens ne doivent rien à personne. C'est très individualiste. C'est chacun pour soi. Ça ne fait pas partie de leur mentalité de dire : « je dois travailler pour mon prochain, pour la communauté ». (...) Les gens ne vont plus se mobiliser pour le peuple en général... Les jeunes sont éduqués dans cette philosophie-là, même les jeunes immigrants. Ça ne prend pas de temps, (...) dès que tu es à l'école, c'est ça la philosophie qu'on t'inculque (...) Moi dans ma tête il y a un problème, si on ne fait pas quelque chose, la « baloune » va exploser! **Tamara***

*Nous, les immigrants, c'est sûr qu'on est beaucoup plus à même de faire du bénévolat, contrairement aux gens qui ont moins le sens du partage. C'est un grand mot, mais je pense ici aux Québécois, il y en a pas beaucoup qui sont impliqués aussi, parce qu'eux ils en ont plus, mais ils vont le garder pour eux. **Aya***

Une telle perception des choses contredit l'idée, trop souvent véhiculée, que les jeunes immigrants ne s'impliquent pas. Plusieurs jeunes participants affirment au contraire qu'ils ont plus le sens de la communauté que les Québécois de la majorité démographique. L'éducation civique, quand elle existe, ne remplirait pas son rôle, qui est d'enseigner les droits, mais aussi des devoirs. Quelques participants ont souligné les manquements du système d'éducation, qui n'inculquerait pas assez le sens des responsabilités.

*Présentement on est beaucoup dans une société où on apprend tous nos droits, mais on n'a pas de devoirs envers la société. L'éducation civique quand on est au primaire, ne porte pas nécessairement sur les devoirs, mais plus sur les droits. **Érika***

Un plus petit nombre a noté la baisse de la pratique religieuse et son influence sur les valeurs communautaires.

*La religion ne fait plus partie des mœurs de la société. Avant, les gens allaient à l'église le dimanche et ils se faisaient dire c'est quoi leur devoir (...) Il fallait qu'ils aident leur prochain. Les gens ont délaissé la religion, mais ils ont tout délaissé en même temps. Ils n'ont pas juste laissé le côté religieux, mais le côté entraide aussi. **Laura***

Ou une terre d'accueil de solidarité et de démocratie?

Les comparaisons entre le Québec et les pays d'origine des répondants, ou même entre les communautés ethnoculturelles et la communauté majoritaire québécoise, n'ont pas toujours été dans le même sens.

Certaines personnes des minorités visibles ont relevé avec passion l'incompréhension que l'engagement bénévole suscite chez leurs proches. Pour ces derniers, s'engager dans une cause sans être payé est absolument impensable. Dans plusieurs communautés ou pays d'origine, l'entraide spontanée est une chose normale. Mais l'implication bénévole dans une organisation est souvent perçue comme un travail non rémunéré. L'idée de s'engager pour un organisme qui défend une cause rencontre une forte résistance....

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

L'ARGENTI!, L'ARGENTI!, L'ARGENTI! ça les intéresse beaucoup! Eux, ils se voient mal en train de perdre leur temps sans rien avoir. Ça, c'est quelque chose de très pénible pour moi. Selena

De plus, les pays où il y aurait moins d'individualisme et où l'entraide serait plus répandue ne permettent pas une vie démocratique et une participation citoyenne aussi dynamique qu'au Québec. Dans certains cas, les valeurs de la société d'origine peuvent même constituer un frein à l'implication. Quatre jeunes femmes d'origine maghrébine s'accordent pour dire que le Québec serait au contraire un endroit où beaucoup de gens, et beaucoup de jeunes, s'impliquent dans leur communauté. Voici leurs témoignages, qui se complètent même si ces quatre jeunes femmes faisaient partie de trois groupes différents.

Je suis venue ici en 2001 comme étudiante. Au Maroc, l'implication bénévole, ce n'est pas comme ici. Les gens ne s'impliquent pas beaucoup bénévolement. Amina

Si au niveau des droits et des libertés on était plus ou moins censurés, c'est sûr qu'ici on va avoir une certaine crainte. Sabrina

Je pense que les gens ne quittent pas leur pays juste pour le simple plaisir de partir. (...) Souvent, il y en a qui sortent d'un milieu de répression. Tamara

Arrivée ici, je me suis dit : tiens je vais essayer, j'ai envie de voir comment ça se passe. (...) Arrivée ici, c'est le système qui le favorise. Malgré ce que vous dites, il y en a beaucoup [de jeunes qui s'impliquent] par rapport à ce que j'ai vu ailleurs. Roxane

Selon les participants, la société québécoise freine la participation par son individualisme et son matérialisme, ce qui affecte tous les jeunes, peu importe leur origine. Par ailleurs, malgré certaines lacunes en matière d'éducation civique, le Québec est remarquable pour sa grande liberté démocratique qui favorise la participation citoyenne.

2^E OBSTACLE : LE DÉSABUSEMENT

Le premier obstacle relevé par les participants est le fait que plusieurs ne voient pas d'avantages personnels à s'impliquer. Le second obstacle est plus pernicieux : beaucoup de jeunes dans l'entourage des participants croient tout simplement que c'est inutile, qu'ils ne pourront rien changer. Ces jeunes sont fatalistes et demeurent en retrait, même s'ils croient qu'il faudrait changer certaines choses dans la société. **William**, qui travaille avec des jeunes, nous dit qu'il *regrette qu'ils ne réalisent pas qu'ils ont les clés du changement, ils ont les clés de leur vie*. Selon **Lily**, *les jeunes, dès leur jeune âge, ne croient pas qu'ils ont la possibilité de vraiment faire une différence*.

Mais sur le plan politique, le désabusement s'ajoute au fatalisme. Les jeunes ne s'intéressent pas à la politique parce qu'ils ont perdu confiance, qu'ils considèrent que politique rime avec mensonge, et que peu importe le parti ou le candidat, c'est du pareil au même.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

La guerre en Irak, ça a frustré beaucoup de monde, et c'est ce genre de frustration qui nourrit ce cynisme qui est, selon moi, le plus grand obstacle à la participation citoyenne, peu importe les origines culturelles. Olivier

On ne vote pas, parce que ces gens-là ne réalisent pas ce qu'ils ont promis. Alex

Si t'essaies d'impliquer les jeunes dans la politique, tu les encourages à aller voter(...) ils te disent : « Pourquoi j'irais? Je sais que ça va être soit un, soit l'autre. Les deux travaillent pour les mêmes intérêts. » Marco

Les gens se sentent coupés des politiciens, notamment parce qu'ils ne s'identifient pas à eux. Une raison avancée pour expliquer le désintérêt est le fossé entre les valeurs des jeunes et celles véhiculées par les personnalités politiques, souvent d'une autre génération.

Il y a aussi le fait qu'on se sent moins reconnu à travers nos politiciens.(...) Si on sort du cercle fermé des gens qui connaissent plus particulièrement le député, le message, il ne passe pas. Olivier

Il n'y a pas vraiment quelqu'un qui représente leurs valeurs, ça fait qu'ils ne sont pas vraiment intéressés, parce qu'ils savent que s'ils donnent leur vote à un ou à un autre, ça va toujours être contre [leurs] valeurs. (...) C'est assez dur à faire comprendre que c'est en allant participer que tu peux faire en sorte qu'il y ait quelqu'un qui pourra te représenter. Mais si tu regardes les figures politiques qu'on a, (...) qui est là qui représente les jeunes? Il n'y en a pas. C'est tous des baby-boomers. Marco

Cette difficulté n'est pas particulière à la participation politique. Elle affecte aussi la participation citoyenne dans la société civile. Les problèmes d'image des associations augmentent la difficulté des jeunes à s'identifier à ces lieux potentiels de participation citoyenne.

Je pense que c'est peut-être l'image que ces organismes-là projettent. À partir du moment où ils projettent une image très sérieuse (...) ou une image de révolutionnaires, c'est sûr que ça va freiner beaucoup l'implication qu'un jeune peut essayer d'avoir. Érika

Un manque de persévérance...

On note aussi qu'après un essai, certains jeunes abandonnent pour toutes sortes de raisons. Emma s'explique : *dès qu'ils voient qu'il y a une entrave, c'est OK, on va lâcher, ça ne sert à rien de s'impliquer. C'est ça le problème.* De plus, les jeunes font parfois preuve d'impatience.

Nous, les jeunes, on est de plus en plus exigeants au niveau de l'immédiat. On rentre dans un poste, on est bénévole, et là après un an si on est pas sur la table de concertation, il y a un problème, on change, ils écoutent pas... ça c'est une culture de plus en plus présente. Faut que ça bouge vite. Peut-être qu'on manque d'humilité. Olivier

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Les participants affirment que les jeunes qui les entourent ont en grande partie perdu confiance dans la politique en général. Ils ne s'identifient pas à la classe politique, et parfois même tout simplement pas à la communauté dans laquelle ils vivent. Ce cynisme affecte davantage les milieux défavorisés. Il est un obstacle important à la participation citoyenne.

B. Pouvoir participer

Pour participer, il faut le pouvoir et en avoir les moyens. La capacité de participer en tant que citoyen dépend des ressources dont disposent chacun des individus. Certains obstacles à la participation citoyenne dépendent de ces ressources: le manque de temps, la situation socioéconomique ainsi que les contraintes sociales posées par le genre.

Les connaissances jouent également un rôle important en matière de participation citoyenne. Il faut connaître les règles du jeu. Le manque d'expérience et d'éducation citoyenne constituent donc le dernier obstacle associés aux ressources des individus.

3^E OBSTACLE : LE MANQUE DE TEMPS

Bien souvent, en réponse à une demande de participation à une activité ou à une organisation, on oppose le manque de temps : « ça me tente, mais je ne peux pas, je suis trop occupé ». Cette raison camoufle dans bien des cas la peur de manquer de temps, qui constitue l'obstacle réel.

J'ai réussi à impliquer quelques personnes, mais il y a un blocage quelque part. Ils mettent des obstacles même quand il y en a pas...Ils ne cherchent pas à être impliqués, même quand ils ont l'information; des fois, ils ont peur d'être jugés ou ils ont peur à la fin de manquer de temps, de faire trop de choses... Emma

Dans ce cas, le véritable obstacle à la participation n'est pas le manque de temps, mais les priorités et les choix personnels qui font appel aux valeurs. Mais dans d'autre cas, il arrive que le manque de temps soit bien réel.

Un réel problème de conciliation des activités...

La participation citoyenne demande du temps. Dans l'esprit des jeunes que nous avons rencontrés, le temps est une denrée précieuse. Entre les études, le travail, les amis, la famille et les loisirs, il reste bien peu de temps.

La plupart des jeunes font études et travail. Ils n'ont même pas le temps de dîner avec la famille. Alors avoir le temps pour une organisation... c'est très difficile d'amener un jeune à s'impliquer. Les causes les intéressent moins. Lara

Avant de parler de pauvreté ou de précarité économique, c'est le travail lui-même qui constitue souvent un obstacle à la participation citoyenne. Selon **Sabrina**, *le travail et les études, ce sont deux ennemis du bénévolat.*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

*Les jeunes, ils travaillent, ils vont à l'école, faut qu'ils payent leurs prêts et bourses. Faut qu'ils payent leur [loyer]. Ils n'ont pas le temps. (...) En plus, il y en a qui ont des flos là-dedans(...) Quand ils ont 2-3 heures dans leurs temps libres, c'est pour eux-mêmes qu'ils le veulent, c'est pas pour aller donner aux autres! **Christina***

Plusieurs participants ont noté qu'à l'entrée sur le marché du travail, beaucoup de jeunes doivent mettre de côté l'implication qui faisait plutôt partie de leur ancienne vie d'étudiant. L'un d'entre eux soutient que le monde du travail ne favorise pas autant l'implication que celui des études.

*La génération du milieu, les 25 à 40 ans, n'est peut-être pas assez présente, trop active dans le monde du travail, (...) trop occupée par le travail et le développement personnel. **Didier***

Pour certains jeunes sur le marché du travail, le temps des études semble presque une époque bénie pour ce qui est de l'implication. Le marché du travail ne favorise vraiment pas la participation citoyenne. **Olivier** raconte : *Combien d'amis se sont fait dire par des employeurs : écoute, j'aime pas ça quand tu écris dans les journaux.*

*Le travail ne favorise vraiment, vraiment pas du tout l'implication. Moi je me suis fait menacer de me faire mettre à la porte très souvent, parce que je m'impliquais bénévolement. (...) Même si tu donnes 150 % à ton travail pour pas être pénalisée, t'es toujours vue comme une personne qui doit avoir l'esprit ailleurs. **Laura***

Mais où sont les syndicats?

Ainsi, le manque de temps évoqué par les jeunes comme obstacle à l'implication résulte très souvent de l'impossibilité de concilier le travail et la participation citoyenne. Dans le passé, le travail se situait au centre de la participation citoyenne. Les mouvements sociaux des 19^e et 20^e siècles étaient souvent le fait des travailleurs. Des études sociologiques¹⁰² ont montré que le lien entre le travail et la citoyenneté s'effrite, et la présente étude semble le confirmer. Il est quelque peu étonnant, et même inquiétant, de noter qu'aucun jeune participant n'a mentionné sa participation à un syndicat! Bien que le taux de syndicalisation des jeunes soit plus faible que la moyenne, il ne peut expliquer à lui seul le fait que les syndicats soient absents du registre d'implication de 42 jeunes Québécois de toutes origines. Un participant très engagé dans le monde du travail fournit une explication assez intéressante.

Les syndicats se demandent pourquoi il n'y a pas de jeunes... Il n'y a pas de jeunes parce que ça fait quinze ans qu'on s'organise pour qu'ils restent sur une liste de rappel! Parce qu'on a fait des « clauses orphelin » à tour de bras! Ça représente quoi un syndicat pour les jeunes, sinon quelque chose qui protège des gens?... Mais ils ne font pas partie de ces gens-là... Moi je défais des mythes toutes les semaines : « Un syndicat, c'est des gens qui s'unissent, puis vous avez une voix là-dedans : allez-y, allez-y, allez-y! » Mais la perception est forte, ils l'ont bien ancrée... Sans dire qu'ils ne se

¹⁰² Voir notamment Joseph-Yvon THÉRIAULT, « La société postsalariale et le déficit politique », *L'incessante évolution des formes d'emploi et la redoutable stagnation des lois du travail*. 51^e Congrès des Relations industrielles de l'Université Laval, Québec.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

sentent pas appartenir à ça, ils se disent : « Qu'est-ce qu'il m'a livré, le syndicat, dans les cinq dernières années? » **David (groupe témoin)**

Le travail précaire affecte tout particulièrement les nouveaux travailleurs, les jeunes et les immigrants. Loin d'être perçu comme une condition d'accès à la participation citoyenne, il en constitue plutôt un obstacle.

4^E OBSTACLE : LES CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES PRÉCAIRES

Beaucoup de jeunes ont d'abord fait valoir que l'exercice bénévole de fonctions au sein d'organismes n'est vraiment pas adapté à la situation économique des jeunes. Ainsi, bon nombre de participants estiment qu'il faut une contribution du gouvernement pour améliorer la situation économique des bénévoles.

Ce qui pourrait être amélioré? Le fait qu'on fait ça bénévolement. (...) Tu vois ça avec les jeunes des autres communautés, de classes plus basses. Ils sont toujours en train de chercher du travail, ils sont toujours stressés pour l'argent. Puisque leurs pensées sont vraiment centrées sur le côté monétaire, ils ne pensent pas comment améliorer leur situation. Si le gouvernement donnait plus pour les implications sociales, c'est sûr que la société en bénéficierait pas mal... **Marco**

Le débat a dévié à quelques reprises vers la nécessité d'assurer un meilleur financement gouvernemental aux organismes, afin que ces derniers puissent rémunérer les personnes qui y travaillent. Un participant fait toutefois remarquer que ce n'est pas seulement le rôle du gouvernement. Il faudrait que la société toute entière, les entreprises autant que les particuliers, favorise et finance la participation citoyenne. Mais ce qui est ressorti comme un obstacle majeur, c'est la situation socioéconomique difficile de nombreux jeunes, qui n'ont tout simplement pas les moyens de s'impliquer.

...Si cette génération s'implique moins, faudrait peut-être regarder les données socio-démographiques. L'accès au marché du travail se fait sous de nouvelles formes. L'emploi atypique, c'est quasiment un emploi sur deux chez les jeunes. Quand tu dois aller de contrat en contrat... **David (groupe témoin)**

L'emploi atypique et la précarité chez les jeunes sont des réalités bien documentées au Québec. Le Conseil permanent de la jeunesse y a consacré un avis en 2001. Parmi ses conclusions, on peut lire : *Les jeunes ne peuvent accepter des emplois précaires, des horaires aléatoires, des salaires de misère ou s'exiler pour trouver mieux ailleurs et, en même temps, s'impliquer auprès de leurs proches, dans leur milieu et dans la vie publique*¹⁰³.

Le lien entre les revenus et la participation à des organismes communautaires a été démontré dans de nombreuses recherches comme l'*Enquête sur le don, le bénévolat et la participation* de Statistique Canada, dont il a été fait mention au deuxième chapitre. **Olivier** fournit un exemple concret de l'effet des conditions socioéconomiques sur la

¹⁰³ CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable !* Avis, Québec, 2001, p. 103.
http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/01_03.pdf [page consultée le 15 mars 2004]

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

participation citoyenne : *J'ai connu combien de monde à l'université qui embarquaient sur l'association étudiante en première année, et la deuxième année ils ne pouvaient pas, parce qu'il fallait qu'ils travaillent.*

Le même participant enchaîne à propos de la situation particulière des immigrants et de leurs enfants.

Quand tu es fils d'immigrant, tes parents viennent construire leur vie ici. Tout le monde n'a pas une immigration très facile. Mais tu te ramasses à l'université à 19 ans, à devoir contribuer toi aussi. (...) Les communautés culturelles ont encore moins de chances de s'exprimer, parce qu'elles ont trop souvent un profil économique faible. C'est comme la démocratie. La démocratie existe dans les pays prospères. Olivier

Les statistiques présentées au troisième chapitre démontrent que la situation sur le marché du travail des jeunes issus de l'immigration — parmi lesquels les représentants des minorités visibles se tirent encore moins bien d'affaire — est particulièrement difficile. D'autres données confirment que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles font face à des situations économiques plus difficiles que la moyenne des Québécois, et ce, même quand leur niveau de scolarité est plus élevé. Une étude sur la communauté noire montréalaise, basée sur les données du recensement de 1996, a révélé que le taux de chômage des diplômés universitaires Noirs était supérieur à celui des Non-Noirs n'ayant pas de diplôme du secondaire. La même étude a déterminé que 57 % des Noirs montréalais vivaient sous le seuil de la pauvreté. Dans l'ensemble de la région montréalaise, le taux de pauvreté était de 26 % à la même époque¹⁰⁴.

Mais la pauvreté n'est pas seulement une question de chiffres. Elle se manifeste par des problèmes sociaux, elle affecte l'éducation, l'accès à la culture et à l'information. Plusieurs communautés ethnoculturelles vivent des situations économiques difficiles qui se répercutent notamment dans les écoles, lieux privilégiés d'apprentissage de la participation citoyenne.

Une école, ce n'est pas une boîte de cours seulement. C'est toute cette culture [de la participation] qu'il faut développer, surtout dans les quartiers des communautés culturelles, où c'est encore plus alarmant... Dans certains quartiers de Montréal, le taux de chômage est très élevé. Plusieurs jeunes ne s'impliquent pas, ne peuvent pas s'impliquer au niveau communautaire, culturel. Il y a des problèmes de criminalité, de drogue, c'est monoparental, il y a des problèmes de pauvreté... Sam

¹⁰⁴ James L. TORCZYNER et Sharon SPRINGER, *L'évolution de la communauté noire montréalaise: mutations et défis*, Montréal, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique, octobre 2001, p. 55 et 64.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

5^E OBSTACLE : ÊTRE FEMME...

Le choix de former un groupe composé uniquement de femmes aura certainement été judicieux. Assez rapidement, un constat s'impose aux participantes de ce groupe : être jeune, femme et issue de l'immigration ou de minorité visible sont en soi trois obstacles à la participation citoyenne.

Concilier travail, famille et implication

On ne répétera jamais assez que la conciliation de la vie familiale avec les autres activités affecte davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes, malgré une répartition plus équitable des tâches entre les conjoints qu'auparavant. Les participantes fournissent plusieurs exemples.

*Plus tu vieillis, plus tu as de responsabilités. À un moment donné, on s'éloigne. J'ai un enfant, je travaille. J'arrive chez nous, le peu de temps que j'ai après 5 heures, c'est pour mon bébé. C'est « platte », mais mes priorités ont changé. Et j'ai un mari. **Christina***

*Dans un couple, supposons que les deux personnes sont impliquées socialement. Tu commences à avoir des enfants, les deux ne peuvent pas toujours être à 100 %. Faut qu'il y en ait un qui reste à la maison. Jusqu'à preuve du contraire, c'est plus les femmes qui s'occupent de l'éducation des enfants. Pour l'instant, c'est pas encore changé. C'est certain qu'il va y avoir un ralentissement. Tu prends ta pause... cinq, six, sept ans, pour te concentrer plus sur l'éducation. Tu gardes un pied à terre dans les implications, mais moins. Tu reviens sept ans plus tard, vraiment, t'es plus vieille. Déjà, les autres auront pris les devants. **Tamara***

La conciliation travail, famille et implication force donc de nombreuses femmes à prendre du recul par rapport à leur implication. D'ailleurs, elles ont été nombreuses à en témoigner. Elles interrompent leur progression et occupent plus difficilement des postes d'influence par la suite.

*Tu as des enfants, et puis là tu arrêtes, ça fait que c'est les hommes qui continuent. Ça fait qu'en haut, il y a des hommes! C'est vieux! (rires) **Laura***

Le rôle social des femmes

Les jeunes femmes, particulièrement celles du groupe qui leur était réservé, ont aussi soulevé un autre obstacle à leur participation. Il s'agit non pas de concilier le rôle familial et les autres activités, mais bien de composer avec la perception que certains se font des femmes, et plus particulièrement des immigrantes et des minorités visibles. Le mot « sexisme » n'est pas prononcé, mais il pèse lourdement sur certains propos...

Juste le fait d'être femme, c'est déjà limitatif. (rires) Je pense que je parle pour nous toutes en disant que juste le fait d'être une femme, jeune, on nous regarde : « La p'tite jupe courte, est-ce qu'elle a quelque chose dans la tête??? »

Dans un milieu d'hommes, mon Dieu, si je veux vraiment faire ma place, il faut que je m'habille vraiment fermée jusqu'en bas. Le moins que tu

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

mets une jupe, un homme, ça te prends un peu comme une « femme de la poste »... Le flirt (...)

*Aussi, il faut pas le cacher, le fait qu'on vit au Québec puis que nous sommes de jeunes femmes immigrantes, (...) ou de parents qui sont immigrants, il y a un facteur aussi qui joue. Nous ne sommes pas reçues de la même façon, c'est sûr. Il y a des perceptions, on le sent, c'est subtil, mais on sait, c'est là, c'est présent, mais on n'en parle pas. Tu dois toujours faire plus, c'est ce qu'on s'attend ... **Angelina***

En réaction à cette intervention, trois autres jeunes femmes de minorités visibles en rajoutent : *Tu dois en faire plus pour avoir la même crédibilité, ça c'est sûr. Mais les jeunes femmes ne se laissent pas abattre pour autant. Selon **Julia** : Nous il faut qu'on donne plus de ce qu'on a (...) pour atteindre nos objectifs. Il faut passer à travers ça, parce que c'est possible.*

Et l'amélioration de la situation de la femme, dans les pays d'origine comme dans le pays d'accueil, passe par leur participation citoyenne.

*Côté social, ce serait plus l'émancipation de la femme [dans mon pays d'origine], parce que ce n'est pas évident. Elles vont à l'école, mais elles n'ont pas la chance de pouvoir faire des études supérieures très poussées. **Selena***

*Moi je m'implique en politique, surtout pour la femme, j'écris des articles dans les journaux. Les femmes, on est pas assez impliquées où il y a vraiment un champ décisionnel. Moi je suis plus milieu des affaires, mais en même temps j'ai quand même gardé un aspect social et communautaire.... J'ai cherché l'aspect politique parce que en tant que femme, je me suis rendue compte que si on veut vraiment être des leaders dirigeantes, [il faut] aller vers ça. Il y a beaucoup plus d'hommes en politique que de femmes. Donc pour moi, j'ai trouvé mon créneau et ça me sert, mais pour moi c'est une passion. **Angelina***

La discussion au sein du groupe de jeunes femmes issues de l'immigration et des minorités visibles a laissé une grande place aux questions sur la condition féminine¹⁰⁵. Une grande communauté d'opinions est évidente chez elles. La cause des femmes s'impose comme très importante à défendre. Il semble bien que les jeunes femmes rencontrées souhaitent vivement faire changer les choses.

¹⁰⁵ Il n'y avait que deux femmes dans le groupe témoin, ce qui rend toute comparaison impossible, le sujet de la condition féminine n'ayant pas été mentionné dans ce dernier groupe.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

6^E OBSTACLE : LA MÉCONNAISSANCE DES RÈGLES DU JEU

La participation citoyenne constitue un monde inconnu de la majorité des jeunes Québécois, selon les participants. C'est pourquoi ceux qui s'y aventurent ne saisissent pas toujours les règles du jeu politique. Ces règles ne se limitent pas à celles de l'Assemblée nationale, elles existent aussi dans les organisations, qu'elles soient de la jeunesse ou non.

Apprentissage à la participation citoyenne

Le fonctionnement des organismes ou groupes de participation courants demeure méconnu. La participation citoyenne exige un apprentissage, souvent difficile. Cet apprentissage est lié à l'éducation civique, mais dans la plupart des cas il se fait sur le tas, faute de formation à l'école. Comme il a été montré précédemment, le recrutement se fait souvent par l'intermédiaire d'un réseau de connaissances. Le recruteur devient donc souvent le formateur. Selon **David (groupe témoin)**, *les leaders ont un rôle à jouer. Ils doivent démontrer aux gens que ce n'est pas sorcier, qu'ils peuvent avoir un impact, qu'ils peuvent être efficaces.*

De plus l'implication s'enseigne difficilement de manière seulement théorique, même si on l'introduit dans le programme de formation scolaire! Nombreux sont ceux, comme **Sabrina**, qui ont souligné que *ça prend des formateurs qui ont déjà eu une expérience de bénévolat*. Mais cette formation demande du temps :

*Je suis au conseil d'administration [d'un centre communautaire]. C'est un conseil de jeunes, un peu accompagné par des adultes, mais au Centre on fonctionne par et pour les jeunes. On essaie d'apprendre les processus de la démocratie aux jeunes. Moi je suis jeune, mais il y en a qui sont plus jeunes, ça fait que je les accompagne un petit peu là-dedans. **William***

L'apprentissage de la démocratie doit commencer à l'école pour se poursuivre par la suite. Il s'agit certainement d'une piste à suivre, et les participants parlent presque tous spontanément d'éducation lorsqu'on leur demande ce qu'il faudrait faire.

*Souvent, les nouveaux arrivants, [viennent] de pays où ils ont vécu des difficultés. Les niveaux décisionnels dans ces pays-là... la corruption, c'est très autoritaire, etc. Alors quand je parle d'informer les jeunes, c'est vraiment aussi de démystifier c'est quoi les niveaux décisionnels au Québec... Souvent on a peur de cette autorité-là, ou on veut juste se tenir loin parce qu'on a vécu des choses dans nos pays d'origine. **Lily***

Les participants issus de l'immigration et des minorités visibles sont nombreux à relever le manque d'éducation civique et d'expérience de participation chez les jeunes de leur entourage. Ils expliquent que la plupart des jeunes ne connaissent pas les règles du jeu politique.

L'éthique et des valeurs démocratiques

Mais l'apprentissage civique n'est pas seulement nécessaire pour connaître les rouages du système et le jeu politique. Il est aussi nécessaire afin d'inculquer les valeurs

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

démocratiques. Ces valeurs démocratiques, mais aussi éthiques, font parfois défaut chez certaines personnes qui occupent des postes importants.

Pour les jeunes, la découverte du côté sombre de la politique est parfois un choc. Les pratiques anti-démocratiques ne doivent jamais être admises, à quelque niveau que ce soit. Certains participants ont constaté que ces pratiques ont parfois cours dans des endroits insoupçonnés, que ce soit dans les organisations jeunesse ou dans celles des communautés ethnoculturelles.

Toujours selon les participants, les jeunes qui veulent s'impliquer sont souvent déçus lorsqu'ils prennent conscience de la façon de fonctionner de certaines organisations. Ils se disent frappés par le manque d'esprit démocratique qui y règne. La conversation entre **Zita** et **Helena** est significative à cet égard:

*- Ce n'est pas vraiment ce que tu pensais (...) Ma déception, c'est de voir comment il y a des jeux qui se jouent, des jeux pas très beaux. (...) Tu vois le président de telle association, corrompu au bout! Tu n'aurais jamais pensé ça! Moi je suis sérieuse dans mon travail, je veux faire quelque chose de bien, mais lui, il veut peut-être juste de l'argent... Tu arrives, tu penses que tout est beau...**Zita***

*- On te remet à ta place, hein? (...)C'est décevant (...) quand il y a des mauvaises personnes qui occupent des postes-clés, et qui ne font pas ce qu'elles sont supposées faire. (...)T'as pas le choix, parce qu'il s'est fait élire de façon pas très démocratique. C'est des petits jeux comme ça qui se jouent. **Helena***

À tort ou à raison, la population croit souvent que ses élites politiques sont corrompues. D'après les propos des jeunes qui témoignent de ces pratiques, il est évident que la part d'ombre qui obscurcit la politique ne se limite pas à ses plus hautes sphères. La désillusion qui en résulte est certainement une source de démobilisation.

Sans parler de corruption, on peut aussi pointer du doigt certains comportements peu démocratiques, tels la recherche du pouvoir et du prestige aux dépens de la participation. Encore une fois, ce fléau ne se limite pas aux politiciens sous les feux de la rampe.

*Ils vont fermer les portes aux autres jeunes parce qu'ils sont là. (...) Ils sont un peu sur un power trip. (...) Ils ne disent à personne comment ça marche, [ils] restent là longtemps, jusqu'à ce qu'il y en ait d'autres qui réalisent que c'est comme ça que ça se fait! **Helena***

*Elle fait semblant de croire à la cause, mais c'est seulement parce qu'elle veut passer dans les journaux, à la télé, faire son show....Ça c'est démobilisant aussi.. Surtout quand tu crois à la cause, tu te dis que ça n'a pas de bon sens. **Marie***

*Pour moi, c'est plus au niveau d'une communauté culturelle. (...) Les gens de la présidence ou des hautes positions (...) voient l'organisme comme une manière de se rendre à Ottawa, à Québec. Pour un jeune comme moi, je ne suis pas intéressé à ça, je suis impliqué pour une autre raison. **Alessandro***

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Jeux de coulisses ou saine négociation?

Il semble que parfois, l'idéal démocratique qui anime les jeunes est mis à rude épreuve par les réalités inhérentes à tout jeu politique. Car en effet, la démocratie ne peut seulement être une question d'idéal. Dans la réalité, certaines décisions ne peuvent pas toujours être prises selon les processus officiels, et tout le monde ne peut pas toujours être consulté avant de prendre chaque décision. Les représentants doivent s'entendre entre eux et négocier, tout en respectant la volonté de leurs membres. Les besoins de concertation ou de négociation sont souvent mal compris par les participants, ou encore mal expliqués par ceux qui sont dans les postes de pouvoir. Il s'agit parfois d'un équilibre périlleux. Parfois, c'est le simple fait de devoir influencer les autres qui cause des problèmes aux jeunes.

C'est seulement maintenant que je commence à connaître comment ça fonctionne. J'ai pris une semaine pour appeler chaque membre du conseil d'administration, pour un vote sur quelque chose que j'ai proposé. Après la semaine, je me suis senti mal, parce que j'ai influencé le vote des gens. Mais c'est parce que personne ne va voter pour ce qu'ils pensent! C'est toujours avec le groupe, selon la game du conseil. Il faut vraiment travailler pour gagner un point pas populaire ou quelque chose de différent, une idée nouvelle. Et ça décourage beaucoup. Alessandro

La plupart des témoignages sont plutôt allés dans le sens d'une dénonciation des négociations derrière les portes closes, sans respect pour l'opinion de la base. **Marie** évoque le cas d'une personne qui, dans le cadre d'une négociation, était supposée défendre une certaine position. *Mais quand elle était en pourparlers avec le gouvernement (...), c'était un autre discours. Qu'en était-il vraiment? Cela est difficile à dire, mais que la représentante ait trahi le mandat de ses membres ou non, le résultat a été le même : elle a été discréditée, mais a aussi discrédité l'aspect démocratique de son organisation.* D'autres témoignages sont allés dans le même sens, cette fois à l'intérieur même d'organismes jeunes plutôt qu'en relation avec le gouvernement.

Quand il y a des réunions intercollégiales, c'est trois jours [en région]. Tout se passe officiellement le samedi après-midi, mais ne va pas te coucher le samedi soir, parce que c'est là que tout se joue! C'est là que tu vas faire du « p.r. »; c'est là que tu vas déterminer comment tu vas voter demain, autour d'une bière. J'aime pas la bière, qu'est-ce que tu veux que je fasse? T'es comme rejetée. Zita

Jouer le jeu politique, dans le respect des valeurs démocratiques

Les relations entre les membres d'une association sont largement informelles, même quand les procédures officielles sont claires et respectées. L'importance de ces pratiques n'est pas toujours reconnue comme elle le devrait. Dans le cas relaté précédemment par **Zita**, il s'agit d'un problème d'affinités culturelles dont il sera question plus tard¹⁰⁶. Mais il faut d'abord prendre conscience du problème que peuvent poser de telles pratiques et savoir qu'il est normal et même sain que des gens se parlent avant des réunions. L'ignorance d'une telle réalité peut faire passer pour des jeux de coulisses ce qui n'est parfois que saine concertation.

¹⁰⁶ Voir l'obstacle no. 12, le fossé culturel.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Une autre participante raconte son expérience de participation au Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000. Encore une fois, les jeux informels entre les différents acteurs sont perçus comme étant de la « magouille ».

*Il y avait plus de jeux de coulisses, de corridor, de front commun. (...) Je suis partie de là en me disant : « Ah, c'est ça la politique? C'est peut-être pas si intéressant que ça! » Par après, je me suis renseignée sur d'autres choses, ce qui fait que ma passion, mon intérêt pour la politique a commencé à s'ouvrir. Mais au moment où j'y ai été, il me manquait peut-être trop d'information pour apprécier le jeu qui se faisait... J'avais l'impression que tout avait été décidé trois semaines avant le Sommet. Pour moi c'était plus comme une mascarade. **Laura***

L'aspect intéressant, dans ce cas, est que **Laura** a modifié sa première impression après s'être davantage familiarisée avec la politique. La concertation et les négociations y sont essentielles... C'est d'ailleurs ce qu'a fort bien expliqué **Roxane**.

*J'ai assisté à plusieurs congrès de la fédération étudiante. (...) On est peut-être 60 personnes autour de la table; on a un ordre du jour de dix points qu'il faut absolument faire entrer en trois heures. Donc il faut absolument se mettre d'accord sur des points importants, à l'extérieur de la réunion pour dire l'essentiel à la réunion. C'est plus un côté pratique qu'autre chose. C'est le genre de choses qui arrivaient souvent. On décidait des choses avant des réunions, pour éviter les conflits, les discussions longues et fastidieuses qui ne mènent à rien, etc. **Roxane***

Pour ce qui est des milieux franchement politiques, comme les partis, il s'ajoute à ces pratiques le poids de la « Machine ». La Machine, c'est le nom que **Simon** a donné aux instances d'un parti politique, soit son exécutif national, ses commissions, ses organisations régionales et des circonscriptions, son réseau de pouvoir et d'influence, ses moyens financiers et de communication, mais aussi ses vedettes, l'« establishment ».

*Si quelqu'un veut se sentir impliqué, l'intégration va se faire du côté de la Machine, mais la Machine fait peur à la personne qui veut rentrer. Ça, ça peut arriver. Ça a l'air de la cosa nostra, tu sais. Quand on regarde les statuts d'un parti politique, c'est lourd à assimiler. Ça demande de la préparation, de la formation, et c'est entre autres pour ça qu'on a des ailes jeunesse dans les partis politiques. **Simon (groupe témoin)***

Les participants notent d'abord que les jeunes connaissaient fort peu les règles de fonctionnement des organismes, et que cette méconnaissance constitue un obstacle majeur à la participation au sein des organisations en général. Ils sont aussi nombreux à dénoncer des pratiques antidémocratiques de la part de certaines personnes qui occupent des postes stratégiques. Mais leur témoignage est aussi intéressant en montrant comment les règles du jeu ne sont pas toujours écrites, ce qui crée de nombreux malentendus. Il ne faut donc pas considérer que seule la méconnaissance des règles officielles constitue un obstacle à l'engagement. Il faut aussi apprendre aux jeunes qu'il existe aussi des règles non écrites. Ces dernières sont très importantes, mais rarement expliquées. Ce non-dit cause peut-être davantage de problèmes aux

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, qui n'ont pas toujours les mêmes repères sociaux, culturels et politiques.

En comparaison, les participants du groupe témoin ont peu débattu de ces questions. Cette différence ne s'explique probablement pas uniquement par leur origine, mais plutôt par une expérience différente de la participation citoyenne, notamment à des niveaux supérieurs.

C. L'ouverture des lieux de participation

La participation dépend de la volonté et de la capacité des individus. Mais elle dépend aussi de la demande, de l'ouverture des lieux de participation. Cette ouverture se définit d'abord par les critères objectifs d'admission. Par exemple, pour participer à une association religieuse, il faut habituellement appartenir à la religion en question. Mais l'ouverture ne se définit pas seulement en termes d'admissibilité : elle se définit aussi en termes de désirabilité.

Est-ce que les organisations accueillent tous les aspirants? Est-ce que les portes sont ouvertes aux jeunes qui veulent s'impliquer et qui ont toutes les capacités pour le faire? Dans cette dernière section nous traiterons de l'ouverture des organisations. Il sera d'abord question de la diffusion de l'information puis du « cercle des intimes », appellation qui désigne les jeunes qui se connaissent et qui sont parfois réticents à accueillir de nouveaux venus. Enfin, on traitera de l'ouverture des lieux de participation citoyenne qui ne sont pas spécifiquement réservés à la jeunesse.

7^E OBSTACLE : LE MANQUE D'INFORMATION

À la méconnaissance des enjeux, des règles de la délibération démocratique, des institutions politiques et de la société civile se greffe, dans bien des cas, un manque d'information sur les lieux de participation. La première condition d'ouverture à la participation de la part des organisations est de diffuser de l'information afin de se faire connaître et d'inviter les gens à participer.

Manque d'information sur les organisations de la société civile

Beaucoup d'organismes se désolent du peu de jeunes qui s'engagent, notamment de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ce constat est tiré notamment des réponses obtenues lors du recrutement des participants aux groupes de discussion, comme il a été rapporté au début de ce chapitre. Cependant, la quasi-totalité des jeunes sont d'avis que beaucoup d'organismes qui se plaignent de ne pas compter suffisamment de jeunes dans leurs rangs ne font aucun effort pour aller vers eux.

Beaucoup d'organismes se plaignent qu'ils n'ont pas de jeunes, ou de jeunes d'autres cultures, mais je crois qu'ils se plaignent et restent assis, parce qu'autour de moi, il y a beaucoup de jeunes qui s'impliqueraient. Ce n'est pas un manque d'intérêt. Mais il n'y a aucune information, il n'y a pas d'appel aux jeunes. Je n'ai jamais vu une annonce qui dit : « Venez vous impliquer dans cet organisme! ». Ils attendent que les jeunes fassent les premiers pas. Je crois que le premier obstacle, c'est le manque d'information. Lily

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Manque d'information sur les organisations nationales de la jeunesse québécoise et les organismes jeunesse gouvernementaux

Au cours des discussions mais également par le biais d'un questionnaire, on a demandé aux jeunes s'ils connaissaient des organismes jeunesse nationaux. À part quelques personnes engagées sur le plan politique, les participants ont fait montre d'une grande méconnaissance des organisations nationales de la jeunesse québécoise, à l'exception des fédérations étudiantes¹⁰⁷. À cet égard, le contraste avec les participants du groupe témoin était saisissant, certains d'entre eux n'ayant pas assez de place sur le questionnaire pour inscrire toutes celles qu'ils connaissaient, tandis que la plupart des participants des autres groupes n'ont inscrit qu'un seul nom, ou alors rien du tout.

Les organismes jeunesse gouvernementaux sont très peu connus, même auprès d'un échantillon de personnes beaucoup plus impliquées que la moyenne. Les jeunes rencontrés assimilent certes le Secrétariat à la jeunesse et le Conseil permanent de la jeunesse au gouvernement, mais ils perçoivent le gouvernement comme quelque chose de très éloigné, plutôt opaque, et pas nécessairement très intéressé à se faire connaître des jeunes, surtout de ceux issus de l'immigration et des minorités visibles.

Il y a des choses, au niveau des gouvernements, où il est écrit « jeune » dedans. Alors on essaie d'aller frapper aux portes, et puis c'est toujours des dossiers très compliqués. Ça prend beaucoup de temps. William

Les membres du Conseil jeunesse, je les ai rencontrés dans (...) un salon éducation. Mais pas plus que ça. (...) Est ce que les jeunes, et les jeunes des communautés culturelles c'est une priorité nationale? En tout cas moi je le sens pas. Sam

Selon certains, dont **Selena**, *il faudrait que les journalistes ou les gens des médias fassent leur travail*. On parle ici de la promotion des activités des organisations. Mais puisque l'information ne circule pas suffisamment dans les médias ou au cours des campagnes d'information, ce sont les personnes elles-mêmes qui doivent faire ce travail. Le contact personnel est d'ailleurs, selon plusieurs personnes, la meilleure façon d'inciter d'autres jeunes à s'impliquer. Mais encore là, il faut choisir la bonne méthode, ce qui n'est pas toujours le cas des organismes qui se rendent sur le terrain.

Le contact pour aller chercher les jeunes est souvent impersonnel. À l'université, au cégep, tu es dans ton cours au début de la période et il y a quelqu'un qui vient en avant et qui lance :: « Voilà, voilà, on a besoin des gens! » Ça peut t'intéresser un peu, mais t'as pas un contact personnel avec la personne. Des fois, tu te sens gênée, tu n'es pas sûre de vouloir, tu as l'impression que c'est une équipe plutôt fermée, mais qu'ils ont un poste vacant alors il faut qu'ils fassent de la publicité... C'est difficile quand t'es quelqu'un qui ne connaît pas ça, de vraiment aller les voir et de cogner à leur porte. Si c'était des plus petits groupes, ce serait plus facile. Marie-Josée (groupe témoin)

À la lumière des propos échangés avec les jeunes, on se rend compte qu'en général, ils connaissent peu le monde de la participation citoyenne, qu'il s'agisse d'organisations de

¹⁰⁷ Et encore, seulement chez les participants plus scolarisés ayant fait une partie de leurs études au Québec.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

la société civile ou de celles des mouvements politiques. Les jeunes ne connaissent pas davantage les organismes jeunesse du gouvernement du Québec.

De leur côté, les participants issus de l'immigration et des minorités visibles connaissent très mal les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Toutefois, ils sont certainement plus informés que la moyenne des jeunes de même origine, puisqu'ils sont impliqués. Il est donc plus que probable que ces derniers ignorent en très grande majorité l'existence même de ces organisations, pourtant ouvertes aux jeunes Québécois de toutes origines.

En contrepartie, la plupart des jeunes du groupe témoin connaissaient les principales organisations nationales de la jeunesse québécoise. On peut avancer l'hypothèse que ces organisations sont mieux connues des jeunes Québécois de la majorité démographique. Mais on doit surtout conclure que les participants au groupe témoin connaissent ces organisations parce qu'elles font partie de leur réseau. C'est justement de ce réseau dont il sera maintenant question.

8^E OBSTACLE : LE CERCLE DES INTIMES

Les organisations jeunesse ou autres ont de la difficulté à se faire connaître. L'information sur les possibilités d'implication circule donc fort peu en dehors de certains réseaux sociaux de jeunes. En parallèle, les jeunes ont décrit l'importance des mêmes réseaux dans leurs propres trajectoires d'implication¹⁰⁸.

Les réseaux d'implication ont un effet pervers que nombre de participants ont relevé : ce sont toujours les mêmes qu'on y trouve! Dans le groupe témoin, **Simon** a même interpellé **David**, **Marie-Josée** et **Henri** en énumérant les noms de connaissances communes. Pourtant, **Simon** ne connaissait pas personnellement ces trois participants, mais bien d'autres personnes des mêmes organismes ou d'organismes en relation avec les leurs. Il conclut ainsi : *Je ne sais pas si on n'est pas assez nombreux, ou si c'est parce qu'on aime vraiment beaucoup ça, mais on se retrouve beaucoup avec les mêmes personnes.* C'est un constat largement admis, ici comme dans les autres groupes. **Tamara** remarque : *C'est toujours le même monde qu'on voit. C'est le même monde qui s'implique.* **Olivier** fournit une explication pour justifier ce phénomène :

[Dans] mon cercle d'amis, on était tous impliqués au cégep. Pas nécessairement parce qu'il n'y avait pas d'autres jeunes qui voulaient s'impliquer, mais parce que lorsque tu t'impliques, (...) tu gagnes de l'expérience. Tu deviens quelqu'un qu'on veut aller chercher, parce que tu amènes quelque chose. C'est un cercle vicieux, (...) les gens ne peuvent pas entrer, parce qu'ils ne sont pas (...) de taille. Ce n'est pas pour rien que ce sont les mêmes qui se font élire aux conseils d'administration. C'est parce que c'est une école qui t'amène tout le temps à faire autre chose. Et la plupart des gens qu'on a comme modèles politiques, ils étaient bien impliqués avant. Olivier

D'autres personnes notent aussi que dans le milieu scolaire, les élèves ayant de bons résultats sont autorisés par la direction des établissements à s'impliquer dans certaines

¹⁰⁸ Voir la section 4.3

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

associations, par exemple le journal étudiant. Une participante pointe le caractère élitiste de l'implication, dès l'école secondaire, milieu à l'origine de nombreux « déclics ».

*Pour pouvoir être impliqué à l'école, il faut avoir des bonnes notes. Déjà là c'est une élite qu'on prend. Pour pouvoir continuer à faire un sport, ben il faut pas que t'échoues des cours. Si tu réussis pas, tu peux pas t'impliquer. On veut que tu te concentres là-dessus. Si tu veux aller plus loin, on te demande « as-tu déjà fait ça? » Il y a quand même une discrimination, mais on ne la sent pas, parce qu'on est dans le groupe qui peut s'impliquer. **Emma***

Ce caractère élitiste de l'implication, dès le plus jeune âge, entraîne un esprit de compétition qui est sain, selon certains participants, ou malsain selon d'autres.

*Les portes sont ouvertes, mais il faut faire ses preuves. Il faut de la compétence, de la patience, et puis après ça tu pourras t'impliquer davantage et là tu vas pouvoir grimper dans les échelons. Il faut démontrer de la volonté. Il faut travailler. Ce n'est pas juste un club social! **Marie-Josée (groupe témoin)***

*Les places sont limitées, il y a beaucoup de compétition. Ils vont choisir celui qui a le plus d'expérience, c'est normal, mais ça décourage les autres...La compétition c'est un obstacle. La compétition, ça a tendance, à moins que tu sois du bon côté, à t'abaisser. Ça crée des échelons. [Pourtant], chacun peut trouver sa niche, selon ses qualités. Il faut faire sentir au monde qu'on veut qu'ils viennent participer (...) Je pense que c'est une attitude à changer du côté organisationnel. **Marco***

Mais une autre question s'impose. Cette compétition repose-t-elle uniquement sur les aptitudes et les qualités de chacun? D'après le témoignage des jeunes, la compétition existe; elle est en partie basée sur les compétences et les expériences de chacun. Leurs propos démontrent par ailleurs l'importance des réseaux sociaux dans la diffusion de l'information et dans la progression de chacun au sein des différents lieux de participation citoyenne. Parfois, la vérité semble plus crue : il faut simplement connaître les bonnes personnes pour être admis au bon endroit.

*Il y a des milieux où il faut que tu connaisses telle personne, qui connaît telle autre personne. (...) Si tu faisais pas partie de cet organisme-là, t'aurais pas pu être là, là, là et là! **Helena***

Les jeunes du groupe témoin semblent en grande majorité faire partie de cercles d'intimes. Ils représentent une certaine « élite participante ». Or cette élite s'inscrit la plupart du temps dans un réseau qui autorise une progression qui lui semble très naturelle. Il paraît parfois très difficile pour les participants du groupe témoin de s'imaginer qu'il puisse en être autrement pour « les autres ». Cette affirmation candide de **Henri** en témoigne : *Une fois que tu es impliqué, tu les as passé les obstacles. Selon moi, c'est évident.*

En revanche, seule une minorité de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles connaissaient l'existence même d'un tel cercle, formé des personnes impliquées dans les principales organisations nationales de la jeunesse québécoise.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

9^E OBSTACLE : LA MÉFIANCE PAR RAPPORT AUX JEUNES

Est-ce qu'il y a place pour les jeunes qui veulent s'impliquer ailleurs que dans les organisations jeunesse? C'est la question que nous avons d'abord posée aux participants. Évidemment, les réponses ont varié grandement selon les expériences de chacun. Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal a publié, en 2002, une étude sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels. Les auteurs de cette étude concluent que *les jeunes s'avèrent peu présents dans les instances décisionnelles montréalaises. (...) Même dans les secteurs où ils sont plus présents, leur nombre n'égale pas la proportion de la population que représentent les jeunes sur le territoire de l'Île*¹⁰⁹.

Le milieu scolaire

Dans les établissements scolaires, où les jeunes devraient normalement avoir leur mot à dire, l'ouverture qui leur est faite est parfois bien symbolique. **Marie** relève que les conseils d'administration des cégeps réservent deux sièges pour les étudiants. Selon elle, c'est une « tactique » de la part des autorités scolaires qui souhaitent démontrer leur ouverture, mais *quand tu arrives, socialement, tu le sens : sois là, mais ferme ta gueule!* L'ouverture existe dans les établissements scolaires, mais elle est loin de garantir une réelle influence aux jeunes qui y siègent. Il faut vraiment faire sa place.

Même quand on te donne ta place, on dirait que tu n'as pas le même poids que le professionnel qui est là. (...) J'avais la même voix qu'un professeur qui était à côté de moi, sauf qu'au niveau des interventions, tu sens qu'il y a des groupes de pression qui sont là, qui pèsent plus lourd que toi. Donc c'est bon de te donner la place, mais est-ce que tu auras le même poids? **Roxane**

Moi je siège dans la plus haute instance de l'université (...), où je représente les étudiants (...). Si la porte est ouverte, c'est sûr qu'on va la prendre... Des fois, les recteurs d'universités ne savent pas pour qui ils travaillent. (...) Il faut leur rappeler c'est quoi! **Sam**

Organismes communautaires

Habituellement, les organismes communautaires acceptent bien les jeunes et les apprécient. **William**, qui avec d'autres jeunes travaille à la mise sur pied d'un projet éco-quartier à Québec, a l'impression que *le jeune est à la mode* dans le milieu communautaire. Une jeune femme de minorité visible, qui s'est elle aussi beaucoup impliquée dans des organismes communautaires à Montréal, fournit la même appréciation : *dans l'organisme, j'ai jamais eu de problèmes, j'ai toujours fait ma place.*

Parmi les participants de moins de 25 ans, certains notent des réticences de la part des membres plus âgés à les voir occuper des postes de responsabilité. Par exemple, **Meissoun** a dû affronter des résistances lorsqu'elle s'est présentée à un poste de direction. *Certains trouvaient que j'étais trop jeune.* Beaucoup d'autres personnes ont relevé des expériences similaires en insistant sur le fait que la société projette une image négative de la jeunesse. Avoir l'air jeune enlève presque toute crédibilité. **Samir**,

¹⁰⁹ FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, *Lumière sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels sur l'île de Montréal*, Montréal, 2001, p.53.
<http://www.forumjeunessedeliledemontreal.org/dynamic/sections/publications/PDF/docu/ETUDEplacdesjeunes.pdf>
[Page consultée le 17 janvier 2004.]

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

un étudiant en techniques policières impliqué dans sa communauté, ironise : *Va falloir se laisser pousser la moustache!*

En ce sens, beaucoup de jeunes ont soulevé le fait que la jeunesse est souvent considérée comme une « catégorie sociale à risque », aux yeux des personnes qui occupent des postes de décision, de quelque nature qu'ils soient.

Au conseil d'administration, ce sont des gens d'affaires. (...) C'est des personnes d'un certain âge, puis moi je suis la petite jeune (...) je n'ai vraiment pas beaucoup de poids autour de la table. (...) Érika

Je voulais me présenter, mais quand j'ai vu la moyenne d'âge, c'est même moi qui me suis autocensurée [je ne me suis pas présentée]. Je pense que la moyenne d'âge était de 55 ans. (...) Je ne me sens pas accueillie non plus. Aya

Plusieurs participants remarquent que les réticences les plus vives ne sont pas le fait des plus âgés, des personnes à l'âge de la retraite par exemple, mais plutôt celui des personnes qui ont 10 à 20 ans de plus qu'eux, qui se sentent peut-être plus menacées. D'autres ont cependant ajouté que cela dépend des personnes. Certains, ayant vécu des situations similaires dans leur jeunesse, sont plus ouverts envers les jeunes.

Par contre, les participants plus expérimentés ou âgés de plus de 25 ans rencontrent beaucoup moins de problèmes d'ouverture du côté des organes de décision des organismes communautaires. Par exemple, **Amina** siège au conseil d'administration d'un organisme de défense des droits et libertés : *Je trouve que tout le monde est là, donne ses idées, parle à l'aise. Il n'y a pas de contraintes, je trouve que c'est assez ouvert. Je suis contente, je ne me sens pas mal à l'aise dans ce groupe-là.*

Des partis politiques ouverts...

Ceux qui ont pris part à des activités de partis politiques ont souvent été agréablement surpris par l'ouverture aux jeunes.

Je suis allée au congrès du Parti libéral. Les jeunes pouvaient aller au micro autant que les plus vieux. C'était les jeunes qui avaient les cinq rangées en avant. Mais ça, les gens ne le savent pas qu'ils ont une place, qu'ils peuvent aller s'exprimer. Tamara

C'est vrai parce que j'ai fait le même exercice, mais avec le Parti québécois. En tant que Noire, sur une foule de peut-être mille jeunes, mes deux mains étaient suffisantes pour les compter [les Noirs]. Mais il y avait une facilité d'accès, de droit de parole. Laura

Les partis politiques sont sans cesse à la recherche de nouveaux militants. Selon **David**, du groupe témoin, *les partis politiques ont toujours besoin de bras. C'est les jeunes qui posent les pancartes, qui font le pointage.* Ils ont donc particulièrement besoin des jeunes. Cela ne signifie pas pour autant que la progression dans leurs instances soit facile. Quel poids auront ces militants dans les organes décisionnels?

Au niveau plus politique (...) peut-être qu'ils veulent garder leur poste et veulent moins les jeunes. Par contre les partis politiques ont souvent une

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

section jeune. Quelle importance ils accordent à ça, je pense que ça dépend de chaque parti politique... Sam

Mais des lieux décisionnels... fermés?

Chose certaine, comme pour toutes les instances de pouvoir, ces lieux sont difficiles à pénétrer. Et ailleurs, qu'en est-il par exemple des conseils d'administration d'hôpitaux? Les jeunes rencontrés ont eu de la difficulté à se prononcer sur l'ouverture des lieux de décision, puisqu'ils n'y ont tout simplement pas accès, ou qu'ils n'ont jamais pensé s'y impliquer.

C'est sûr que quelqu'un qui est prêt à donner de son temps, tout le monde va accepter ça. Mais au niveau décisionnel, des responsabilités, (...) le frein va davantage être là. (...) La place va être là, mais est-ce que les gens vont réellement être écoutés? (...) Il n'y a pas beaucoup de monde ici qui ont une expérience de quelque chose autre que très social ou communautaire. Si je décide de me présenter au conseil d'administration de mon centre hospitalier, est-ce qu'ils vont dire qu'il n'y a pas de problème? Pourquoi est-ce que personne ne se présente? C'est parce que ça nous intéresse pas, ou finalement c'est parce qu'on sait qu'on n'a pas notre place là? (...) Je ne suis pas sûre... Mais c'est un peu la mode, ça paraît bien de dire qu'on est capable de travailler avec des jeunes. (...) Je me demande si dans toutes ces organisations, la place est aussi ouverte. Dans les partis politiques, je ne suis pas impliquée, mais est-ce que les gens sont bien acceptés? Katie

En général, il y a une grande demande au sein des organismes pour recevoir de l'aide bénévole de la part des jeunes. On veut bien profiter de leur énergie et de leur dynamisme. Mais dans les postes qui requièrent plus de qualification, ou qui permettent de prendre des décisions, la situation est différente. Même entre jeunes, les lieux de décision sont des lieux de compétition¹¹⁰. Dans le cas des autres, qui ne leur sont pas réservés, l'expérience est un avantage qui fait défaut aux jeunes. En fait, les participants ont souvent relevé qu'on ne les prend pas au sérieux. **Tamara** raconte : *Si tu communique avec du monde du gouvernement, ou bien tu communique dans des journaux, (...) parce que tu es jeune on te prend moins au sérieux.*

Les discussions portant sur les difficultés pour les jeunes de prendre leur place dans les centres de décision ont duré beaucoup plus longtemps que prévu dans les groupes de discussion, et non dans le groupe témoin. Les participants issus de l'immigration et des minorités visibles ont noté moins d'ouverture de la part des organismes en général. En fait, les jeunes ont souvent mis sur le compte de leur âge les obstacles rencontrés sur leur trajectoire d'implication. En comparaison, dans le sixième groupe, la plupart des participants semblaient rencontrer beaucoup moins de difficultés.

L'explication réside probablement en partie dans le fait que seul ce groupe comptait une majorité de participants impliqués dans des organismes jeunesse. Cinq sur sept d'entre eux œuvraient soit dans le milieu scolaire, soit dans des organisations nationales de la jeunesse québécoise. En fait, l'âge était même un atout pour eux, tout comme le fait d'appartenir pleinement à la culture commune québécoise. Les jeunes issus de

¹¹⁰ Comme il a été montré dans l'obstacle 8, le cercle des intimes.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

l'immigration et des minorités visibles appartiennent souvent à une multitude d'univers culturels parfois fort différents, bien que faisant partie de l'espace civique québécois.

Les portes des lieux de pouvoir et d'influence ne sont pas ouvertes pour tout le monde. Et certainement pas plus pour les jeunes issus de l'immigration. Plusieurs participants ont même l'impression qu'elles leur sont systématiquement fermées, voire même verrouillées à double tour.

Des obstacles communs à tous les jeunes, peu importe leur origine?

Les neuf obstacles relevés dans les pages précédentes peuvent être rencontrés par tous les jeunes Québécois qui participent à la collectivité en tant que citoyens. Un jeune qui s'implique dans la société doit surmonter le « chacun pour soi » et le « je-m'en-foutisme », avoir le temps et les moyens socioéconomiques de le faire, franchir les obstacles relatifs au genre et connaître les règles du jeu. D'autres obstacles dépendent moins des individus, mais davantage des organisations. Il faut donc que l'information se rende au jeune, que les cercles d'intimes s'ouvrent et finalement, que les organisations acceptent les jeunes.

Si ces défis doivent être relevés par tous, peu importe qu'ils soient issus de l'immigration ou de minorités visibles, ils sont loin d'être de la même envergure pour tous... Ils peuvent être minimes ou insurmontables, selon les personnes. Globalement, qu'en est-il des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles? L'analyse de la partie précédente nous permet de tirer quelques conclusions.

VOULOIR PARTICIPER

Le choix que nous avons fait de sélectionner des jeunes déjà impliqués explique leur volonté de participer en tant que citoyens. Et cette volonté était tout aussi ferme chez les personnes issues de l'immigration et des minorités visibles. De même, les jeunes femmes n'avaient pas moins envie de poursuivre cette implication que les jeunes hommes. Mais les participants en ont eu long à dire sur « les autres », ceux qui ne veulent pas s'impliquer, et sur les raisons de ce choix. Pour ce qui est de la volonté de participer, on ne peut déceler un degré de difficulté variable selon les origines.

POUVOIR PARTICIPER

Le temps est une denrée précieuse pour tous les jeunes, et il faut en avoir à sa disposition pour pouvoir participer. Cette variable est intimement liée à la condition socioéconomique des personnes et à la précarité de l'emploi. Les statistiques montrent que, malgré un niveau de scolarité comparable ou même supérieur, les jeunes issus de l'immigration, mais aussi et surtout les jeunes des minorités visibles, vivent une situation économique beaucoup plus difficile que la moyenne des jeunes du même âge. La situation est encore plus difficile pour les jeunes Noirs. Être issu de l'immigration ou de minorité visible, particulièrement quand on est Noir, équivaut trop souvent à devoir se contenter de revenus plus faibles que la moyenne. La relation entre le revenu et la participation citoyenne n'est plus à démontrer.

Les jeunes femmes issues de l'immigration et des minorités visibles font ressortir que leur condition féminine constitue un obstacle supplémentaire à leur participation, non seulement à cause de la difficulté à concilier le travail, la vie familiale et l'implication, mais aussi en raison de la façon dont elles sont perçues en tant que femmes.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Finalement, selon plusieurs participants, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles doivent aussi franchir un obstacle supplémentaire, celui de connaître les règles de participation au sein des organisations.

L'OUVERTURE DES ORGANISATIONS

Pour s'ouvrir à la participation, les organisations doivent d'abord être connues. Or les jeunes en général sont très mal informés. Il est frappant de constater à quel point les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ne connaissent pratiquement pas l'existence des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Cette situation entraîne une méconnaissance des réseaux dans lesquels gravitent les jeunes qui s'impliquent dans ces organisations. Ceux qui sont issus de l'immigration sont donc, la plupart du temps, à l'extérieur du « cercle des intimes » dont faisaient partie plusieurs participants du groupe témoin.

Si les jeunes ne font pas partie de ces organisations jeunesse, ils ne semblent pas plus à l'aise dans d'autres lieux d'influence. Les jeunes issus de l'immigration ont davantage relevé la difficulté d'être acceptés en tant que jeunes dans des organisations de la société civile regroupant des membres de tous âges. C'est peut-être la raison pour laquelle ils sont nombreux à vouloir s'impliquer afin de faire entendre la voix des jeunes¹¹¹.

Dans le groupe témoin, cette préoccupation était moins vive. On peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit d'une conséquence de l'émergence de la jeunesse sur la scène politique québécoise. Malgré tous les problèmes qui affectent les jeunes, malgré le vieillissement de la population et le décrochage social et politique que certains imputent à la jeunesse québécoise, il existe aujourd'hui une foule d'organisations jeunesse à l'échelle québécoise. Ce foisonnement a été particulièrement visible lors du Sommet du Québec et de la jeunesse.

Si l'on compare la situation des organisations jeunesse au Québec avec celle qui prévalait il y a dix ans, le contraste est frappant. Depuis ce temps, dix-neuf forums jeunesse régionaux ont été mis sur pied, de même qu'un réseau de plus de cent carrefours jeunesse-emploi, qui ne sont pas uniquement des centres de services pour les jeunes, mais aussi des organismes dirigés en partie par ces derniers. Mais de façon plus fondamentale, les organisations nationales de la jeunesse québécoise ont réussi à faire adopter la première politique québécoise de la jeunesse. Ainsi, pour la première fois, l'action gouvernementale en matière de jeunesse adopte une approche intégrée, horizontale et à long terme. Il existe maintenant des lieux où les jeunes peuvent faire entendre leur voix.

Dans le concert de la jeunesse québécoise, la voix des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles n'a pas la place qu'elle mérite. Parmi les neuf premiers obstacles à la participation citoyenne des jeunes, plusieurs semblent frapper davantage les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Mais ce n'est pas tout. Pour prendre leur place, ces derniers doivent aussi relever d'autres défis. Ce sont ces défis qui seront présentés dans la section suivante.

¹¹¹ Comme il a été rapporté dans la section 4.2.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

4.4.2 Les obstacles particuliers aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

Les jeunes rencontrés ont confirmé que les jeunes issus de l'immigration participent moins dans les organisations de la société civile, particulièrement dans les organisations jeunesse. Tout indique qu'il ne s'agit pas d'un problème de volonté, mais plutôt de capacité et d'ouverture. D'après l'analyse effectuée dans la partie précédente, bon nombre de ces obstacles semblent les affecter plus que les jeunes appartenant à la majorité démographique. Ceci ne signifie pas que les jeunes Québécois dits « de souche » ne rencontrent aucun obstacle, ou que tous les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles rencontrent des difficultés insurmontables.

En plus d'avoir souvent de plus grandes difficultés sur le plan des ressources et de l'ouverture des lieux de participation, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles font face à des obstacles supplémentaires, directement reliés à leurs origines. C'est ce dont il sera question dans cette partie, qui vise donc plus particulièrement la participation au sein des organisations jeunesse.

Tout d'abord, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles n'ont que peu de modèles de participation citoyenne à suivre et ces derniers se trouvent à l'intérieur des communautés. Ce facteur, conjugué au fait que la plupart des personnes de la majorité démographique s'attendent, consciemment ou non, à un tel comportement, engendre un effet de ghettoïsation qui constitue un obstacle supplémentaire. Les différences culturelles creusent parfois un fossé qui bloque la participation dans des organisations communes aux jeunes de toutes origines. Certains participants ont aussi relevé des formes plus ou moins directes de discrimination qui peuvent constituer autant d'obstacles importants à la participation. Finalement, le dernier obstacle à franchir, c'est celui de l'incompréhension et du silence de la majorité démographique

10^E OBSTACLE : LE MANQUE DE MODÈLES: QUOTAS ET EFFETS PERVERS

Quels sont les modèles de participation citoyenne pour les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles? Bien sûr, il y a des Québécois de ce groupe qui s'impliquent socialement et politiquement. Mais puisque nous nous attardons particulièrement à la participation dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise, force est de constater que les modèles pertinents sont peu nombreux.

Ce qu'il nous manque, présentement, ce sont des modèles. Il y a combien de ministres qui viennent des communautés culturelles? Dans les meilleures années, on peut peut-être les compter sur une main... Ça commence tranquillement, mais faut continuer. Sam

La discrimination positive

Beaucoup de participants tracent un parallèle entre la situation dans le monde de l'implication sociale et politique et dans celui du travail. Dans les deux cas, les personnes issues de l'immigration et des minorités visibles sont moins bien représentées, notamment sur le plan national. Cette sous-représentation a justifié la mise sur pied de programmes d'accès à l'égalité (PAÉ). Souvent associés au concept de discrimination positive, ils accordent, à compétence égale, la priorité d'emploi à

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

certaines catégories de personnes¹¹². Or, l'existence même de ces programmes atteste, selon les jeunes rencontrés, l'existence d'une inégalité des chances, que ce soit en emploi ou dans les lieux de décision. Il existe souvent, dans ces lieux, des règles qui permettent de réserver certains sièges pour les personnes issues de ces groupes minoritaires. Cette façon de faire a été assimilée aux PAÉ par les participants, qui ont souvent préféré utiliser le terme *quota*.

Comme le dit **Marco**, *les quotas... si ça existe, ça veut dire qu'il y a des obstacles*. **Sam** juge pour sa part que ces programmes sont utiles pour remédier au manque de modèles, en emploi comme ailleurs, mais qu'ils ne règlent pas les vrais problèmes.

Le fait d'avoir des incitations positives, c'est surtout à court terme là. On veut s'assurer d'avoir donné une chance aux jeunes pour qu'il y ait des modèles plus tard, mais faut pas...c'est pas une solution à long terme... C'est juste pour cacher des symptômes, des trous. **Sam**

Des effets pervers...

Ces programmes qui visent à rétablir l'égalité engendrent des effets pervers dénoncés par les participants. Tout d'abord, les personnes qui en bénéficient sont souvent discréditées.

Ce que je trouve déplorable, c'est que quand un Noir arrive là où il est, les gens autour de lui vont dire : ça prenait un Noir. Il n'a pas les compétences, mais il est Noir. **Érika**

En politique, par exemple, on va voir deux ou trois Noirs, parce que ça paraît bien (...) J'ai l'impression, quand il y en a qui ont réussi à percer, c'est parce qu'il y a des quotas, puis c'est pas nécessairement les meilleurs qui sont montés non plus! **Laura**

Les sièges réservés aux jeunes en général ou à ceux issus de l'immigration et des minorités visibles servent aussi de sauf-conduits aux organisations. Ces mesures leur donnent bonne conscience : elles ont fait leur part et il n'y a rien d'autre à faire. Les effets pervers de ces mesures les discréditent aux yeux de bon nombre de participants.

[Que tu sois présente ou non], ça ne [les] dérange pas trop. Tu es presque invisible. Des fois, ça fait mal! (...) **Helena**

Ou dans d'autres cas, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles se sont retrouvés dans un rôle difficile : celui de représenter tous les autres qui, comme eux, ne sont pas des Québécois de la majorité démographique. Cette expérience a été éprouvante, surtout dans un contexte minoritaire.

Tu fais partie d'un comité, et tout d'un coup on dit : Ah c'est vrai, on n'a pas quelqu'un d'origine ethnoculturelle, mais Helena est là, on va la prendre, et ça fait l'affaire. Tu as un énorme poids sur tes épaules : représenter les autres communautés, surtout quand tu es seule. **Helena**

¹¹² Voir *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. L.R.Q., chapitre A-2.01
<http://doc.gouv.qc.ca>

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

*Quand tu arrives et que tu es la seule Haïtienne au conseil, c'est ouvert, mais tu as de la pression. Les gens ont l'impression que tu représentes toute ta communauté. Quand même, des fois ce n'est vraiment pas ça, tu es là pour défendre une cause qui rejoint tout le monde. En même temps, la communauté [haïtienne] à l'école, elle veut que tu prennes des idées qui pourraient les toucher un petit peu plus, mais c'est pas évident, parce que sur huit administrateurs, tu es toute seule. **Zita***

Ainsi, selon les participants, si l'on veut créer des modèles de participation citoyenne chez les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, ce n'est pas nécessairement en leur réservant des places qu'on y arrivera. Il existe un risque important que ces jeunes soient choisis en raison de leur origine et non pas pour la qualité de leur contribution. De plus, rien ne garantit qu'ils seront vraiment écoutés par les jeunes de la majorité démographique. On ne règlera donc pas ainsi le problème du manque de modèles, puisque ces personnes ne seront pas nécessairement des exemples que les autres jeunes voudront suivre...

11^E OBSTACLE : LA GHETTOÏSATION

Le problème de la sous-représentation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise entraîne indirectement un autre. Beaucoup d'organisations dans lesquelles les jeunes que nous avons rencontrés s'impliquent ne comptent que des personnes issues de l'immigration ou des minorités visibles. Il n'y a évidemment, la plupart du temps, aucun obstacle à la participation reliée à l'origine, bien qu'ils soient parfois accueillis avec méfiance à cause de leur âge.

*Ça dépend aussi du type d'organisation. Par exemple, moi je me suis impliquée dans les affaires multi-ethniques, donc j'ai passé. **Julia***

*Nous étions tous des Africains [dans l'association des étudiants africains], peut-être que ceux qui étaient mis à l'écart, c'était plus les Québécois! Mais par après, dans mon association, l'origine ethnique n'était pas un problème, parce que déjà, à l'université, il y a plusieurs étudiants issus de toutes les origines. Au comité exécutif de mon association, j'étais du Maroc, il y avait un Roumain, un Polonais, c'était pas un problème. **Amina***

Sortir, ou ne pas sortir de sa communauté...

Dans ce cas, l'implication dans une association étudiante ethnique a mené à une implication dans une association étudiante générale. Ce n'est pas toujours le cas puisque certains groupes travaillent plutôt en vase clos, ce qu'**Amina** dénonce d'ailleurs.

*Ce que je reproche parfois, c'est que les gens des minorités visibles sont impliqués dans les associations de minorités visibles, avec des gens de minorités visibles. [Dans certains organismes], c'est juste des immigrants qui travaillent entre eux, pour les gens... Il y a pas cet échange avec d'autres. Il faut emmener les gens à se mélanger, à ne pas rester entre eux. **Amina***

Certains jeunes participants préfèrent l'action communautaire ou locale, soit par intérêt, soit que les besoins de la base sont plus connus et les interpellent davantage. Par exemple, **Christina** ajoute : *si ça ne m'intéresse pas d'aller pour des causes nationales,*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

je n'irai pas. Cependant, plusieurs participants issus de l'immigration et des minorités visibles mentionnent qu'ils ne souhaitent pas se cantonner dans leur propre communauté, même s'ils reconnaissent que la tentation était forte.

*Je fais du bénévolat, pas seulement dans ma communauté, mais aussi dans les autres. Nous, les Chinois, on a tendance à toujours plus rester dans la communauté. **Chang***

Mais cet engagement n'est pas toujours possible, ou du moins pas toujours facile. Beaucoup de jeunes immigrants connaissent peu les organisations jeunesse nationales ou même les organismes jeunesse tout court. Il n'y a pas d'alternative, il leur faut commencer dans sa communauté.

*Je ne connaissais pas grand chose, donc je me suis dit : « Où est-ce que je commence? Je vais commencer par les communautés culturelles ». Pour moi c'est la porte d'entrée vers d'autres choses. **Julia***

Chacun chez soi!

Beaucoup de participants, peu importe leur profil, ont remarqué une tendance à l'homogénéité dans les associations. Ce constat vaut tant pour les organisations ethnoculturelles que pour les autres, incluant les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

*On va bien s'entendre quand on est tous pareils. Moi je l'ai vu dans l'établissement où je travaille. **Lily***

Mais les jeunes des groupes de discussion regrettent qu'on les identifie à des représentants d'une minorité plutôt qu'à des participants à part entière. Cette caractérisation est parfois bien lourde à porter, comme Helena et Zita l'ont rapporté précédemment. La pression engendrée par le manque de modèles a été signalée à plus d'une reprise. Le témoignage de **Sabrina**, particulièrement éloquent à cet égard, a provoqué un échange intense dans le groupe composé uniquement d'immigrants et d'immigrantes, discussion à laquelle il serait inutile d'ajouter quoi que ce soit...

*- Dans les organismes communautaires qui travaillent pour la clientèle immigrante, c'est plus facile pour les jeunes immigrants d'aller s'y impliquer. [Dans] les organismes communautaires [en général, qui travaillent pour différentes problématiques touchant toutes les clientèles], comme immigrant, pour rentrer là-dedans... C'est comme si parce que je suis immigrante, on va sous-entendre que je serai amenée à travailler avec des immigrants. C'est bien, mais pour ceux qui ont cet intérêt-là! Mais si j'ai le goût de travailler avec les aînés, dans le domaine de la santé par exemple, pourquoi j'irais pas dans ce milieu là? Dans les organismes [de ma région], il y a très peu d'immigrants en général, et des jeunes encore moins, qui sont impliqués dans des organismes communautaires qui n'ont rien à voir avec les immigrants. Et c'est pareil pour l'emploi. J'ai fait ma maîtrise en service social, ici au Québec, et je n'avais pas du tout envie de travailler avec des immigrants! (...) Je me retrouve après ma maîtrise, je ne peux pas travailler nulle part ailleurs qu'avec des immigrants, finalement! Je me suis rendue compte qu'il y avait comme une injonction: parce que je suis immigrante, je dois aller travailler avec des immigrants. Je ne sais pas pour vous... **Sabrina***

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- *C'est immigrant avec immigrant, « de souche » avec « de souche »...*

Selena

- *Pourtant, si on fait du bénévolat, c'est pour s'ouvrir. On devrait pas lui imposer tel groupe, et être condamnée à y être !* **Ève**

- *Je crois qu'elle apporte un point très important : pour un organisme qui a pour cause l'intégration des nouveaux arrivants. Comment penser intégrer les nouveaux arrivants, si on ne les garde que dans un environnement d'immigrés? On doit justement à ce moment-là permettre à un Québécois de souche de travailler là, pour permettre le premier contact d'un nouvel arrivant avec un Québécois de souche. De l'autre côté, des organismes avec d'autres sortes de missions [disent] que ces nouveaux immigrants, ils ne s'intègrent pas et ils restent dans leur société... Comment voulez-vous qu'ils s'intègrent si vous ne voulez pas permettre à un nouvel arrivant de travailler comme bénévole avec des Québécois de souche! Donc des deux côtés, il faut permettre ce changement.* **Lily**

12^E OBSTACLE : LE FOSSÉ CULTUREL

À plusieurs reprises, les participants ont fait état d'obstacles culturels qui, malheureusement, ne peuvent être surmontés si la tendance au « chacun chez soi » n'est pas combattue. Pour illustrer ce fossé, des jeunes de deux groupes différents ont utilisé une même parabole, celle du *punk* et des gens sérieux : *[Dans une organisation sérieuse, qui regroupe des gens d'affaires et des élus], ils ne prendront pas un punk avec des trous partout. Mais si ce même punk veut s'impliquer dans sa communauté, dans un organisme communautaire d'aide aux jeunes de la rue, par exemple, il n'y aura alors plus d'obstacles culturels.*

Cet exemple est aisément transposable : le *punk* autant que le jeune d'origine ethnoculturelle adopte une appartenance différente de celle de la majorité. Et cette différence crée un obstacle à la participation.

Langue

Dans certaines activités, les jeunes d'autres cultures ont des difficultés supplémentaires, ne serait-ce qu'à cause de la langue ou de l'accent.

Moi je voulais m'impliquer dans une chorale, et je ne « fittais » pas. (...) Ils chantaient des chansons typiques québécoises. Excusez-moi, mais les deux premières années qu'on parle français... Ils n'ont pas voulu me donner plus de temps. Pour eux, c'était important que je chante en public dans six mois. Mais, c'était impossible!

(...) J'étais une des premières personnes immigrantes. Il n'y a pas eu cette adaptation. Pour eux, c'était pressant. J'ai pas pu rendre ça, et on m'a dit: « Merci beaucoup, tu reviendras quand tu seras capable! » Alors, ça dépend dans quel secteur d'activité, et si les gens sont intéressés à s'adapter un peu. Parce que bon, j'aurais pu rester encore six mois à participer à d'autres choses, [sans] chanter en avant...mais pour eux c'était ça l'important.

Gabriella

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Des situations comme celles-ci peuvent sembler banales à première vue, mais il faut bien comprendre qu'une chorale n'est pas seulement une chorale... Ce sont également des gens qui participent à des répétitions, à des activités sociales, qui finissent par se connaître de façon plus étroite, qui partagent bien plus qu'une partition. Une chorale, c'est aussi un réseau social. Et la participation citoyenne repose en grande partie sur les réseaux sociaux. Ainsi, être exclu d'une chorale c'est aussi être exclu d'un réseau social qui aurait pu amener des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles à joindre les rangs d'autres organismes de jeunes ou d'autres personnes appartenant à la majorité.

On doit remarquer ici que les obstacles liés à la langue ont certainement été sous-estimés dans cette recherche. En effet, pour des raisons financières, toutes les discussions se sont déroulées en français; les participants devaient donc posséder suffisamment cette langue pour pouvoir y soutenir une conversation. Mais néanmoins, des obstacles dus à la maîtrise imparfaite du français ou à l'accent québécois y ont été soulevés.

Mode de vie

Les obstacles culturels dépassent largement le champ de la langue. On pense spontanément à la religion par exemple. Or, cette question n'a pas été soulevée. Il est possible que, pour des raisons de mixité religieuse au sein des groupes, les participants se soient autocensurés et n'aient pas abordé directement cette question. Mais ils ont été nombreux — ou plus précisément elles ont été nombreuses — à soulever des questions de différences culturelles sur le plan des valeurs sociales ayant trait au mode de vie et souvent associées aux valeurs religieuses, telles le mariage, la cohabitation avec les parents et la consommation d'alcool.

Tu as des valeurs différentes : « Helena, comment ça t'habites chez tes parents? - Ben, parce que je ne suis pas mariée! » Helena

Il y a aussi le niveau de la chimie d'équipe. Quand t'es dans une équipe où toute la chimie se fait autour d'une bière. C'est difficile de faire la grosse chimie, parce que tout le monde s'arrange autour d'une activité et puis toi, dans ta culture, t'as pas vraiment... Ça a un impact sur les décisions autour de la table, parce que eux ils se sont parlés de cette décision là le soir avant. (...) T'es rejetée parce que t'aimes pas la bière, pis tu vas même pas savoir pour qui tel cégep va voter demain. Zita

Identité

La question de l'identité culturelle a rarement été abordée dans les groupes de discussion. Toutefois, cette question a été soulevée spontanément, à quelques reprises, et parfois de façon implicite.

Le jeune immigrant [vit un] problème d'identification entre les deux cultures, [entre] les parents qui [veulent] garder leur culture d'origine et le jeune qui est dans un nouveau pays et qui veut s'intégrer... Lily

Selon **Sam**, ce sont les problèmes d'identité qui empêchent certains jeunes de s'impliquer.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le problème est encore beaucoup plus alarmant au niveau des communautés culturelles. Moi je viens du quartier Côte des neiges à Montréal et je vois qu'il y a là un désintérêt plus dramatique. Ça devient alarmant. Sam

Les jeunes qui ne parlent même plus leur langue maternelle parce qu'ils sont complètement assimilés ne pourront pas participer dans leur communauté. À l'inverse, un membre d'une communauté vivant en ghetto ne pourra pas participer ailleurs que dans sa communauté. Selon la place où un jeune se situe sur le plan de son identité, les problèmes seront différents. **Sam** prétend que *pour quelqu'un d'une communauté culturelle, il y a toujours cette question. Qui suis-je, et qui sommes-nous? Est-ce que je suis plus un Québécois? Canadien? ou je suis plus Vietnamien ou Haïtien? C'est ça la question...*

Selon le même participant, il existe réellement un fossé culturel profond à franchir pour que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles puissent participer à part entière dans la société d'accueil. Selon lui, *les gens au niveau des hautes sphères ne sont pas connectés à la réalité des communautés culturelles.* Comme exemple, **Sam** rappelle qu'un ancien maire de Montréal avait fait la manchette simplement parce qu'il avait passé la soirée dans une famille d'origine immigrante, en pleine campagne électorale. Selon lui, cette anecdote révèle l'énorme distance habituelle entre la politique et les personnes issues de l'immigration et des minorités visibles.

13^E OBSTACLE : DE LA DISCRIMINATION? DU RACISME?

Il est difficile de traiter de la question des personnes issues de l'immigration et des minorités visibles sans aborder la discrimination et le racisme. Pourtant, les participants eux-mêmes n'abordent pas aisément cette question. Ce sont les formes de racisme et de discrimination subtiles que les jeunes ont relevées, et non pas des attitudes ouvertement racistes. Oui, les portes leur sont ouvertes, mais ils ressentent très fortement une réserve.

Il n'y a pas de barrières. Moi j'ai été à des conseils d'administration d'associations étudiantes et de regroupements de cégeps. C'est vraiment ouvert à tous. C'est juste que quand tu arrives... c'est vraiment tout l'intangible... Ta parole autour de la table, est-ce que ça pèse oui ou non? Ils vont faire un petit signe... Comment elle agit, elle? Comment elle parle? Qu'est-ce qu'elle dit là? Zita

Une personne de culture différente qui perçoit une résistance à ses idées ou des manifestations subtiles de divergence risque de conclure au racisme, à la discrimination, à l'exclusion, même lorsqu'il n'y en a pas. Les aspects non verbaux de la communication, qui varient souvent d'une culture à l'autre, sont souvent mal interprétés. Les différences culturelles créent de l'incompréhension, qui génère à son tour de la méfiance, puis de la fermeture.

Des préjugés

Quelques participantes noires sont cependant allées plus loin. Les différences culturelles n'expliquent pas tout et des préjugés racistes existent toujours. Ce terme renvoie à l'attitude consistant à mettre dans une même catégorie, inférieure la plupart du

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

temps, tous les gens qui ont une autre couleur de peau. Ces préjugés raciaux s'apparentent aux préjugés sexistes.

S'ils pensent qu'une femme, ça ne peut pas mettre leur cause en avant, ils ne prendront pas une femme, ils vont prendre un homme! Ça dépend de leur perception ou des préjugés qu'ils ont à la base. Et puis s'ils pensent qu'une personne noire n'est pas capable de se présenter devant dix personnes pour parler, et bien, ils ne la prendront pas! Érika

Un témoignage a été particulièrement éclairant à ce sujet. Il provient d'une participante noire qui a été adoptée en bas âge par des parents blancs. Dans ce cas, il est clair qu'il ne s'agit pas de différences culturelles, mais bien de discrimination basée uniquement sur la couleur de la peau.

Il y a toute la notion de préjugés, par exemple « les noirs sont paresseux ». Moi je l'ai prouvé que je ne l'étais pas. (...) J'ai été adoptée, donc j'ai des parents québécois. (...) Tout mon entourage est blanc, les gens pensent souvent que parce que je suis noire, d'origine haïtienne, que j'ai nécessairement la mentalité... Non, c'est faux! J'ai vraiment la mentalité des Québécois. Marie

Cette même participante raconte quelle réaction certains ont eu quand elle est devenue présidente de son association étudiante.

J'ai fait un scandale quand je suis devenue présidente. Quand je suis arrivée, j'étais la seule noire du cégep. « Comment ça elle est rendue là, pourquoi ce n'est pas [quelqu'un de la place]? ». En plus, j'arrivais de Montréal. Sauf que moi j'ai décidé de m'impliquer. (...) Il y en a qui sont venus me voir et qui me disaient: « tu prends la place de... » « Mais regarde, je n'ai pas pris la place de personne! Je crois que je l'ai mérité. (...) J'ai fait mes preuves! » Marie

De la discrimination

De tels préjugés entraînent souvent de la discrimination. Beaucoup de participants croient que les organisations choisissent leurs membres — et plus particulièrement ceux qui occuperont des postes de décision — selon certains critères qui ne sont pas nécessairement explicites.

Les questions vont être les mêmes pour tout le monde. Je crois que la discrimination va se faire à un niveau plus caché. L'entrevue va être la même, mais la décision va se prendre sur des critères différents. Lara

Quand il y a une offre d'emploi (...) ils ont une idée préconçue de ce qu'ils veulent. Ils regardent parmi tous les gens qu'ils ont rencontré, qui « fitteraient » le plus avec leur idéal. Et après, il y a les préjugés de la personne qui fait passer l'entrevue.

Si tu as une personne immigrante qualifiée, la meilleure, mais que la personne qui a fait passer l'entrevue pense que les africaines sont souvent en retard... C'est vrai qu'en Afrique, le temps n'est pas pris comme ici! Mais c'est un problème de perception, c'est un problème de préjugés qui fait qu'on

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

donnera plus de chances dans [ce cas] à la personne un peu moins compétente. Aya

La discrimination dans le travail elle est prouvée. Moi je dis que c'est pareil dans le bénévolat. Il y a du racisme. Il faut pas avoir peur des mots : il y a du racisme, il y a des préjugés. Que ce soit une discrimination positive ou négative... Comme si on est dans un milieu d'immigrants, c'est un avantage pour nous, mais dans d'autres organismes, là c'est à notre désavantage. Donc va falloir prouver encore plus qu'on est compétents. Sabrina

La discrimination, ça existe. La directrice de mon centre était (...) immigrante. Même aujourd'hui, après plusieurs années de travail, elle [doit] (...) toujours se justifier. Justifier son expérience, justifier qu'elle sait de quoi elle parle (...) J'ai l'impression que les nouveaux arrivants (...) doivent démontrer qu'ils ont les compétences. On dirait que c'est sous-entendu que les gens d'ici, eux autres (...) ils s'y connaissent! (...) Elle est en contact avec les gens de l'extérieur (...) Nous on a des employés immigrants, qui doivent travailler avec le monde de l'extérieur. Alors on le ressent. Lily

Ce sont particulièrement les jeunes femmes noires qui ont soulevé le problème du racisme et de la discrimination. Elles ont été nombreuses à souligner qu'elles devaient franchir trois obstacles majeurs afin de réussir à participer au même niveau que les autres en tant que citoyennes : l'âge, le sexe et la couleur de la peau.

C'est pas facile pour tout le monde, mais il y a quand même plus d'obstacles si t'es une femme, issue d'une communauté immigrante, communauté culturelle, d'une autre couleur, d'une autre religion, d'un autre tout ça... C'est vraiment illusoire de penser que ça va être pareil. Tamara

Pour ce qui est des jeunes hommes noirs, la situation est probablement comparable, excepté bien sûr pour ce qui est de l'obstacle relatif au sexe, relevé par les jeunes femmes. Mais seulement un jeune noir a participé aux groupes de discussion, alors que plus de douze jeunes femmes noires ont été rencontrées. Beaucoup de jeunes hommes avaient confirmé leur présence et ne se sont pas présentés; leur recrutement a été particulièrement difficile. Cette situation est-elle le fruit du hasard ou le symptôme d'un grave problème de participation chez les jeunes hommes noirs? Il nous est impossible de répondre à cette question.

Plusieurs aspects des témoignages des jeunes gens rencontrés indiquent que le problème du racisme et de la discrimination affecte davantage les noirs, plus que les autres minorités visibles, et plus que les autres communautés ethnoculturelles. Les participants de la ville de Québec ont été les seuls à ne pas relever d'obstacles particuliers à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Ce n'est probablement pas une coïncidence si ce groupe, mis à part le groupe témoin, était le seul à ne compter aucun Noir¹¹³.

¹¹³ Bien que d'autres facteurs peuvent expliquer ce fait, soit le phénomène de ghettoïsation moins marqué à Québec en raison de la grande homogénéité démographique, ou simplement le fait que les jeunes rencontrés dans cette ville avaient moins rencontré d'obstacles dans leur parcours citoyen, en raison de leur faible taux d'implication politique (voir tableau 17 dans PROFIL DES PARTICIPANTS).

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Dans les autres groupes, on a pu remarquer une majorité de participants qui estimaient affronter des obstacles supplémentaires en raison de leur origine ethnique. Un ou deux individus par groupes affichaient cependant une position plus nuancée. Parmi ceux-ci, on remarque un grand nombre d'individus d'origine européenne, qui ne font pas partie des minorités visibles. **Alessandro**, par exemple, explique qu'il ne perçoit pas d'obstacle supplémentaire, tout en expliquant que *c'est peut-être parce que je viens de la communauté italienne, qui est intégrée de longue date*. **Pascal, Didier** et **Érika** ont aussi affirmé à quelques reprises ne sentir aucun obstacle particulier en raison de leur origine. Quelques autres sont tout simplement restés muets.

14^E OBSTACLE : LE DÉNI DU PROBLÈME PAR LA MAJORITÉ...

Les participants du groupe témoin ont affirmé qu'il n'existe pas d'obstacles particuliers à la participation citoyenne pour les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles qui veulent s'impliquer dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Au contraire, ceux qui font eux-mêmes partie de ces organisations affirment que celles-ci démontrent une très grande ouverture à la diversité. Selon eux, le problème n'est pas celui des organisations, mais bien celui des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles qui ne veulent pas s'impliquer ou qui ne sont pas informés.

Tout le monde est bienvenu, mais tout le monde n'est pas là. **Simon (groupe témoin)**

Je ne pense pas qu'il y a des gens moins désirés. Il n'y a peut-être pas une représentativité de tout le monde, mais ce n'est pas une question de « toi je te veux, toi je te veux pas ». (...) Dans certains milieux, il y a une diversité de provenances incroyable, il y en a d'autres, c'est plus limité. Mais je ne pense pas que c'est parce qu'il y a une barrière. C'est peut-être parce que les gens sont moins attirés.... En tout cas je n'ai pas entendu parler de lieux qui empêchent les gens de vouloir s'impliquer, ou d'une catégorie. Peut-être [ils ne connaissent pas les réseaux], ou les causes ne les interpellent pas. (...) Les gens sont à la recherche d'une diversité de jeunes, de provenance de communautés culturelles différentes. (...) Je pense que l'ouverture est là, il n'y a pas de barrières, en tout cas je ne les vois pas. **Marie-Josée (groupe témoin)**

Ce témoignage laisse entendre que certains jeunes, notamment ceux issus de l'immigration et des minorités visibles, n'ont peut-être pas les ressources que possèdent d'autres jeunes qui s'impliquent. Mais dans un autre cas, la position a été plus catégorique. À entendre **David**, on croirait que tous les jeunes Québécois, peu importe leur origine, partent sur le même pied en ce qui concerne la capacité de se former un réseau.

Il n'en demeure pas moins que ce sont des individus qui travaillent ensemble. C'est ça l'implication. (...) On ne naît pas avec un réseau, on s'en constitue un au fur et à mesure qu'on interagit avec des gens, et en fonction des aptitudes qu'on a (...).
Les endroits, il y en a un nombre immense : lui il en cherche des gens, moi j'en cherche toujours, lui il en cherche toujours, elle en cherche toujours des gens. C'est comme ça... on tient un colloque... chaque personne que je

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

rencontre je leur en parle : c'est un lieu de réseautage parce qu'en une journée, tu vas rencontrer plein de gens impliqués.

*Mais il n'en demeure pas moins que c'est la responsabilité de l'individu d'interagir avec les gens, quelque part. Je calcule qu'on est venu me chercher, on m'a donné un coup de main, mais j'ai travaillé fort à m'inclure dans un réseau... dans un organisme, mon association étudiante, à la fédération. Après ça je suis venu dans mon organisme actuel tranquillement. C'est une adéquation entre des gens d'abord et avant tout. Donc tout le monde a sa part de responsabilité. **David (groupe témoin)***

On doit par ailleurs noter que cette intervention a jeté un certain froid dans le groupe. La majorité des participants ont exprimé leur malaise de façon non verbale. Pour essayer de relancer le débat et de permettre aux participants d'exprimer leur malaise, l'animatrice a posé la question suivante : *Mais est-ce qu'on souhaite que le jeune, peu importe de quoi il a l'air, de quelle origine il est, il peut faire son chemin s'il le désire? Et est-ce qu'il va se faire entendre? Et ça concerne beaucoup les jeunes, parce que les jeunes ils sont beaucoup d'origines diverses. Je sais que dans vos écoles, il y avait des gens de partout, mais ça ne paraît pas dans les organismes jeunesse.... Est-ce que vous trouvez que ça se reflète bien, vous autres, cette diversité des jeunes¹¹⁴?* À la suite à cette question, **Marie-Josée** et **Véronique** ont pu préciser leurs points de vue.

*Je ne pense pas qu'elle soit très présente, la diversité. C'est sûr qu'il y a un manque à ce niveau-là, mais je ne pense pas que ce n'est pas juste au niveau des organismes de jeunes, ou des associations de jeunes, ou des implications possibles. Je pense qu'elle se reflète à plein de paliers, à plein d'endroits. (...) Je ne pense pas que c'est parce que les gens sont refusés, ou qu'ils ont moins de place. Ils vont se faire entendre s'ils se présentent, s'ils veulent s'impliquer, puis s'ils travaillent avec les gens... Il y a de la place. Il y a même beaucoup de place, je pense... **Marie-Josée (groupe témoin)***

*Je pense que c'est un cheminement (...) qu'ils peuvent faire s'ils sentent qu'ils ont une appartenance au groupe, s'ils sentent qu'ils ont leur place. (...) C'est sûr, on disait que les gens se recrutent entre eux, je pense qu'il y a ça. Mais c'est comme des cercles concentriques, ça va toujours de plus en plus loin et à un moment donné, ça finit toujours par rejoindre quand même un assez grand nombre de personnes. (...) On l'a dit, on a même dit qu'on connaissait des gens en commun, donc il y a un cercle à un moment donné. C'est de casser les cercles et d'aller à l'extérieur, c'est toujours plus difficile... **Véronique (groupe témoin)***

¹¹⁴ Cette question est citée dans le texte du rapport parce qu'elle n'entraîne pas dans le cadre du guide d'animation. Elle était nécessaire en raison de circonstances extraordinaires.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Un sujet tabou....

Chose certaine, la différence entre le discours du groupe témoin et celui des autres groupes sur l'existence d'obstacles particuliers à la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles est saisissante. Les jeunes du groupe témoin ont tous eu le réflexe d'éviter le sujet. Il a fallu insister afin qu'ils se prononcent, et la première réaction a été de nier le problème. On peut difficilement faire porter le poids de cette réaction sur les simples épaules des participants du groupe témoin. Cette réaction montre l'urgence d'établir un dialogue entre les jeunes de toutes origines afin de mettre un terme à la méconnaissance mutuelle. Il faut que tous les jeunes Québécois de la majorité démographique connaissent mieux les réalités des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, et vice-versa. Il faut aussi que ces derniers prennent l'initiative de faire mieux connaître leurs conditions socioéconomiques et culturelles, ainsi que les causes qui les animent, leurs aspirations et leurs rêves.

Sabrina a parcouru plus de deux cents kilomètres pour avoir la chance d'exprimer son point de vue sur les obstacles à la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. C'est dire que les tribunes pour exprimer de telles opinions ne sont pas nombreuses, ou que ceux qui s'expriment sont peu écoutés. **Sabrina** a perdu espoir d'arriver à faire changer les choses directement par la voie de la politique et de la revendication. Souhaitons que la participation à cette recherche aura l'effet escompté...

Il semble qu'on n'aime pas beaucoup parler des problèmes de représentation des communautés culturelles et des immigrants au Québec. On dirait parfois que poser la question équivaut à porter une accusation de racisme. L'anecdote suivante traduit la situation avec un brin d'humour.

Lorsque **Sam** a été élu à la plus haute instance de son université, il a été interviewé par un journaliste d'un média universitaire. **Sam** a raconté à ce dernier qu'il avait fallu trente ans avant qu'un représentant d'une communauté culturelle occupe un tel poste, en soulignant que c'était les étudiants qui l'avaient choisi, et non pas l'université. Visiblement, les autorités universitaires n'ont pas apprécié, car **Sam** a été censuré : l'article du journaliste ne parlait pas de représentation des communautés ethnoculturelles!

Des obstacles supplémentaires à la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise

Les cinq derniers obstacles relevés dans le cadre de cette étude confirment que les jeunes issus de l'immigration qui ont été rencontrés doivent franchir des obstacles directement liés à leur statut de nouvel arrivant ou à leur appartenance à une minorité visible.

Dans un premier temps, les jeunes répondants ont noté un manque de modèles d'implication dans la société majoritaire, de la part de personnes issues de l'immigration et des minorités visibles. Les jeunes qui veulent aller dans cette direction doivent « ouvrir le chemin ». Au contraire, en raison des modèles d'implication et des attentes de la société en général, ils sont plutôt confinés aux organisations ethnoculturelles, interculturelles ou encore dans celles s'occupant des immigrants. Ceux qui veulent participer au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise doivent donc lutter contre cette tendance. Avant même de tracer leur voie, ils doivent éviter les ornières qui pourraient les ramener dans les milieux d'immigrants ou ethnoculturels, sans possibilités d'en sortir.

Dans un deuxième temps, les participants ont pointé du doigt les différences linguistiques, culturelles et identitaires qui creusent parfois un fossé entre les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles et les jeunes appartenant à la majorité démographique qui s'impliquent dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Enfin, dans certains cas, ce fossé se creuse davantage. On parle alors d'une forme discrète de discrimination et de racisme qui affecte tout particulièrement les Noirs, ainsi que les autres minorités visibles, et encore plus les jeunes femmes, selon nos données.

Finalement, le dernier obstacle que doivent surmonter les jeunes rencontrés, c'est celui de l'incompréhension mutuelle et du déni du problème par la majorité. D'après le témoignage du groupe témoin, on peut déduire que les jeunes de la majorité démographique qui s'impliquent au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise sont peu sensibilisés aux défis importants que doivent relever les jeunes issus de l'immigration et qui veulent s'intégrer à leurs organisations.

4.5 Et l'avenir?

Avant de conclure cette étude, la parole sera laissée, pour une dernière fois, aux jeunes qui ont été rencontrés. Ils pourront nous transmettre l'image qu'ils se font de l'avenir de la participation citoyenne pour les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles.

*On est constamment perçus comme communauté culturelle, on est un groupe, pis l'autre groupe c'est les Québécois. Y'a toujours une séparation entre les deux. Le jour qu'on va arriver à mettre les communautés culturelles et les Québécois dans un même groupe, à ne plus faire de différences entre les deux, c'est là que ça va arrêter. **Samir***

*Pour l'avenir du Québec, pour les jeunes des minorités visibles, oui ce serait important de leur faire une place, oui ce serait important d'aller les chercher, parce que c'est eux qui vont faire l'avenir. Et puis si on continue juste avec la plupart, à 90 % des Québécois de souche, oui mais tout ce monde là qui arrive, qu'est-ce qu'ils vont faire? Est-ce qu'ils vont toujours se sentir à l'écart? Il y a personne qui parle pour eux? Alors oui ce serait très important. Pour les jeunes en général, mais aussi... **Gabriella***

*Compétence, volonté. Je peux comprendre tous ces problèmes. Mais les barrières viennent aussi des comportements qu'on a. Je pense que les barrières vont se lever progressivement, parce que le Québec reçoit 35 000 immigrants annuellement... **Didier***

*Je pense que le problème va prendre un peu de temps parce que en fait c'est un problème d'acceptation sociale des étrangers. Moi l'impression que j'ai, c'est qu'au Québec on accepte des immigrants mais on les intègre pas tout à fait. Donc on est un petit peu en porte-à-faux, on essaie de trouver notre place, mais ce n'est pas évident. On dirait qu'on apprivoise un petit peu les gens d'ici. On dirait qu'on essaie de les rassurer, on est bien, on est gentils, impeccables : tout ira bien... C'est aussi simple que ça. À partir du moment où les immigrants seront considérés à l'égal des gens d'ici, je pense qu'il y aura beaucoup moins d'obstacles. **Roxane***

Conclusion générale

Cette recherche portait sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Son objectif était de déterminer la place que ces derniers occupent dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise, les lieux où ils s'impliquent, les causes qui les incitent à le faire et finalement, les facteurs qui limitent leur participation citoyenne, notamment dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Les définitions

Afin de bien camper notre sujet, nous avons, dans le premier chapitre, défini certains paramètres et concepts. Les jeunes visés par l'étude sont des Québécois de 18 à 29 ans. La notion de « jeunes d'origine ethnoculturelle » couvre les jeunes immigrants (première génération) et ceux de deuxième génération, ces deux catégories formant l'ensemble des « jeunes issus de l'immigration ». Par ailleurs, les « minorités visibles » regroupent une grande majorité de jeunes également « issue de l'immigration » tout en comptant quelques personnes de troisième génération ou plus. C'est pourquoi on a utilisé l'expression « jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ». La « participation citoyenne » a été étudiée sous trois angles différents : la participation démocratique, la participation politique et la participation à la société civile. Le Conseil permanent de la jeunesse s'est surtout penché sur cette dernière forme, qui correspond à l'implication dans des mouvements sociaux et dans des associations, dont les organisations nationales de la jeunesse québécoise. Il s'agit notamment de celles qui ont participé au Sommet du Québec et de la jeunesse, ainsi que des organismes nationaux inclus dans le *Répertoire des organismes jeunesse* du Conseil permanent de la jeunesse.

Une revue des écrits

Le deuxième chapitre a regroupé les connaissances déjà acquises sur le sujet. En effet, on a beaucoup écrit à propos, d'une part, de la participation des jeunes à la vie politique, et d'autre part, de l'intégration et de la participation des Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles à la vie publique. Mais notre revue des écrits a aussi montré que les études traitant de ces deux problématiques de front sont beaucoup moins nombreuses. Et parmi celles-ci, aucune ne vise précisément la participation des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles dans le mouvement jeunesse, et encore moins dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Le portrait statistique

Le troisième chapitre a tracé le portrait des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Lors du recensement 2001 de Statistique Canada, on comptait 250 020 jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans issus de l'immigration. Parmi ceux-ci, 108 762 étaient des immigrants tandis que 109 903 provenaient de minorités visibles. Au total, 72 685 appartenaient aux deux groupes à la fois.

Les jeunes immigrants sont en majorité originaires de l'Asie et des Amériques, alors que, parmi les immigrants, tous âges confondus, l'Europe est le premier continent d'origine. Près de 90 % des jeunes immigrants habitent la région montréalaise.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le portrait a également révélé que le taux de chômage des jeunes immigrants était nettement plus élevé que celui de la moyenne, mais qu'il tendait à diminuer rapidement avec le nombre d'années passées au pays. Cependant, ce n'est pas le cas des jeunes de minorités visibles, dont le chômage reste très élevé, même chez ceux qui sont nés ici. La situation est particulièrement grave chez les jeunes Noirs, ainsi que chez les jeunes Arabes et Asiatiques occidentaux.

Le portrait a été complété par une comparaison entre la connaissance de la langue française et de la langue anglaise chez les jeunes, selon le statut d'immigration. Le taux de jeunes immigrants (15 à 24 ans) qui connaissent le français s'établit à 88,4 % contre 73,0 % seulement pour les immigrants plus âgés (25 ans et plus). Les jeunes immigrants sont aussi deux fois moins nombreux que les immigrants plus âgés à ne connaître que l'anglais parmi les langues officielles. De plus, les jeunes immigrants déclarent que le français est leur première langue officielle dans 64,6 % des cas, mais 85,8 % des jeunes de deuxième génération sont dans la même situation, soit seulement 0,6 % de moins que les jeunes Québécois de troisième génération ou plus.

La dernière partie du portrait statistique des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles présentait les résultats d'une enquête menée par le Conseil permanent de la jeunesse sur la place de ces derniers au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Parmi les 54 organisations qui ont répondu au questionnaire, seulement 6,7 % des jeunes siégeant aux « exécutifs » ou aux conseils d'administration étaient issus de l'immigration ou des minorités visibles.

Les groupes de discussion

Le dernier chapitre de la recherche a présenté l'analyse des propos tenus par six groupes de discussion qui comptaient 42 jeunes Québécois impliqués dans divers groupes sociaux. Chacun avait une caractéristique particulière, mais tous étaient constitués de jeunes issus de l'immigration ou des minorités visibles, sauf le dernier qui était un groupe témoin, formé de jeunes de la majorité démographique.

Les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles rencontrés s'impliquaient dans toutes sortes d'associations et pour toutes sortes de causes, souvent en relation avec la situation des jeunes de leurs communautés ou d'autres jeunes issus de l'immigration. L'analyse des groupes de discussion a clairement établi que ce qui motivait le plus ces jeunes était d'atteindre une meilleure représentation dans la société québécoise, que ce soit en tant que jeunes, en tant que jeunes issus de l'immigration ou de minorités visibles, ou encore en tant que jeunes femmes issues de l'immigration ou de minorités visibles. Ce besoin de représentation contrastait fortement avec les motifs des jeunes du groupe témoin, qui étaient notamment la souveraineté du Québec, l'éducation, le développement durable ou les conditions des jeunes travailleurs.

L'objectif principal des groupes de discussion était cependant de déterminer quels sont les obstacles à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, particulièrement au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise. Les nombreux obstacles relevés sont ou bien ceux que tous les jeunes doivent franchir, ou bien ceux qui affectent particulièrement les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

DES OBSTACLES POUR TOUS LES JEUNES

D'après les participants, il faut d'abord vouloir s'impliquer. Le premier obstacle à franchir est donc le **chacun-pour-soi**, l'individualisme qui règne dans notre société qui rejoint tout le monde et qui n'est pas réservé aux jeunes. Le deuxième obstacle est le **désabusement**, le fait de croire que ça ne sert à rien et qu'il est impossible de changer les choses, même avec la meilleure bonne volonté.

Mais la volonté ne suffit pas. Il faut aussi avoir les capacités nécessaires à la participation. Ainsi, les participants ont spontanément évoqué le **manque de temps**, ainsi que les **conditions économiques difficiles** que vivent de nombreux jeunes. Les jeunes femmes soulignent le fait d'**être femme**, en raison non seulement des difficultés de concilier la vie familiale avec les autres activités, mais aussi d'un sexisme persistant. Finalement, il faut aussi surmonter la **méconnaissance des règles du jeu** : le monde de l'implication sociale et politique a ses règles, qui ne sont habituellement pas enseignées à l'école.

Mais encore une fois, avoir la volonté et les capacités ne suffit pas. Il faut que les lieux d'implication soient ouverts à la participation. Dans un premier temps, les participants ont pointé le **manque d'informations** fournies par les organisations. En effet, celles qui se plaignent de l'apathie des jeunes n'essaient pas de les intéresser à leurs activités. Dans un deuxième temps, pour investir les lieux d'implication, il faut briser le « **cercle des intimes** ». Il faut bénéficier de bonnes relations pour accéder aux lieux stratégiques de décision. Ce constat a notamment été fait à propos des organisations jeunesse et des organisations ethnoculturelles. Il faut, dans un troisième temps, vaincre la **méfiance par rapport aux jeunes** qui existe en dehors des organisations jeunesse.

DES OBSTACLES POUR LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET DES MINORITÉS VISIBLES

D'après les participants, les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles doivent cependant surmonter des obstacles supplémentaires, étrangers aux jeunes Québécois de la majorité démographique. Le premier est le **manque de modèles** ainsi que les **quotas et leurs effets pervers**. Les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles ont peu d'exemples de participation citoyenne dont ils peuvent s'inspirer. Les programmes d'accès à l'égalité ou les quotas sont parfois utilisés pour palier cette difficulté. Ils permettent à certaines personnes ou à des jeunes issus de l'immigration ou de minorités visibles d'avoir accès à des instances ou à des postes décisionnels. Selon les participants, ces mesures ont des effets pervers. Elles favorisent parfois des jeunes qui ne possèdent pas la qualification nécessaire, qui sont choisis pour faire de la figuration sans pour autant représenter les modèles dont on aurait besoin.

Un autre obstacle à franchir est la **ghettoïsation** : il faut sortir de sa communauté pour entrer dans l'espace civique québécois. Les pressions pour se retirer dans sa communauté sont doubles selon les participants. Elles proviennent à la fois des communautés ethnoculturelles et des Québécois de la majorité démographique.

Le portrait statistique a montré qu'une très forte proportion de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles maîtrisent le français. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de **fossé culturel**. Dans certains cas, une moins bonne maîtrise de la langue de la majorité peut être un obstacle. Mais dans d'autres cas, les

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

différences de modes de vie, d'identité ou d'affinités culturelles éloignent ces jeunes des Québécois de la majorité démographique. Cette distance est un obstacle majeur à la participation, quand on connaît l'importance des relations interpersonnelles dans les trajectoires d'implication.

Les participants issus de l'immigration, particulièrement ceux des minorités visibles, ont aussi abordé la question de la **discrimination** et du **racisme**. Selon eux, une forme subtile de racisme perçoit souvent le non verbal. Beaucoup de jeunes ont fait état d'expériences de discrimination dans le monde du travail, ce qui les porte à croire que les mêmes pratiques ont cours dans les instances des organisations qui pourraient leur permettre d'investir l'espace civique québécois, y compris les organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Finalement, le dernier obstacle, et non le moindre, que les jeunes issus de l'immigration et des minorités doivent franchir, est le **déni du problème par la majorité**. Les participants issus de l'immigration et des minorités visibles en témoignent : selon eux, leurs problèmes, notamment sur le plan de la participation citoyenne, sont des tabous pour la société québécoise. Ils sentent très clairement qu'il ne faut pas en parler. C'est d'ailleurs un constat que la plupart des participants du groupe témoin ont renforcé, eux qui ont eu beaucoup de mal à admettre que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles pouvaient avoir plus de difficultés à accéder à des postes d'influence, notamment au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise.

Des voies de solution

L'objectif immédiat de cette recherche était de déterminer les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Un objectif à plus long terme était aussi visé, soit celui de contribuer à lever ces obstacles, afin que les jeunes Québécois de toutes origines participent à part entière aux organisations nationales de la jeunesse ainsi qu'à la société québécoise.

Les jeunes participants aux groupes de discussion ont été invités, en conclusion, à proposer quelques voies de solution afin d'améliorer la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Voici le résultat de leurs interventions.

La plupart des participants sont d'avis qu'il faut **mieux informer** les jeunes et les sensibiliser à la participation citoyenne et aux différents lieux d'implication : il faut faire davantage la promotion des divers organismes. L'action des jeunes doit être recherchée sur le plan local d'abord. Il faut les outiller dès le secondaire, les informer sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le changement social, les responsabiliser et leur transmettre des valeurs comme la prise de conscience de leur environnement.

Les participants estiment également qu'il faut **mieux faire connaître l'implication**. On pourrait mettre en évidence les avantages de l'implication civique, ces efforts étant souvent considérés comme inutiles alors que leurs bénéfices sont élevés. Il faut leur démontrer les bienfaits de l'implication civique.

On pourrait également envisager de **présenter des modèles** auxquels les jeunes pourraient s'identifier. Pour porter le message de l'implication auprès des jeunes, il faut utiliser d'autres jeunes. Il faut qu'ils témoignent de leurs expériences, qu'ils transmettent

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

leur passion par des relations directes avec des jeunes, notamment dans les écoles, mais aussi dans le cadre de campagnes publicitaires de mobilisation.

Plusieurs participants affirment qu'il faut **soutenir les jeunes dans leur implication**. Leurs actions doivent être reconnues : on doit leur offrir un soutien moral ou financier qui pourrait se traduire par des crédits scolaires ou des crédits d'impôt. D'autres prétendent qu'il est nécessaire de valoriser l'implication, non pas en utilisant des moyens financiers, mais simplement en reconnaissant l'importance de l'implication et surtout l'importance des gens qui s'impliquent.

Finalement, il faut travailler sur **l'identité des jeunes**, aborder davantage la question de l'identité québécoise dans une optique de rapprochement interculturel et rassurer les communautés culturelles afin qu'elles se sentent acceptées par la société. Un participant a par ailleurs suggéré qu'un conseil de jeunes des communautés culturelles soit formé de représentants de différentes origines afin de regrouper les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

De leur côté, le Conseil permanent de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles considèrent qu'il faut agir dès maintenant pour favoriser la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Pour déterminer les mesures concrètes à mettre en place, les deux conseils ont décidé d'organiser un forum de discussion réunissant des jeunes Québécois de toutes origines qui s'impliquent à titre de citoyens.

Car avant toute chose, il faut que les jeunes de toutes origines se parlent et décident ensemble de ce qui doit être fait pour REMIXER LA CITÉ!

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Bibliographie

RÉFÉRENCES

GRAVIS, Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 7^e édition, Paris, Dalloz, 2000, p.290.

HERMET, Guy *et.al.* *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (4^e édition), Paris, Armand Colin, 2000, 287 p.

Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française.

<http://www.granddictionnaire.com> [page consultée le 2 juin 2003]

PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES

Gouvernement du Québec. COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. *Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne* / Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. 2001. 285 p.

Gouvernement du Québec. CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE. *Pour une politique jeunesse axée sur la participation sociale*, Québec, octobre 2000, 34 p.

Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES, *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise*, Avis, 1999, 25 p.

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec*, Mémoire. Québec, 2003, 35 p.

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. Répertoire des organismes jeunesse 2003, Québec, 2003. <http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/repertoire.PDF>

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Je décroche, tu décroches...Est-ce que nous décrochons?* Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire. Québec, 2002, 63 p. http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/02_04.pdf

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Emploi atypique et précarité chez les jeunes. Une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable!* Avis, 2001. 114p http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/01_03.pdf

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. Mémoire à la Commission d'étude sur la santé et les services sociaux (Commission Clair) *Un Québec qui se fout de sa jeunesse?* Québec, 2000. 33 p. http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/00_04.pdf

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Pour l'accès des jeunes à une citoyenneté pleine et active*, 1999. http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/99_02.PDF

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE . *Le suicide chez les jeunes : S.O.S. Jeunes en détresse!*(1997)
http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/A97_Suicide.pdf

Gouvernement du Québec. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté*. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 97-98. Québec, 1998. 110 p. <http://www.cse.gouv.qc.ca/pdfs/rapann98.pdf> [page consultée le 15 septembre 2003)

Gouvernement du Québec. MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Répertoire des activités de soutien à la participation civique 2002-2003*. http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/doc/Repertoire_activites_PSPC_2002_2003.doc

Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. *La jeunesse au cœur du Québec. Politique québécoise de la jeunesse*. 2001, 67 p.
<http://www.mce.gouv.qc.ca//publications/politique-jeune.pdf>

Gouvernement du Québec. SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE . *Plan d'action jeunesse 2002-2005. La jeunesse au cœur du Québec*, Québec, 47 p.
<http://www.mce.gouv.qc.ca//publications/PlanActionJeunesse.pdf>

STATISTIQUE CANADA. *Questionnaire du recensement 2001*. Ottawa, Statistique Canada (n° 92-378 XIF au catalogue), décembre 2003. 426 p.
<http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/appendices/92-378-XIF02002.pdf>

STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la diversité ethnique: portrait d'une société multiculturelle*, No. 89-593-XIF au catalogue, Ottawa, septembre 2003. 28 p.
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/pdf/89-593-XIF03001.pdf>

MONOGRAPHIES

BEAUDOIN, Claudette et Serge FOURNIER. *Nouvelle terre, nouvelle vie. Itinéraires de jeunes immigrants et immigrantes en terre québécoise*. Montréal, Stanké, 1993, 172 p.

BÉNARD, Mélanie, *Le discours des jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité, (Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, 2003, p. 154.*

BENJAMIN, Claire « La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise » *Portrait social du Québec*, (chapitre 25), Québec, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2001, p575-611. (P. 596).

BLAIS, André et al. *The evolving nature of non voting: Evidence from Canada*. 2001, 18 p. <http://www.fas.umontreal.ca/pol/ces-eeec/eeec.html>, p.1.

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC. *Les nouveaux jeunes. Engagés... mais autrement*. Numéro spécial de la revue *Options*, no.17 (Automne 1997), 95 p.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- KUNZ, Jean Lock et Louise HANVEY, *Les jeunes immigrants au Canada*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 2000. 50
[p. http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2000/jic/tdm.htm](http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2000/jic/tdm.htm)
- ELBAZ, Mikhaël et Denise HELLY (sous la direction de). *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Presses de l'Université Laval- L'Harmattan, 2000. 260 p.
- EL YAMANI, Myriame. *L'emploi des jeunes : un enjeu de société*. Montréal, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 1997. 43p.
- FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, *Lumière sur la place des jeunes dans les lieux décisionnels sur l'île de Montréal*, Montréal, 2001. 76 p.
<http://www.forumjeunesdeliledemontreal.org/dynamic/sections/publications/PDF/docu/ETUDEplacedesjeunes.pdf>
- GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Colin, 1997 (3^e édition). 248 p.
- GUAY, Jean-Herman. *Avant, pendant et après le boom. Portrait de la culture politique de trois générations au Québec*. Sherbrooke, les Fous du roi, 1997. 157p.
- HELLY, Denise. *Revue des études ethniques au Québec (1977-1996)*, Métropolis, Montréal, 1997. P. 180 http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Helly_final.pdf
- HELLY, Denise. *Participation sociale de jeunes immigrants. Rapport final*. Montréal, Document de travail remis à la Direction des Études et de la Recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, juin 1997. 107 p.
- KYMLICKA, Will. *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*. Montréal, Boréal, 2001 (1995), 357 p.
- LABELLE, Micheline Daniel SALÉE et Yolande FRENETTE, *Incorporation citoyenne et/ou exclusion?, CRIEC et FCRR, 2001*. p. 146
- MARSHALL, Thomas Humphrey, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, 1950.
- MEGYERY, Kathy (sous la direction de). *Les jeunes et la vie politique au Canada. Engagement et participation*. Ottawa, Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis et Groupe Communication Canada, 1991. 138 p. (Volume 8 de la collection d'études)
- MILNER, Henry, *Civic Litteracy How Informed Citizens Make Democracy Work*, University Press of New England, 2001. 293 p.
- PAMMET, John H et Lawrence LEDUC. *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes*. Ottawa, Élections Canada, 2003. <http://www.elections.ca/loi/tur/tud/Decline.pdf>
- PUTNAM, Robert D. *Bowling alone : the collapse and revival of American community*. New York; Toronto, Touchstone, 2000. 541 p.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

QUIÉNART, Anne et Julie JACQUES, *Apolitiques les jeunes femmes? Regards sur les formes et le sens de leur engagement*. Montréal, UQÀM-Relais-femmes, 2002. 151 p.

RAYMOND, Véronique. *Étude de pertinence. Projet de recherche : participation des jeunes des minorités ethniques dans les lieux décisionnels des instances étatiques-publiques, parapubliques, péripubliques et de la société civile- groupes de pression, communautaires et entreprises privées*. Document de travail remis au CPJ, Février 2002.

REED, Paul B. et L. Kevin SELBEE, *Modèles de participation des citoyens et noyau communautaire au Canada*, Statistique Canada (No. 75F0048MIF au catalogue – No.3), 2000, p. 1-2.

RENAUD, Jean (et al.) *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Québec, Publications du Québec, 2001. 197p.

REZSOHAZY, R., *Les jeunes : un profil social, politique et religieux*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1983.

SIMARD, Myriam et Jean-Luc BÉDARD (avec la collaboration de Caroline Patenaude), *Participation globale des jeunes d'origine immigrée: Bibliographie annotée et portrait de la littérature*, INRS, 2003, 105 pages.

STOOLE, Dietlind et Marc HOOQHE. *Preparing for the Learning School of Democracy. The Effects of Youth and Adolescent Involvement on Value Patterns and Participation in Adult Life*. Paper prepared for the McGill University workshop on: Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents, Montreal, June 20-21, 2002. 35p.
<http://www.youthconference.mcgill.ca/StolleHooghePaper.doc>

TORCZYNER, James L et Sharon SPRINGER (dir). *L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis*. Montréal, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique, octobre 2001, 121 p.

USLANER, Eric M. *Voluntary Organization Membership in Canada and the United States*, Document présenté lors de la rencontre bisannuelle de l'Association des Études canadiennes aux Etats-Unis, Minneapolis, 1997, p.2.

ARTICLES

BARITEAU, Claude, «Citoyenneté et immigration au Québec. Les tenants et aboutissants des débats en cours» *L'Action nationale*, vol. XCI, no.7 (septembre 2001), p.61-74

CARLE, Jan. « Political activity in the context of youth unemployment. Experiences from young people in six Northern European countries » *Young*, vol.8, no.4 (2000).
http://www.alli.fi/nyri/young/2000-4/2000_4_Carle.htm

DUCHASTEL, Jules, « De l'universel au particulier. De l'individu citoyen au citoyen incorporé », dans *Vivre la citoyenneté*, Montréal, Liber, 2000. p. 39-40.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- FORCE JEUNESSE, «Atelier B: engagement des jeunes, Pierre Noreau, professeur en droit à l'U. de M. et: Laure Waridel, co-fondatrice d'Équiterre» *Actes du colloque La relève en action pour une société durable. (Colloque de Force jeunesse, 23 mars 2002)*, p.30-42.
- GAUTHIER, Madeleine. « La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes », *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Éditions de l'IQRC, 2000, p. 51.
- GAUTHIER, Madeleine (avec la collaboration de Lucie PICHÉ), « Participation des jeunes aux lieux d'influence et de pouvoir », *L'Action nationale*, vol. 91, no.7 (septembre 2001), p. p.77-86
- GAUTHIER, Madeleine et Pierre-Luc GRAVEL, « Une génération apathique?», *Les cahiers du 27 juin*, vol.1, n°1 (février 2003), p.37.
- GAUTHIER, Madeleine et Pierre-Luc GRAVEL. « Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse Québécoise » dans *L'annuaire du Québec 2004*, dirigé par Michel VENNE, Montréal, Fides, 2003. p.44-53.
- GUAY, Jean-Herman et Richard NADEAU, «Les attitudes des jeunes Québécois», *Jeunesses et politique, t.1, Conception de la politique en Amérique du Nord et en Europe*, (sous la direction de Raymond HUDON et Bernard FOURNIER), Québec/Paris, Presses de l'Université Laval / L'Harmattan, 1994, p. 221-247.
- Gouvernement du Québec. CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE, « Les jeunes Québécois, les élections et la démocratie », *Le Rouage*, vol.3, n°2 (septembre 2002), p.4. <http://www.cpi.gouv.qc.ca/fr/pdf/rouage-septembre.pdf>
- Gouvernement du Québec. CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Bulletin*, vol.1 no.2 (août 2000). <http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/bonjour.html>
- HUDON, Raymond *et al.*. «L'intérêt des jeunes pour la politique: une question de mesure? Enquêtes auprès de jeunes de 16 à 24 ans» dans Megyevy (dir), p. 49
- JONES, Frank. « La participation communautaire: l'influence des expériences de jeunesse ». *Tendances sociales canadiennes*, (été 2000), p.15-19.
- LEMIEUX, Vincent. «L'État et les jeunes», dans: *Une société des jeunes*, sous la direction de Fernand DUMONT, Québec, IQRC, 1986, p.325-335.
- LÉVESQUE, Maurice et Deena WHITE, « Le concept de capital social et ses usages », *Lien social et politiques- RIAC*, no.41, printemps 1999, p.27.
- MILNER, Henry. « Compétences civiques: le Québec à la traîne » dans *L'annuaire du Québec 2004*, dirigé par Michel VENNE, Montréal, Fides, 2003. p.620-630.
- PUTNAM, Robert. « Mesures et conséquences du capital social ». *Isuma*, vol.2, no.1 (printemps 2001), p.47-59.http://www.isuma.net/v02n01/putnam/putnam_f.pdf

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

SIMARD, Carole. « La représentation des groupes ethnoculturelss dans la région montréalaise: vers une participation politique accrue? ». *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, Vol.3, no.2 (printemps 2003), p.275-294.

SIMARD, Myriam. «Le rapport à l'espace des jeunes issus de parents immigrés en région au Québec: un bricolage inédit?, *Recherches sociographiques*, vol.44 no.1 (2003), p 57-97.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon, « Présentation: La citoyenneté : entre normativité et factualité », *Sociologie et sociétés*, Volume 31 numéro 2 (1999), p.6.
<http://www.erudit.org/revue/socsoc/1999/v31/n2/index.html>

THÉRIAULT, Joseph-Yvon « La société postsalariale et le déficit politique » *L'incessante évolution des formes d'emploi et la redoutable stagnation des lois du travail*. 51^e Congrès des Relations industrielles de l'Université Laval, Québec, p.135-136

WEINSTOCK, Daniel. «La citoyenneté en mutation», dans *Vivre la citoyenneté*. Montréal, Liber, 2000, p.15.

ACTES DE COLLOQUES

Immigrants et participation civique: politique contemporaine et sujets de recherche. Actes de la deuxième conférence nationale Metropolis en immigration, Montréal, le 23 novembre 1997. http://Canada.metropolis.net/events/civic/index_f.html

Éduquer à la citoyenneté, agir pour la démocratie. Actes du colloque organisé par le Directeur général des élections du Québec. Québec, 2001, 81p.

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Annexe 1: le questionnaire d'enquête

Veillez remplir le formulaire à l'écran et l'envoyer à georges.lemieux@cpj.gouv.qc.ca ;
Sinon, veuillez l'imprimer et l'envoyer par télécopieur au (418) 646-0798, ou encore par
la poste au : Conseil permanent de la jeunesse, 12 rue Ste-Anne, 2^e étage, Québec,
(Québec), G1R 3X2.

**Si des questions ne s'appliquent pas à votre organisme, n'y répondez pas. Pour
naviguer entre les champs, à l'écran, utilisez la souris ou la touche « Tabulation »**
Merci infiniment de votre collaboration!

Identification :

Nom de l'organisme : _____
Nom et fonction du répondant : _____
Téléphone : _____

Première partie

D'abord, nous aimerions savoir quelle place occupent les jeunes issus de l'immigration
ou appartenant à des minorités visibles dans votre organisme.

1. À l'exécutif* de votre organisme :

* : Soit les membres de votre organisme qui occupent des postes de gestion, qui doivent prendre des
décisions « au jour le jour »

- a) Combien de personnes font partie de votre exécutif?
- b) Parmi celles-ci, combien sont âgées de moins de 30 ans?
- c) Et parmi ces dernières, combien sont issus de l'immigration
ou de minorités visibles?

Commentaires :

2.....Au conseil d'administration** de votre organisme

** : Soit les membres de votre organisation qui siègent à la table décisionnelle de votre organisme et devant
lesquels l'exécutif est redevable

- a) Combien de personnes font partie de votre exécutif?
- b) Parmi celles-ci, combien sont âgées de moins de 30 ans?
- c) Et parmi ces dernières, combien sont issus de l'immigration
ou de minorités visibles?

Commentaires :

3.....Parmi l'assemblée générale*** de vos membres

*** : Soit l'ensemble des membres de votre organisme, quelle que soit la participation de chacun

- a) Combien de personnes font partie de votre exécutif?
- b) Parmi celles-ci, combien sont âgées de moins de 30 ans?
- c) Et parmi ces dernières, combien sont issus de l'immigration
ou de minorités visibles?

Commentaires :

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Deuxième partie :

4. Avez-vous des contacts directs avec des organismes dans lesquels s'impliquent des jeunes des minorités visibles ou issus de l'immigration? Si oui, quelles sont les coordonnées de ces organismes?

Nom de l'organisme	téléphone / courriel

5. Ce questionnaire représente la première phase de notre recherche. Pour la suite de notre démarche, nous désirons rencontrer des jeunes issus de l'immigration qui s'impliquent socialement ou politiquement. Les volontaires pourront témoigner de leur trajectoire d'implication dans le cadre d'entrevues individuelles ou de groupes de discussion. Des compensations monétaires sont prévues.

Pouvez-vous, avec le consentement des volontaires, nous fournir les noms, fonction et coordonnées de jeunes issus de l'immigration qui travaillent ou s'impliquent au sein de votre organisme, ou d'un autre organisme que vous connaissez?

Nom	fonction	# de tel. ou courriel

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'agent de recherche en charge du dossier :

Georges Lemieux
(418) 644-9545 / 1-800-363-1049
georges.lemieux@cpi.gouv.qc.ca
télécopieur (418) 646-0798

Annexe 2: le guide d'animation

INTRODUCTION :
ACCUEIL & MISE EN SITUATION

Durée : 15 minutes

- Présentation et identification du rôle de l'animatrice et des consignes de déroulement des groupes
- Présentation des personnes participantes : nom, occupation, lieu actuel d'implication et une présentation très brève de ce qui, en septembre 2003, les motive à poursuivre leur implication active

TOUR DE TABLE

- Présentation de la recherche et des objectifs des groupes d'échanges dirigés / Mise en contexte

Nos clients nous ont confié le mandat de cerner les mobiles et les obstacles à la participation citoyenne chez les jeunes et, notamment, chez les jeunes québécois de d'autres cultures, qu'ils soient issus de l'immigration ou qu'ils soient nés de parents ayant immigré au Canada.

De l'avis de plusieurs, chercheurs et organisations, les jeunes de moins de 30 ans sont peu nombreux à siéger sur des conseils d'administration ou à s'impliquer activement sur le plan social ou politique. Dans les lieux décisionnels, les citoyens de moins de 30 ans sont rares. De plus, les québécois de moins de 30 ans de d'autres cultures et origines sont quasiment absents.

Nous chercherons au cours de ce groupe de discussions à identifier ce qui, dans vos cheminements respectifs, vous a amené à vous impliquer activement et à connaître vos perceptions des barrières, des obstacles ou des difficultés particulières limitant la présence des jeunes dans des lieux décisionnels et susceptibles d'expliquer l'absence marquée des jeunes de d'autres cultures

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Partie 1 :

Durée : 15 minutes

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

- Lorsque L'INDICE vous a recruté, Michel L'Allier vous a informé que les discussions porteraient sur la participation citoyenne des jeunes. Quelles ont été vos perceptions des questions qui pourraient être abordées au cours des discussions en groupe ?
- Plusieurs mots et concepts sont utilisés sur différentes tribunes relativement à cette thématique de l'implication. J'aimerais connaître quelle est votre compréhension de certains de ces mots et concepts.
 - a. Implication sociale ? implication politique ? implication active ?
 - b. Mobilisation ?
 - c. Engagement ?
 - d. Participation citoyenne ?
- Parlez-vous de votre implication avec vos amis ? Comment en parlez-vous ?

Partie 2 :

Durée : 15 minutes

LES LIEUX, CAUSES ET OCCASIONS D'IMPLICATION

- Dans quels champs d'activités considérez-vous pertinent de vous impliquer activement ?
- Quels sont les « lieux » d'implication qui vous interpellent particulièrement ?
- Quelles demandes des jeunes de votre génération vous apparaissent les plus urgentes à supporter ?
- Si vous aviez à choisir aujourd'hui « la » cause ou « le » lieu décisionnel d'implication, quels choix feriez-vous ?

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- Votre implication actuelle est-elle susceptible de vous amener à aller plus loin ?
(Sonder)
 - a. Que signifie « aller plus loin » en terme d'implication ?
 - b. Que pensez-vous de siéger à des instances de regroupement ou de représentation provinciales, nationales ou autres ?
 - c. Envisagez-vous une présence à des lieux décisionnels ?
 - d. Éventuellement, pourriez-vous envisager une présence en politique active ?

Partie 3 :

Durée : 15 minutes

FAIRE LE CHOIX DE S'IMPLIQUER SOCIALEMENT OU POLITIQUEMENT / CHEMINEMENT

- Comment en êtes-vous venu à prendre la décision de vous impliquer activement dans une organisation sociale, politique ou communautaire ?
- Y a-t-il des personnes ou des événements qui ont influencé votre décision de vous impliquer socialement ou politiquement ? Qui sont ces personnes ? Quels sont ces événements ?
 - a. Quelle influence ces personnes ou événements ont-ils eu sur votre décision ?
 - b. Vos parents sont-ils des personnes actives socialement ou politiquement dans des activités, groupes ou mouvements bénévoles ?
 - c. Vos amis, vos proches sont-ils impliqués activement ? Pourquoi ?
- Considérez-vous aujourd'hui avoir une implication sociale ou politique qui vous satisfasse ? Quels sont vos critères d'évaluation ? ***Sonder : capacité d'influencer les décisions ; participer au changement ; informer et sensibiliser des personnes ; mobiliser des personnes autour d'une cause ; entraîner des changements de perceptions ou de comportements***

Partie 4 :

Durée : 60 minutes

FREINS À L'IMPLICATION / OBSTACLES À UNE PRÉSENCE DES JEUNES DANS DES LIEUX DÉCISIONNELS

- Perceptions de l'ouverture respective des organisations à la présence de jeunes dans des lieux décisionnels (lieux, comités, activités ou fonctions sur les conseils d'administration où leur capacité d'influencer les décisions soient plus significatives) :
 - a. Y a-t-il des organisations vous semblant favoriser l'implication des jeunes dans des fonctions et dans des lieux décisionnels ?

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- b. Y a-t-il des organisations que vous percevez comme moins réceptives à l'implication des jeunes ?
- c. Qu'est-ce qui les distingue en cette matière ?
- Considérez-vous que les organisations accueillent tous les jeunes prêts à s'impliquer activement sans distinction de profils ?
 - a. Y a-t-il des jeunes qui semblent plus désirés ?
 - b. Vous est-il arrivé d'être directement recruté et invité à prendre une place à un conseil d'administration ou à une instance où vous seriez en mesure de vous en mêler ?
 - c. Y a-t-il des jeunes qui semblent moins désirés ?
 - d. Y a-t-il des catégories (segments) de jeunes qui vous apparaissent exclues des organisations et des « lieux » d'implication active ? **Sonder : les questions de la langue d'échange, de profils ethniques ou culturels, etc.**
- Au cours de l'opération de recrutement pour les groupes de discussion, plusieurs organisations nous ont dit ne pas réussir à recruter des jeunes pour leurs différentes activités et au sein de conseils d'administration.
 - a. Qu'en pensez-vous ?
 - b. Vous sentez-vous recherchés comme jeunes par les organisations ?
 - c. Les organisations réussissent-elles à vous rejoindre pour vous faire part de leur recherche et vous informer des possibilités de s'impliquer activement avec elles ?
- Quels sont les obstacles à l'implication active des québécois de moins de 30 ans ?
 - a. Les jeunes qui le désirent peuvent-ils facilement occuper un lieu décisionnel ?
 - b. Les jeunes qui le désirent peuvent-ils facilement remplir une fonction d'influence dans les regroupements et mouvements nationaux ?
 - c. Plusieurs jeunes font du bénévolat dans une diversité d'organisations sur le plan local, notamment dans leurs communautés d'origine et de culture respectives, dans des institutions scolaires du secondaire ou du collégial toutefois on en trouve peu sur le plan national.
 - Pourquoi les jeunes ne sont-ils pas plus nombreux dans les instances supérieures ?
 - Pourquoi y trouve-t-on peu de jeunes de d'autres origines et cultures ? **(Sonder, le cas échéant, les questions d'identité, d'appartenance, etc.)**
- Notoriété des acteurs et des activités
 - a. Avez-vous entendu parler ou avez-vous participé à des activités visant une plus grande mobilisation et implication des jeunes ?

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

- b. Avez-vous la perception qu'il se passe des choses, qu'il y a des actions qui vont dans ce sens ?
 - c. Connaissez-vous des organismes « Jeunesse » ? Lesquels connaissez-vous ? (*Sonder* : Secrétariat à la jeunesse ou le Conseil permanent de la jeunesse ?)
 - d. Êtes-vous au courant des activités des Mouvements nationaux ? Qu'en pensez-vous ?
 - e. Avez-vous déjà participé à des activités organisées par le Secrétariat à la Jeunesse ? par le Conseil permanent de la Jeunesse ? au Sommet du Québec et de la Jeunesse en 2000 ?
 - f. Considérez-vous qu'il y a de la place pour vous au sein de ces organismes Jeunesse et des regroupements nationaux ?
- Y a-t-il des choses qui pourraient être faites :
 - a. Considérez-vous qu'il soit important d'agir pour favoriser l'implication active des jeunes ?
 - b. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour augmenter le nombre de jeunes qui sont socialement et politiquement impliqués ?
 - c. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour augmenter la présence des jeunes dans des « lieux » décisionnels significatifs ?
 - d. Considérez-vous qu'il faille agir spécifiquement pour favoriser l'implication des jeunes de d'autres origines et cultures ?
 - e. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour augmenter le nombre de jeunes issus de l'immigration ou de jeunes des communautés culturelles qui sont socialement et politiquement impliqués ?
 - f. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour augmenter la présence des jeunes de d'autres origines et cultures dans des « lieux » décisionnels significatifs ?
 - Quel apport spécifique avez-vous en vous impliquant activement sur les plans social et politique en tant que jeunes et, notamment, en tant que jeunes de d'autres origines et cultures ?
 - Comment évaluez-vous les besoins d'implication sociale et politique pour les années qui viennent ? Vous apparaissent-ils en croissance ou en décroissance ?

Croyez-vous qu'il y aura multiplication des « lieux », des « causes » et des « occasions » d'implication ? Pouvez-vous donner des exemples ? Pourquoi y en aura-t-il davantage ?

Y aura-t-il une place pour que vous puissiez vous impliquer activement dans ces différentes causes ?

Merci de votre participation et de votre implication

Annexe 3 : Les participants aux groupes de discussion

Note : Les prénoms des participants ont été changés.

Groupe 1 – Les jeunes d'origine ethnoculturelle nés ici

Léa travaille dans un organisme accueillant les jeunes ayant besoin d'un toit. Dans le passé, elle s'est impliquée à Chantiers—jeunesse. *Je suis encore jeune et je trouve ça stimulant de travailler pour que ça avance.*

Helena s'implique dans plusieurs comités, ce qui nuit à ses études...*Je veux faire partie du changement qui est en train de se passer. J'ai le goût des responsabilités.*

Zita n'est pas impliquée cette session, mais reste proche de son ancienne organisation, dont la mission est d'intégrer les étudiants étrangers. Elle était déléguée au dossier des bourses. Pour elle, l'implication *c'est rendu comme une habitude depuis le cégep.*

Marie s'implique dans l'aile jeunesse d'un parti politique. Elle s'impliquait au cégep : *on est les décideurs de demain. On a tous un mot à dire. C'est le début d'une contribution, peut-être d'une longue carrière en politique.*

Zoé est coordonnatrice à une table de concertation d'organismes communautaires. Sur le plan politique, elle siège à plusieurs conseils d'administration dans le cadre de son travail. Sur le plan du bénévolat, elle s'implique aussi dans le club 2/3 : *J'ai fait un stage en coopération internationale, et j'ai continué par la suite. Je fais des animations au secondaire, de la traduction et du montage de reportages.*

Samir est responsable de la sécurité dans le cadre d'un concours de musique. Ce qui l'a motivé, c'est la responsabilité. *En plus, je suis finissant en techniques policières alors ça me donne de l'expérience.*

Alessandro a été représentant des jeunes au congrès national de sa communauté ethnoculturelle. Il participe aussi au forum de la population de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de sa région. *Je veux m'impliquer dans ma communauté pour changer les attitudes, pour le changement intergénérationnel.*

Groupe 2 – Les jeunes de Québec

Katie s'implique sur le plan scolaire, dans son association étudiante et au comité de programme. Avant, elle s'impliquait sur le plan social, pour l'aide aux devoirs et les personnes âgées. Elle croit que les jeunes ont besoin de représentation : *les jeunes ont leur mot à dire et ils doivent se faire valoir.*

Meissoun s'implique chez les scouts auprès des 7 à 8 ans. Elle s'implique aussi dans la communauté musulmane avec des jeunes adolescentes et dans le cadre de la Journée portes ouvertes. Elle commence également une implication chez les Grands frères et les Grandes soeurs. *Moi personnellement, je ne suis pas capable de rester sans rien faire. Les jeunes me donnent beaucoup le goût de rester active.*

Amina, s'impliquait, jusqu'à récemment, dans les associations étudiantes à l'université et au comité de programme. Elle a aussi participé occasionnellement à l'association des études supérieures. N'étant plus aux études, elle est maintenant au conseil d'administration d'un organisme de défense des droits et libertés, et prévoit s'impliquer dans un centre de femmes. *Ce qui me motive, c'est les droits de la personne. C'est aussi un bon moyen d'intégration dans la société d'accueil.*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

William s'implique dans un centre communautaire de la Basse-Ville de Québec, où il s'occupe de différents projets, notamment de nature écologique. Il participe à un groupe de mobilisation citoyenne des quartiers centraux. *On a créé une cellule citoyenne. Je trouve qu'on n'écoute pas assez les minorités. Je n'ai pas l'impression de faire de la politique, mais du militantisme et de la mobilisation.*

Gabriella s'implique dans un organisme voué à l'intégration des immigrants et à l'aide aux devoirs. Elle organise des activités dans le cadre de la semaine de la citoyenneté. *Ce qui me motive, c'est que nous avons beaucoup d'activités. On veut progresser comme organisme, et j'y apprends beaucoup.*

Mohammed est animateur dans un groupe scout. Il est aussi bénévole dans un centre culturel. *Ça fait de moi un être responsable, et j'acquiers de l'expérience.*

Groupe 3 – Les jeunes femmes

Angelina s'implique tant sur le plan social que politique, dans beaucoup d'organismes. Elle dirige également son entreprise, et se crée des relations d'affaires grâce à ses nombreuses implications. *La flamme... Si on n'a pas de flamme, si on n'a pas d'ambition...*

Roxane a été dans une association étudiante à la polytechnique. Elle a siégé à l'exécutif une année, puis a été présidente du conseil d'administration l'autre année. *Maintenant, je n'ai vraiment plus le temps, alors je prends un certain recul...*

Christina s'implique dans un organisme œuvrant pour les femmes immigrantes depuis 1994. Elle a aussi participé à l'organisation de la marche « du pain et des roses ». *J'ai assez donné, soit je change d'organisme, soit je passe à autre chose. Je pense que les gens abandonnent parce qu'ils manquent de temps.*

Julia est bénévole dans un centre communautaire dans le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Elle est moins impliquée cette année à cause de ses études. *Mais je*

vais me « réimpliquer »... Ce qui me tient à coeur, c'est les immigrants.

Aya s'ennuyait, à son arrivée en 1999. Elle a donc décidé de donner de son temps à un organisme de coopération internationale. Depuis mars dernier, elle œuvre au comité d'activités au sein d'un organisme culturel français. *Ce qui me fait rester, c'est que ça ne marche pas! On est seulement des jeunes au conseil d'administration et il n'y a que des vieux membres. On veut vraiment faire avancer les choses, on veut aider les nouveaux arrivants, et on veut y arriver!*

Laura a longtemps fait du bénévolat dans des organismes pour les jeunes des communautés culturelles, pas nécessairement immigrants, mais nés ici comme elle. Elle a aussi fait de la radio communautaire. *Ma motivation, c'est les jeunes et l'avenir. C'est facile de critiquer, mais si tu t'impliques pas... Et j'ai une petite fille, alors je veux que son avenir soit meilleur.*

Érika est au comité scientifique du Jardin botanique. Dans les années précédentes, elle s'est beaucoup impliquée dans des organismes de coopération internationale. *Ce qui m'intéresse, c'est que notre comité est petit et qu'il est amené à grandir...*

Tamara est née ici, de parents marocains. Elle s'implique dans un grand nombre d'organismes, depuis l'université. Elle est vice-présidente d'un regroupement montréalais d'ingénieurs, présidente d'une association de jeunes professionnels marocains, s'implique aussi sur le plan de la santé et depuis peu dans l'association politique d'une ministre. *Pourquoi je m'implique? Parce que comme disait Laura, je suis quelqu'un qui chiâle beaucoup, alors j'essaie de m'impliquer. Comme ça, j'ai des raisons de chiâler! Je veux avoir l'impression d'avoir fait quelque chose.*

Groupe 4- Les jeunes hommes

Sam étudie pour devenir chiropraticien. Il se décrit comme un enfant de la loi 101. Il est représentant étudiant dans la plus haute instance de son université, et veut contribuer à une autre vision de la santé et à une approche plus globale, plus naturelle,

REMIKER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

plus holistique de la personne. *C'est pourquoi je m'implique beaucoup, c'est vraiment une cause pour moi.*

Pascal s'implique dans un comité consultatif de citoyens d'un centre de détention. *Si tu veux pouvoir faire de la réinsertion sociale de manière beaucoup plus constructive, il faut que les gens s'impliquent davantage. Pour moi, c'est un signe d'action personnel, mais aussi collectif.*

Alex s'implique dans un organisme de sa communauté culturelle ainsi que dans un organisme confessionnel. *C'est ma passion. Je me sens heureux quand je peux aider quelqu'un. Je trouve que ma vie a de la valeur quand je peux aider des gens.*

Marco s'implique activement dans un regroupement de jeunes dont les parents ont immigré ici. *Je voudrais avoir un Québec où la diversité culturelle, ce ne serait pas quelque chose de négatif, mais quelque chose de constructif... On veut aider les jeunes, c'est quelque chose que j'aime faire. Les jeunes, c'est la génération qui s'en vient. C'est donc à eux à choisir dans quel genre de monde ils veulent vivre. C'est ce qui me motive à participer.*

Olivier s'implique pour de nombreuses causes à saveur politique. Il est attaché politique d'un député à l'Assemblée nationale. *Pourquoi je m'implique? Ça peut paraître un peu cliché, mais c'est pour répondre au besoin d'avoir une société où nos valeurs se reflètent, de participer à la négociation des valeurs sociales...*

Groupe 5 – Les jeunes immigrants

Chang est bénévole au sein d'un organisme de la communauté chinoise. *Cette année, je suis moins actif, plus dans mes études. Mais on a beaucoup de projets pour la communauté, donc après je vais continuer!*

Sabrina travaille depuis trois ans dans un organisme interculturel pour les familles en Estrie. *Il y a encore des besoins pour les familles immigrantes, et pas beaucoup de changements!*

Emma s'est impliquée au secondaire dans l'association étudiante de sa commission scolaire. *Je ne suis pas encore impliquée au*

cégep, mais je suis bénévole dans plusieurs organismes. Ça fait plusieurs années que les organismes étudiants existent, mais pourtant les étudiants sont toujours à la même place.

Karim est travailleur autonome et étudiant à la maîtrise. Il est aussi vice-président d'une association de jeunes professionnels marocains, et membre fondateur. *Nous voulons les aider. Cette année, nous concentrons nos efforts sur les nouveaux diplômés et sur les décrocheurs.*

Ève est membre d'un groupe religieux. Elle enseigne le catéchisme aux jeunes enfants. Elle organise aussi des retraites de fin de semaine pour les jeunes filles plus âgées, en petits groupes, quatre fois par année. *Nous voulons permettre aux jeunes filles de discuter entre elles des différents problèmes auxquels elles font face.*

Selena s'implique dans sa paroisse, tant sur le plan de la liturgie que de l'administration. Elle est aussi bénévole dans un organisme culturel de la communauté noire. *Depuis que je suis arrivée ici, j'ai vu que les minorités visibles manquaient de ressources, alors je veux les aider.*

Didier a été bénévole pendant quatre mois dans un organisme s'occupant de l'accueil des immigrants. Il y travaille maintenant. *Je voulais prendre en main mon intégration dès que je suis arrivé. Ce qui me « drive », c'est que j'aime ça! J'ai aimé qu'on le fasse pour moi, alors je veux le faire pour les autres!*

Lara est membre depuis un an du conseil d'administration d'un groupe de femmes. Elle travaille à des projets ayant pour but d'aider les nouvelles immigrantes. *Je sais que c'est difficile, surtout pour les femmes, de créer son chemin dans un nouveau pays.*

Lily est trésorière dans le même organisme que Lara. Elle a commencé son implication à titre de stagiaire en droit. *Je crois que tout professionnel devrait donner à sa communauté. C'est un devoir, mais en même temps, c'est égoïste, car c'est très satisfaisant.*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Groupe 6 – Groupe-témoignage : les jeunes de la majorité démographique

Simon s'implique dans l'aile jeunesse d'un parti politique. *Ma principale motivation sur le plan de l'implication, c'est peut-être un peu cliché, mais c'est la souveraineté du Québec.*

Véronique fait partie du comité organisateur d'un parlement jeunesse. *J'ai le goût de faire des débats de société et de rencontrer plein de gens qui sont impliqués et qui décident de donner leur opinion sur ces débats.*

Charles travaille dans une entreprise d'insertion. Quand il ne travaille pas, il fait du bénévolat dans un centre d'accueil pour personnes âgées. *Je les aide et j'organise des activités pour elles.*

Renaud a participé à un stage international pour aider les jeunes de la rue. Il continue son implication dans le même organisme d'initiation à la coopération internationale, pour des projets ponctuels. *Je vais travailler prochainement dans une cafétéria communautaire. C'est un endroit où on sert des repas pour les gens et on prépare des paniers. Il y a aussi des cuisines collectives pour les gens qui se regroupent ensemble.*

Marie-Josée est impliquée à trois niveaux. D'abord à l'exécutif d'un parti politique provincial d'un comté montréalais. Elle s'implique aussi dans des élections scolaires et fait partie du conseil d'administration d'un club de judo. *Je suis enseignante, je m'intéresse donc au monde scolaire. J'aime ça discuter, j'aime ça connaître les idées des autres...*

Henri travaille dans un conseil régional d'environnement et s'implique dans un organisme jeunesse national d'éducation à l'environnement, qui représente les jeunes du Québec. *La raison pour laquelle je m'implique là-dedans, c'est que c'est des questions qui me sont chères, des valeurs qui me sont chères. Et puis en participant, c'est de participer un peu au changement social, pour le développement durable. C'est ce qui me motive.*

David s'implique principalement dans un regroupement national de jeunes travailleurs. *Ma principale motivation, c'est l'équité intergénérationnelle. La pyramide des âges est un peu particulière au Québec. Une génération comme la nôtre, si elle veut se faire entendre, il faut qu'elle s'organise, faut qu'elle soit convaincante.*

REMIXER LA CITÉ

La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles

Le Conseil permanent de la jeunesse

M. Patrick Lebel, président

Mme Geneviève Baril,
vice-présidente

M. Youri Chassin

Mme Sophie Cunningham

M. François Fréchette

M. Hugo Jolette

M. Patrick Kearney

Mme Claudie Lévesque

M. Sylvain Lévesque

M. Dominic Mailloux

Mme Suzanne Moore

Mme Marie-Eve Proulx

Mme Lisa Roy

M. Félix Turgeon

Le Conseil des relations interculturelles

M^{me} Patricia Rimok, présidente

M. Raymond Chrétien

Mme Honey A. Drescher

M. Shah Ismatullah Habibi

M. Pierre-Gérald Jean

M. To-Chi Kwan

Mme Micheline Labelle

Mme Johanne Maletto

M. Stephan Reichhold

Mme Helena Seckarova

M. Uma Shanker Srivastava

M. Babakar-Pierre Touré

Mme Linda Marienna Valenzuela

M. Louis-René Gagnon

*Secrétaire
(Sans droit de vote)*

Madame Raymonde Saint-Germain
*Sous-ministre, ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration
(Sans droit de vote)*